LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 44 — ST-BONIFACE, VENDREDI 30 AOUT 1957 — PRIX: SEPT CENTS

Mot d'ordre du pape

"Construire vaillamment un monde tel que Dieu le veut"

VATICAN — "L'Eglise a besoin aujourd'hui plus que jamais des jeunes travailleurs pour construire vaillamment, dans la joie et dans la peine, dans les succès et les épreuves, un monde tel que Dieu le veut, une société fraternelle dans laquelle la souffrance du plus humble sera partagée et allégée par tous."

Voilà les paroles que le pape a adressé aux 30,000 jocistes du monde entier qui emplissaient la place St-Pierre, le 26 août dernier.

Après avoir relevé que ses auditeurs étaient venus renouveler en sa présence leur promesse de ramener à l'Eglise tous les ouvriers, le Saint-Père a souligné les obstacles qui s'opposent à cette tâche: "Vous voyez autour de vous des masses d'hommes se débattre dans des difficultés matérielles insurmontables, a dit Pie XII, la faim, la misère, l'ignorance, certains oublier même leur dignité, perdre leur idéal, se contenter de satisfactions vulgaires. Puis de faux prophètes s'insinuent dans ces groupes déprimés, y sèment des germes de haine et de révolte, les trompent par des promesses illusoires. Sous prétexte que les ressources naturelles ne pourraient suffire à nourrir l'humanité en croissance, on porte atteinte même à la dignité du mariage et de la famille".

Missionnariat jociste

Parlant du rôle des jocistes, le pape a souligné ensuite que parce que catholiques ceux-ci sont plus forts que d'autres.

Le pape s'est étendu sur la motion chrétienne du travail et a souhaité que les jeunes travailleurs chrétiens puissent faire pénétrer cette conception dans les usines, dans les bureaux, dans les écoles professionnelles. C'est un apostolat nécessaire car, a-t-il poursuivi, "si dans les vieux pays d'Europe les problèmes sociaux posés par l'industrialisation sont encore loin d'être résolus, qu'en sera-t-il des pays en pleine évolution industrielle, où des populations considérables affluent vers les grands centres et s'y entassent comme elles peuvent. En particulier, la jeunesse d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud doit faire face avec courage aux difficultés qui naissent de ces formes nouvelles de leur vie de travail. Vous vous montrerez de vrais fils de l'Eglise en portant aux autres, comme "missionnaires jocistes" par l'exercice plénier de votre responsabilité de jeunes ouvriers chrétiens, le salut qui vous a été annoncé".

Oeuvre civilisatrice de l'Eglise

Le Souverain Pontife a recommandé tout particulièrement à ses auditeurs d'exercer leur apostolat dans une perspective d'universalité et "toujours comme il convient, dans la filiale soumission à la hiérarchie ecclésiastique". Relevant d'autre part que de nouvelles organisations internationales chargées de remédier aux détresses économiques et culturelles des peuples les plus besogneux ont été créées dans l'après-guerre, le pape a déclaré que l'Eglise aussi, par sa nature et son histoire, par le dévouement et la compétence de ses missionnaires, a prouvé qu'elle est spécialement qualifiée pour exercer avec succès une oeuvre civilisatrice.

"La J.O.C., a poursuivi le pape, est riche de son expérience en matière d'éducation de la jeunesse ouvrière et possède une méthode qui a fait ses preuves et démontré ses capacités d'adaptation aux circonstances les plus variées. Elle est donc capable d'exercer, partout où elle est présente, une action large et durable sur l'éducation populaire, en collaboration avec les autres organismes officiels ou privés qui poursuivent le même objectif. Ses contrats immédiats avec la réalité ouvrière lui permettent de tracer en chaque cas un plan d'action complet répondant aux exigences des situations et de donner à ses membres, et par eux à tous les jeunes ouvriers l'aide la plus efficace. Nous souhaitons donc que les pouvoirs publics reconnaissent de plus en plus largement ses services et lui assurent particulièrement dans les régions où se fait sentir l'urgence d'une intervention en matière d'éducation, les moyens matériels nécessaires à cette oeuvre capitale."

Faire connaître le Christ

"Nous désirons, a dit encore le pape, que ce rassemblement mondial de la jeunesse ouvrière chrétienne manifeste davantage à vos propres yeux, chers fils et chères filles, et aux yeux du monde, les possibilités concrètes de votre mouvement lorsque ses membres restent à la hauteur de leurs engagements. Point de victoire sans lutte, vous le savez et les conquêtes d'ordre spirituel, encore plus que les autres, exigent le renoncement, l'abnégation, l'oubli de soi pour la cause que l'on prétend servir. Vous n'êtes pas engagés dans un combat temporel, pour l'obtention de quelques avantages d'ordre économique et social seulement, mais vous visez avant tout à la conquête des âmes. C'est dans l'âme de vos frères qui ne connaissent pas encore le Christ, ou qui ne le servent pas fidèlement, que se livre la partie décisive. C'est à vous qu'il appartient de faire connaître le Sauveur, de faire pénétrer Sa loi d'amour dans tous les secteurs de la vie privée et publique."

Vaste fresque du monde du travail

Près d'un demi-million de personnes étaient massées sur la place St-Pierre et dans les rues avoisinantes pour assister à la grande manifestation jociste mondiale et acclamer le Saint-Père qui prononça son discours en français, ajoutant quelques mots en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais et en hollandais.

TERRE de mes aïeux

par le R. P. Roméo Bédard, O. M. I.

C'est en méditant sur les inquiétudes et les espoirs du professeur La Pira et du cardinal Lercaro que je quittai l'Italie pour un très bref séjour en Suisse. De fait, je ne passai que trois jours en ce joli et prospère petit pays, mais mes contacts avec des prêtres et des journalistes de Lausanne et de Genève me permirent de saisir à quel point la Suisse et le Canada se ressemblent, tant par la multiplicité des religions que par la diversité des cultures et des langues. Il y aurait d'intéressantes conclusions à tirer de mes conversations, mais je préfère pour le moment dire que je rentrais bientôt à Lyon, au moment même où on parlait partout de la surprenante conversion **in extremis** de M. Edouard Herriot et de ses funérailles religieuses.

• • •

Lyon célébrera en octobre prochain ses deux mille ans d'histoire. Déjà en avril dernier, le programme des fêtes était fixé dans ses grandes lignes, grâce aux travaux des historiens qui s'étaient penchés avec amour sur le passé de leur ville et de ceux qui contribuent présentement à l'épanouissement merveilleux de la cité. Et grâce à M. Paul Gouttenoire, directeur du Syndicat d'Initiative, j'eus la chance de visiter Lyon avec l'un de ces historiens, M. Jean Beaumont.

Il m'amena partout, de la colline de Fourvière aux pentes de la Croix-Rousse, du vieux quartier Saint-Jean aux vastes terrains de la Foire Internationale, des places publiques aux quais de la Saône et du Rhône, etc. Durant ces heures de visite, je pus surtout recevoir une leçon d'histoire que je n'oublierai jamais. Je me rappelle justement, au moment où j'écris ces lignes, qu'en plein milieu d'une étroite rue de la colline de Fourvières, M. Beaumont me résuma à larges traits toute l'histoire religieuse de "sa" ville, encore aujourd'hui siège du primat des Gaules, foyer de vastes initiatives missionnaires au siècle dernier, plus que jamais centre de pèlerinage marial. Mon historien-guide sut d'ailleurs m'aider à comprendre l'importance de Lyon comme centre universitaire catholique, avec des hommes comme MM. Joseph Folliet et Jean Lacroix, comme métropole industrielle de la soie avec ses industries modernes, mais aussi ses "canuts" dont les métiers à bras en bois continuent à battre sur les pentes de la Croix-Rousse, et comme capitale de la gastronomie provinciale.

Si je voulais redire ici tout ce que j'ai vu et appris à Lyon, j'en aurais long à raconter. Je préfère donc ne rappeler ici que deux expériences intéressantes: mon premier contact avec les réalisations paroissiales du vaste mouvement liturgique de France et ma conversation avec un apôtre de la presse catholique.

• • •

J'arrivai à Lyon un dimanche midi. Le matin, j'avais célébré "la messe des enfants" dans l'église d'une grande paroisse de Genève et j'ai été témoin du grand effort accompli pour faire participer les jeunes au drame célébré à l'autel. Dès mon arrivée à Lyon, j'assistais à une séance dramatique et musicale préparée par de jeunes guides de 10 à 15 ans qui savent à la fois organiser leurs loisirs du dimanche et intéresser leurs parents. C'est après cette séance que je me rendis à l'église Saint-Pothin, dont on

(Suite à la page trois)

"Le coin des jeunes"

"Le coin des jeunes" si avantageusement connu dans le passé, renaitra la semaine prochaine. Pour commencer, on offrira aux écoliers la vie de Jésus illutrée, un casse-tête, des vignettes relatant quelques petits faits bizarres que les catholiques devraient connaitre, etc. Avant longtemps, il sera possible aux jeunes de s'exprimer personnellement dans ces colonnes, sur des sujets qui leur seront suggérés. Et toujours, on essaiera d'améliorer sans cesse "Le coin des jeunes", afin de favoriser davantage leur formation française, de les inciter à commencer de suite à lire "leur" journal. Avis donc aux intéressés.



Les deux tiers de la population mondiale souffrent de la faim; les besoins dans de nombreux pays et sur des continents entiers sont un défi à l'imagination, par leur immensité et leur urgence. Les populations faméliques vous tendent la main, comme le font ces miséreux que nous montre cette photo et qui habitent près des Lieux Saints. (CCC)

L'exercice de la charité méritera au monde la paix

OTTAWA — La paix dans le monde se méritera par l'exercice de la charité; cette vérité chrétienne est particulièrement mise en évidence à l'occasion de la collecte recommandée par l'épiscopat canadien pour les Charités papales et les victimes de la guerre, dans nos églises, le 8 septembre prochain.

Il faut d'abord vaincre l'égoïsme des individus et des nations, afin que les lumières susceptibles de donner au monde une ère de paix durable soient données à tous les peuples.

"On n'est pas chrétien pour soi tout seul. Tout au contraire! On ne peut être vraiment chrétien sans ouvrir sa vie à l'amour qui vient du Christ: il faut aimer, avec le Christ, ceux que notre Père du ciel aime infiniment", écrivait Henri LeSourd, dans "Tous Frères".

Déjà cette vérité rencontre des échos de plus en plus consolants et prometteurs. Quelle belle unanimité le monde chrétien a déployé à l'endroit des réfugiés hongrois dans leur heure d'épreuve!

A l'occasion de la 4e réunion annuelle du Bureau directeur des Fonds d'urgence des Nations Unies pour les réfugiés, S. Exc. Mgr Mario Brini, conseiller de la nonciature apostolique à Berne, a précisé que S. S. le pape Pie XII a mobilisé toutes les ressources du Saint-Siège et des organisations de charité du monde catholique en faveur des réfugiés hongrois. Sa Sainteté avait fait remettre une contribution de $2,000 au Comité intergouvernemental des migrations européennes, dont le travail s'accomplit en étroite coordination avec la Commission internationale catholique pour les migrations.

Le mouvement international Pax Christi, dont la mission est de favoriser la paix dans le monde, propose avant tout d'en espérer l'avènement par l'exercice de la charité. Au cours de cette année, à ses adhérents français, le mouvement a confié trois objectifs concrets: les camps de jeunes réfugiés hongrois en Autriche; les hameaux en détresse et les équipes volantes de secouristes de Galilée; l'accueil aux étrangers de passage dans les Centres d'accueil que le mouvement a déjà organisés au Mont St-Michel, à Lourdes, Paris, Bordeaux, Vézelay et qu'il voudrait développer et multiplier, non seulement en France, mais en d'autres pays.

Dans un article qui s'intitule: "L'Evangile des dépossédés", S. Exc. Mgr J. Gawlina, archevêque de Madito, ordinaire des Polonais en exil, souligne que nous avons l'habitude de nous représenter le Christ comme un Roi, mais n'oublions pas que c'est sous la forme d'un mendiant qu'il est apparu à saint Martin. Le Christ lui-même n'a-t-il pas pris rang parmi les dépossédés, les réfugiés? C'est donc le Seigneur lui-même qui tend la main à tous les fidèles de notre pays, en ce 8 septembre, dimanche de la collecte recommandée pour les Charités papales, les victimes de la guerre et les oeuvres d'assistance de l'épiscopat.



S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg et président de la Conférence Catholique Canadienne, fait partie du comité d'honneur du VIe congrès du Bureau International Catholique de l'Enfance qui aura lieu à Montréal du 2 au 6 septembre. Toutes les séances d'étude se poursuivront à l'Université de Montréal, jusqu'au 6 septembre inclusivement, alors que les congressistes s'embarqueront, le soir, sur le S.S. Tadoussac pour Trois-Rivières et Québec où se dérouleront diverses manifestations en hommage au B.I.C.E.

Le sujet de ce congrès a été choisi par le Comité de Direction du B.I.C.E. pour montrer la sollicitude toute spéciale de l'Eglise pour l'enfance et pour attirer l'attention des éducateurs sur leurs responsabilités en face du problème de la foi chez l'enfant. Après avoir brossé un tableau historique de tout ce que l'Eglise a fait et continue de faire pour l'enfance dans tous les domaines, le congrès se propose d'examiner ensuite la place de l'enfant dans l'Eglise. Et, dans cette perspective, on étudiera aussi la mission que l'Eglise confie aux éducateurs chrétiens pour l'éveil, le maintien, le développement et le rayonnement de la foi de l'enfant.

Depuis sa fondation à Paris en 1948, le B.I.C.E. a tenu des congrès en Hollande, en Espagne, en Allemagne et en Italie. Pour son premier congrès hors d'Europe, cet organisme mondial a choisi la province de Québec pour rendre hommage à l'apport fait par le Canada au Bureau International Catholique de l'Enfance dès sa fondation.

"O Canada" pour la première fois à Stratford grâce au patriotisme des "Disciples de Massenet"

STRATFORD (La Presse)— De la stupeur ou de la stupéfaction? Les deux! Un étonnement si grand qu'il enlève la faculté d'exprimer sa surprise.

Il était 3 h. de l'après-midi, dimanche, et Les Disciples de Massenet, suivis de leur directeur, M. Charles Goulet, D.M., venaient de prendre place sur l'estrade de la salle de concert qui, avec le théâtre et la salle des expositions, forme l'ensemble des immeubles du festival de Stratford.

Salle comble: 1,067 amateurs et connaisseurs de chant, venus, semble-t-il, de toutes les parties du pays. Le silence est total. Au piano, Jacqueline Sylvain plaque un accord. M. Goulet esquisse un battement de mesure . . . et voilà que 59 chanteurs de la province de Québec entonnent avec puissance l'hymne "O Canada" (en français, cela va de soi). L'auditoire, électrifié, se lève et ne bronchera plus.

L'observateur peut néanmoins déceler sur des figures les signes de l'ahurissement le plus entier. L'hymne est terminé et l'auditoire, visiblement bouleversé, a repris les fauteuils.

Que s'est-il donc passé en ces quelques minutes? Un événement . . . incroyable à des oreilles ontariennes. Jamais on n'avait, jusqu'ici, chanté l'"O Canada" (soit en anglais, soit en français) au début d'une manifestation du festival de Stratford. Au théâtre, c'est uniquement le "God Save the Queen" au début des spectacles. Aux concerts, l'hymne d'hommage à Sa Majesté n'est chanté qu'au tout début de la saison puis au concert qui termine celle-ci.

Les Disciples de Massenet n'ont voulu en aucune façon créer un incident, porter atteinte à une tradition sacro-sainte; ils ont rendu hommage à leur pays de la façon la plus éloquente et la plus totale puis, à l'issue de leur récital, ils chantèrent (en anglais) le "Dieu sauve la Reine" comme il se doit.

Au premier entracte, notant les commentaires des auditeurs, il m'a été possible d'apprécier la signification du geste des Disciples et sa résonnance. "Wonderful gesture", "Good work", disait-on. "Nous apprenons l'O Canada à l'école . . . alors pourquoi ne pas le chanter!"

La petite ville ontarienne de Stratford est depuis cinq ans à l'extrême pointe des innovations de toutes sortes. On y a osé pas mal de choses pour la première fois et le public a toujours applaudi.

Que les Disciples de Massenet se classent dans l'histoire du festival, dont l'envergure est désormais nationale, le premier ensemble lyrique à prôner l'O Canada comme hymne canadien officiel — se faisant applaudir pour ce geste — c'est sûrement à leur honneur.

On dit que les faits significatifs de l'histoire s'écrivent. Pourquoi ne se chanteraient-ils pas? En exprimant cet impératif nous ne faisons que reprendre sous une forme lapidaire les pensées de M. Gordon Joslin, directeur musical du festival; celles également de M. Richard D. Jones qui, en sa qualité de directeur du Canadian Council of Christians and Jews, a tenu à ce qu'une manifestation lyrique typiquement canadienne-française soit incluse dans l'hommage collectif aux langues, aux arts nationaux ou étrangers, à tous les individus sans aucune distinction de race qui constituent la fascinante mosaïque canadienne. Les généreux donateurs, ces hommes de vision et de sagesse qui soutiennent l'action de ce Conseil viennent de poser solidement une nouvelle pierre de l'édifice national canadien: les Disciples de Massenet auront avec eux accompli une merveilleuse et combien utile besogne.

• • •

Est-il besoin de dire le succès remporté par le choeur montréalais? A la perfection de sa forme (il s'agissait de la 1517e audition), ayant acquis une rare puissance de même qu'un velouté d'une infinie délicatesse; affichant aisance et vigueur, passant avec maestria du chant d'église où l'accent doit être la grandeur lyrique à la fantaisie, soit moqueuse, soit sautillante, soit pittoresque des oeuvres les plus célèbres de notre folklore (les arrangements de Lionel Daunais les ont à jamais rendus classiques), mettant en vedette la chaude et poignante voix d'alto de Gisèle Chayer, les Disciples auront donné, de l'avis de tous, le récital ayant la gamme la plus étendue de la cinquième saison du festival de Stratford.

Retenons que nous sommes devant un auditoire de langue anglaise. Ses réactions sont fonction de la connaissance qu'il peut avoir de notre langue. Celle-ci est minime et c'est compréhensible. Mais le miracle de la musique opère chaque fois et il a suffi à M. Gratien Gélinas — ma foi! on le connait autant à Stratford qu'à Montréal — d'offrir avec son humour habituel quelques notes explicatives pour que les 25 pièces au programme soient toutes et chacune ponctuées d'applaudissements ne laissant aucun doute sur la joie de ce public.

On dit le public anglais . . . froid. Pas à Stratford, en tout cas. Le succès a été tel qu'un engagement s'amorce déjà . . . pour Toronto.

— Et vous chanterez "O Canada" en français . . . dans la Ville Reine?

Abandonnant, une seconde, son éternel cigare, Charles Goulet répond: "Sûrement . . . puisque Stratford vient de me prouver que tout est possible chez les hommes de bonne volonté".

Conservateurs et créditistes du même côté de la chambre

OTTAWA — Les députés du Crédit social à la Chambre des Communes siégeront avec les progressistes conservateurs, à la droite de l'Orateur, au cours de la prochaine session du parlement, qui doit débuter le 14 octobre.

Les libéraux, les CCF et deux députés indépendants vont siéger du côté de l'opposition, à la gauche de l'Orateur.

Les ministériels vont occuper 20 sièges de première rangée, immédiatement à la droite de l'Orateur. Pour leur part, les créditistes auront six sièges de première rangée, mais à l'extrémité de la Chambre.

Les libéraux auront 20 sièges de première rangée à la gauche de l'Orateur. Quant aux CCF, ils en auront quatre, et les indépendants, deux.

Les sièges de première rangée sont habituellement occupés par les chefs et les députés les plus anciens de chacun des partis. Les autres députés siègent immédiatement derrière eux.

Il est entré dans la tradition que les députés ministériels siègent à la droite de l'Orateur. Cependant, au cours des quelques derniers parlements, les libéraux ont occupé tous les sièges de la droite de l'Orateur, de même que quelques-uns à sa gauche.

Les députés du Crédit social devront siéger du côté du parti ministériel parce que les libéraux et les CCF avaient priorité de choix.

Un groupe de 20 sièges sera accordé aux ministres, près du centre de la Chambre. Les sièges de la première rangée seront occupés par le premier ministre, l'hon. M. Diefenbaker, et les ministres qui comptent le plus d'années au Parlement.

Le chef de l'Opposition, le très hon. Louis St-Laurent, siégera en face de M. Diefenbaker. Il sera entouré des membres de son ancien cabinet qui ont été réélus le 10 juin dernier, de même que des députés les plus anciens.

Les deux députés indépendants qui occupent des sièges de première rangée sont M. Raoul Poulin, de Beauce, et M. Benoit Chabot, de Kamouraska.

Un tronçon de la route Trans-Canada est complété en Sask.

REGINA — La semaine dernière, la province de la Saskatchewan devenait la première province du Canada à avoir complété sur son territoire la route Trans-Canada. Lors d'une cérémonie à Régina, le premier ministre T. C. Douglas coupait le ruban symbolique et ouvrait ainsi officiellement les 406 milles de route qui courent du Manitoba aux frontières de l'Alberta.

Autrefois, ceux qui devaient voyager de Moosomin à Maple Creek traversaient la province sur une route souvent très étroite, serpentant à travers tous les villages et toutes les villes et rencontrant plus de 26 passages à niveau. Aujourd'hui, sur un chemin large et uni, le voyageur n'a plus à traverser que les villes de Régina, Moose Jaw et Swift Current, et il ne rencontre que 7 passages à niveau. L'automobiliste pressé qui veut ignorer les beautés naturelles qu'offre la vaste prairie peut traverser la province en moins de sept heures, sans même désobéir aux lois de la route.

Il est vrai que la construction de la route Trans-Canada rencontra moins de difficulté en Saskatchewan, pays des plaines, qu'en d'autres provinces au terrain montagneux ou escarpé. Il reste néanmoins que la Saskatchewan a complété sa part de la route Trans-Canada 3 ans avant la date fixée. Ce fait doit être cité en exemple aux autres provinces canadiennes qui n'ont pas encore terminé leur travail chez elles.

Dans huit provinces, le système scolaire tient compte de la diversité religieuse

Ce n'est que dans 2 des 10 provinces canadiennes, le Manitoba et la Colombie-Britannique, que les catholiques du Canada, comme leurs coreligionnaires des Etats-Unis, doivent payer des taxes à la fois pour les écoles publiques et pour leurs propres écoles catholiques.

Selon l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, fondement de la Confédération canadienne, l'éducation relève du domaine des provinces. C'est pourquoi il y a 10 départements de l'Education au Canada, un pour chaque province.

"Ecoles séparées" dans 3 provinces

Trois provinces, l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan, reconnaissent les écoles séparées. Celles-ci peuvent être catholiques ou protestantes, et elles se trouvent là où la minorité catholique ou protestante est suffisamment grande pour les soutenir. Ceux qui soutiennent des écoles séparées ne sont pas sujets à la double taxation et leurs écoles reçoivent des octrois semblables à ceux qui sont alloués aux écoles publiques.

Les provinces maritimes, soit l'île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, selon une entente cordiale, permettent aux catholiques de construire leurs propres écoles et de les faire fonctionner comme parties du système d'écoles publiques, partout où il y a suffisamment de catholiques pour garantir de telles écoles. Dans ces provinces, les catholiques ne sont pas soumis à d'autres taxations qu'à celles requises par leurs propres écoles, et ils reçoivent les octrois réguliers.

Terre-Neuve, la plus jeune province canadienne, possède seulement un système scolaire confessionnel. Les écoles catholiques sont reconnues par la loi aussi bien que les écoles des nombreuses dénominations protestantes. Toutes les écoles sont sur un même pied devant la loi.

Dualité au Québec

La province de Québec possède un double système d'éducation, l'un catholique, l'autre protestant. Les deux départements sont soumis à un seul et même surintendant d'éducation, mais en pratique chacun d'eux jouit d'une complète autonomie. Les taxes pour les écoles catholiques sont payées par les catholiques, les taxes pour les écoles protestantes sont fournies par les protestants.

Le problème le plus épineux, en ce qui concerne le soutien des écoles, vient de la division des taxes des corporations. Dans le Québec, de telles taxes sont distribuées aux écoles catholiques et protestantes, proportionnellement à la population scolaire.

Dans les provinces qui ne possèdent que le système des écoles publiques, ces taxes des corporations sont allouées aux seules écoles publiques. Dans les provinces qui reconnaissent les écoles séparées, le paiement de ces taxes est basé sur le nombre de détenteurs de parts qui sont catholiques.

Mais, lorsqu'il s'agit de firmes géantes, il est pratiquement impossible de connaître avec exactitude la proportion des détenteurs de parts catholiques. Il en résulte que tout l'argent tiré de ces firmes est payé aux écoles publiques.

Et l'argent "neutre"?

La compagnie Ford, de Windsor, Ont., à un moment donné, estimait qu'un nombre minimum de ses sociétaires étaient catholiques. C'est pourquoi elle attribuait à la commission scolaire des écoles catholiques de Windsor un certain paiement. Les responsables des écoles publiques amenèrent ce cas en cour, où ils gagnèrent la décision finale.

Mais en 1952 le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, qui gouverne la population si faiblement numérique du Grand Nord, a voté une loi obligeant les compagnies de Yellowknife de payer une part des taxes pour la commission scolaire des écoles séparées de l'endroit, à moins qu'elles ne puissent prouver que leurs sociétaires prêtent leur appui aux écoles publiques. Les fonds sont distribués proportionnellement, selon le nombre des partisans des écoles publiques et des écoles séparées au sein de la compagnie.

Les écoles indiennes sont toutes sous la juridiction du département fédéral des Affaires indiennes. Dans les écoles du jour, l'instituteur doit être de la même religion que celle de la majorité de ses élèves. Une minorité de 12 peut organiser une école séparée. Les pensionnats indiens sont strictement confessionnels, et le gouvernement fédéral paie un octroi per capita pour chaque élève.

Charte des droits civils à l'étude

CALGARY — L'hon. M. Fulton, ministre de la Justice, a dit que son ministère étudie la possibilité de mettre au point une charte canadienne des droits civils, mais qu'aucune décision immédiate n'est à prévoir.

L'hon. M. Diefenbaker et son parti ont recommandé souvent l'adoption d'une telle charte pendant qu'ils étaient dans l'opposition.

Le conflit scolaire de Maillardville se règle

VANCOUVER — La Commission des Ecoles catholiques de Maillardville, C.-B., a consenti a payer $10,790 d'impôts arriérés afin de reprendre possession de trois écoles saisies l'an dernier par la municipalité de Coquitlam.

S. Exc. Mgr William Mark Duke, archevêque de Vancouver, a ordonné à la commission de s'exécuter, terminant ainsi un différend qui a semé la division dans le parti créditiste. Le communiqué conjoint publié par l'archevêque et la commission scolaire expose: "Après avoir consulté la hiérarchie ecclésiastique, la Commission des Ecoles catholiques de Maillardville est convenue de coopérer au paiement de l'impôt scolaire afin de rouvrir les écoles à temps. Cette décision a été prise dans l'intérêt de tous et pour le bien commun".

• • •

M. William Sproule a démissionné de la présidence de l'Association créditiste de la Circonscription de Burrard, à Vancouver, parce que, selon lui, le gouvernement provincial "avait fait trop de concessions aux catholiques". Il ajoutait que "la goutte d'eau qui faisait déborder le vase", c'était l'arrêté autorisant la rétrocession des écoles après le délai fixé par la loi.

M. Sproule a déclaré que plus de cent créditistes partageant ses vues ont démissionné du parti, et que le gouvernement provincial n'avait pas le droit d'intervenir dans le différend de Maillardville.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 9 octobre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR MAISON D'HABITATION DU SURINTENDANT, FERME EXPERIMENTALE, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, WHITEHORSE (T.Y.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et aux bureaux de Prince-Rupert (C.-B.), Dawson et Whitehorse (T.Y.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $15.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 16 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE TABLES DE 4, 5 ET 6 PIEDS ET TABLE DE CONFERENCE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumissions et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE COFFRES-FORTS DE BUREAU A UNE ET DEUX PORTES", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 14 août 1957.



2e DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 11 septembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NETTOYAGE, DECAPAGE ET PEINTURE DE L'OUVRAGE EN ACIER DE L'ECLUSE ET DU PONT-BARRAGE, ST. ANDREWS, LOCKPORT (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau de l'ingénieur régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg 1 (Man.), et aux bureaux de poste de Selkirk (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'ingénieur régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 14 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHAISES DE DACTYLOGRAPHE DU TYPE POSTURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 9 octobre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR IMMEUBLE A BUREAUX, FERME EXPERIMENTALE, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, WHITEHORSE (T.Y.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et aux bureaux de poste de Prince-Rupert (C.-B.), Dawson et Whitehorse (T.Y.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 16 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE BUREAUX A DOUBLE CORPS DE TIROIRS ET A DESSUS EN SUPPLOMB SUR TROIS COTES", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE FAUTEUILS, FAUTEUILS PIVOTANTS ET BASCULANTS, ET CHAISES DROITES, EN CHENE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE BUREAUX A DOUBLE CORPS DE TIROIRS, POUR MACHINE A ECRIRE, A LIT TYPE DU TYPE SECRETAIRE, A SIMPLE CORPS DE TIROIRS, ET A SIMPLE CORPS DE TIROIRS AVEC DESSUS EN SUPPLOMB SUR UN COTE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CASES POSTALES A SERRURE POUR LE GOUVERNEMENT FEDERAL PAR TOUT LE CANADA" seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 24 septembre 1957.

On peut obtenir des formules de soumission et les cahiers des charges en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, avenue Delorimier, Montréal (P.Q.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale H-221, Buckmaster's Field, St-Jean (T.-N.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice fédéral, Halifax (N.-E.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg 1 (Man.), et à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 22 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE TIROIRS A MONNAIE ET A TIMBRES POUR LES EDIFICES FEDERAUX PAR TOUT LE CANADA" seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 17 septembre 1957.

On peut obtenir des formules de soumission et les cahiers des charges en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, ministère des Travaux publics, 1659, avenue Delorimier, Montréal (P.Q.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, nouvel édifice temporaire, 75, boulevard des Capucins, Québec 3 (P.Q.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public fédéral, Halifax (N.-E.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg 1 (Man.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 22 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, SANS SERRURE", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'ARMOIRE A PAPETERIE, HAUTEUR DE COMPTOIR ET PLEINE HAUTEUR", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE BIBLIOTHEQUE AVEC ET SANS PORTES", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 14 août 1957.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Les déménagements sont à la mode dans le monde du baseball. On parle maintenant du départ imminent des Dodgers pour la côte du Pacifique, et de la décision des Reds de Cincinnati de prendre possession du Polo Ground! Ceux qui croyaient que le baseball était avant tout un sport savent maintenant que c'est une entreprise commerciale qui doit être rentable. De toute évidence, la ville de New-York ne semble pas capable de supporter trois équipes de baseball, bien que, jusqu'ici, seuls les Giants aient eu à déplorer des pertes d'argent. La direction des Dodgers, et aussi celle d'autres équipes des majeures, songe sans doute aux succès remportés par les Braves, à Milwaukee; les actionnaires envisagent de gros dividendes et cela suffit pour apporter un changement radical dans l'organisation du baseball professionnel. Peu importe si, en déménageant ainsi les clubs de baseball, on désorganise la ligue du Pacifique: les gros bonnets doivent avoir leur mot à dire et ils l'ont.

Le baseball majeur se jouera maintenant d'un océan à l'autre. Les moyens de transport ayant évolué rapidement à l'époque atomique, les dirigeants des équipes ne craignent plus les voyages. Reste à savoir si les amateurs vont, eux, faire le plus petit voyage de leur foyer au terrain de baseball? Pour quelques saisons, sans doute, mais pour une plus longue période de temps? Personne ne connait la réponse, mais tout le monde sait qu'il y a encore plusieurs villes anxieuses de tenter l'expérience d'une franchise dans les ligues majeures. Et puis, il y aura toujours le Japon, quand on aura épuiser la réserve des Etats-Unis, du Canada et du Mexique. Peut-être même qu'avec un bon agent de publicité, on parviendrait à inscrire les Ours de Moscou dans la Nationale, bien que leur inscription dans l'Internationale soit déjà bien mal vue de l'administration des pays démocratiques! Chose certaine, les Yankees semblent pleinement satisfaits de demeurer à New-York. Ils changeront peut-être d'idée si les White Sox parviennent à les dépasser, mais les champions quasi permanents du baseball majeur ont des ressources qui leur permettront sans doute d'entreprendre les dernières semaines de la cédule en pleine forme, et en pleine possession de tous leurs moyens.

Nels Stewart

Nelson Stewart avait commencé sa carrière de joueur de hockey professionnel par un coup d'éclat. En effet, à sa première saison avec les Maroons de Montréal, il comptait 34 buts en 36 joutes, remportait le championnat des compteurs de la Ligue et recevait le trophée Hart! On imagine le talent de Stewart quand on songe que nos meilleurs compteurs éprouvent de la difficulté à marquer 40 buts en 70 joutes! Le jeu, à l'époque où Stewart faisait ses débuts, n'était pas le même qu'aujourd'hui, mais pour compter des buts il faut encore être capable de déjouer le gardien de buts et le "Old Poison" était "mortel" autour des filets.

Nous nous souvenons surtout de Stewart dans l'uniforme des Bruins de Boston. Il avait passé sept glorieuses saisons avec les incroyables Maroons de Montréal, à l'époque où cette équipe comptait plus de types rigolos que toutes les équipes de la Nationale réunies depuis les 25 dernières années. C'était l'époque des gains faciles à la Bourse; les joueurs enfreignaient souvent les règlements de l'équipe, s'amusaient tard mais ne semblaient pas vieillir! Mais, avec les Bruins, les choses allaient changer. Art Ross n'aimait pas ce genre de vie. C'est tout à la gloire de Stewart de dire qu'il s'adapta très bien à sa nouvelle équipe, fit des merveilles avec les Bruins à une époque où des compteurs comme Morenz, Boucher, Barry, Weiland, Conacher, Paul Thompson et autres brillaient d'un éclat que l'éloignement du temps n'est pas encore parvenu à ternir.

On disait Stewart fini lorsqu'il passa aux Américains de New-York! Il riposta promptement en marquant 20 et 19 buts en deux saisons consécutives pour cette équipe. Après 15 ans de beau jeu, il quitta la Nationale et le hockey pour se consacrer aux affaires. On entendit de nouveau parler de lui lorsqu'il suivit les Canadiens de Montréal à l'époque où Maurice Richard tentait de briser le record détenu par Stewart pendant longtemps: celui de meilleur compteur de la Nationale. En bon sportif il fut l'un des premiers à féliciter le Rocket de son exploit. Il aurait aimé jouer avec Richard, disait-il. On imagine alors la terreur des gardiens de buts devant une combine si puissante. Stewart s'est éteint subitement à son chalet d'été. Son souvenir sera toujours agréable à rappeler.

Exit Rademacher!

L'affaire Rademacher-Patterson s'est soldée par un fiasco financier. Le public a refusé de croire que le champion des amateurs avait des chances contre Patterson, et même si Rademacher s'est bien battu, il n'a pu placer le coup chanceux qui lui aurait donné la victoire. Il a de plus exhibé une mâchoire de verre très remarquable, qui l'élimine du coup de la classe des grands champions. La recette n'a pas été bonne et il n'y a rien de surprenant à cela. On avait trop promis à Patterson et, en refusant l'argent de la télévision et de la radio, on invitait le fiasco à se présenter à la caisse. C'est ce qu'il a fait.

Mais ce fiasco financier a permis à Cus D'Amato d'écrire une autre page dans les annales de la boxe. Il a, en effet, déclaré qu'il ne prendrait pas tout l'argent qui revenait à son protégé, afin de ne pas décourager le promoteur Hurley! C'est la deuxième fois que D'Amato fait une offre aussi généreuse à un promoteur, et c'est là un fait assez rare dans les livres d'histoire de la boxe.

Entretemps, Ray Robinson éprouve de la difficulté à se résigner à l'idée d'accepter les conditions de l'IBC. Sugar Ray tente peut-être de faire de la publicité à son combat en laissant entendre qu'il craint Basilio et, si tel est le cas, son truc réussit à merveille. Nous trouvons en effet un peu extraordinaire les nouvelles voulant que Robinson, qui n'a jamais eu peur de personne, soit tout à coup pris de panique à l'idée de rencontrer Basilio. Ceci n'augure rien de bon pour l'aspirant et nous avons bien hâte de voir ce que Sugar Ray fera le soir où il montera dans l'arène avec Basilio.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CLASSEURS EN ACIER, AVEC SERRURES", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 17 septembre 1957.

On peut se procurer des formules de soumission et les conditions détaillées en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumissions, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 11 septembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUT AUX QUARTIERS DES INSTITUTEURS ET DIVERS LOGIS, HAY RIVER (T.N.-O.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018, 101e rue, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et aux bureaux de poste de Yellowknife, Hay River (T.N.-O.) et de Calgary (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du bureau des architectes régionaux à Edmonton (Alta) et Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $150.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 août 1957.

Juge sentimental qui achète son vieux banc

OTTAWA — Le juge Joachim Sauvé, de la Cour de magistrat, a payé la somme d'un dollar pour obtenir le banc sur lequel il a siégé durant 19 ans à la vieille cour de police. L'édifice doit être démoli bientôt.

Le juge a maintenant un banc aux lignes modernes dans le nouvel immeuble de la police. Il voulait acheter son vieux banc "pour des raisons sentimentales", a-t-il expliqué.

Aux journalistes qui demandaient plus d'explications, le fils du juge a dit: "Quand ma mère apprendra la chose, elle chassera sûrement mon père de la maison . . ."

Notes agricoles

Les avantages tangibles de carrières agricoles

L'Institut agricole du Canada a récemment publié un livre attrayant autant qu'opportun intitulé "Carrières dans l'agriculture". La publication bilingue arrive à propos pour appuyer sur le fait que l'industrie agricole qui se développe rapidement a besoin d'un personnel mieux préparé — des jeunes gens et jeunes filles qui cherchent un emploi stable ou une carrière à vie. Bien écrite et généreusement illustrée, cette brochure devrait aiguiser l'ambition des jeunes et les encourager à examiner les possibilités qu'il y a dans une carrière agricole. Des copies de ce livret ont été distribuées aux bibliothèques de toutes les écoles secondaires des Prairies.

Plusieurs chances d'emploi

"Carrières dans l'agriculture" indique huit champs dans lesquels les gradués agricoles peuvent trouver un emploi rémunérateur. Ces champs sont les suivants: éducation agricole, industrie agricole, affaires agricoles, services agricoles, conservation agricole, communications agricoles, l'exploitation agricole et l'élevage. Chaque domaine offre une grande variété d'emplois qui correspondent aux goûts et intérêts les plus variés.

Aide accessible

Pour les jeunes gens intéressés à poursuivre leur formation agricole mais empêchés par des considérations financières, plusieurs bourses d'études sont disponibles. Un bon nombre d'entre elles sont très substantielles et, pour les élèves méritants, assurent une aide suffisante pour la poursuite des études. De plus, il est souvent possible, pour les sous-gradués agricoles intéressés, de trouver des emplois rémunérateurs et satisfaisants durant l'été, soit à l'université, aux départements du gouvernement ou au service d'organisations commerciales.

Les jeunes gens, qui désireraient des conseils sur les cours agricoles et les possibilités de carrières dans l'agriculture, peuvent obtenir des renseignements plus détaillés du doyen de la Faculté d'Agriculture à leur Université provinciale (Winnipeg, Man., Saskatoon, Sask., et Edmonton, Alta).

• • •

Propos variés

Un expert de l'université du Nevada prétend qu'arroser les porcs en croissance lorsque la température s'élève à plus de 75°F. favorise le gain de poids. Ce technicien précise qu'il suffit d'un mince filet d'eau, d'un débit de 2½ gallons à l'heure pour rafraîchir les porcelets et le plancher de la porcherie s'il est en ciment.

• • •

A l'Université de Perdue, Indiana, trois lots de porcelets pesant 85 livres chacun, au début de l'épreuve, ont été alimentés selon le même régime l'été dernier, saison qui fut plutôt fraîche. Le premier était gardé dans une loge, genre roulotte; le deuxième dans une loge munie d'une douche (sprinkler) au débit d'un gallon d'eau à l'heure sous pression de 40 livres; le troisième dans une loge avec couverture. Le gain de poids quotidien de chaque groupe fut de 2.04 livres, 2.09 et 1.89 livres respectivement.

• • •

L'économie canadienne progresse plus vite qu'aux Etats-Unis, selon le Bureau fédéral des Statistiques. Entre 1953 et 1956, la production nationale canadienne a augmenté de 104 pour cent au regard de 74 pour cent aux Etats-Unis.

Le taux d'augmentation durant cette période a été de 22 pour cent au Canada par rapport à 14 pour cent seulement chez nos voisins du Sud.

• • •

Ottawa rapporte qu'il est passé beaucoup plus de portées de porcelets aux stations d'alimentation de l'enregistrement supérieur cette année. 68 pour cent de ces sujets se sont qualifiés avantageusement comparativement à 65 pour cent l'an dernier. Les portées issues de mères ayant mis bas en 1955 se sont qualifiées avec une moyenne de 78.1 pour cent à l'épreuve d'abattage.

AU POSTE CBWT

A moitié sages

"A moitié sages" sera présenté le dimanche 1er septembre, à 2 h. p.m. A la réception de la mère de Julien, Puck compte sur sa mère pour retrouver son Claude, séquestré par son oncle. Marie-Thérèse ne veut pas que Julien quitte son père: sans le sou, il ne figurerait plus dans les projets de Marie-Thérèse qui veut épouser un millionnaire. Pierre et Dominique nous réservent une surprise.

Opérette

Le 2e tableau du 3e acte de "Mam'zelle Nitouche" de Florimond Hervé sera à l'affiche le dimanche 1er septembre, à 2 h. 30 p.m. Cette réalisation de Francis Coleman met en vedette Jacqueline Plouffe, entourée de Jean Gagnon, Lionel Daunais, Rose Rey-Duzil et Bertrand Gagnon.

Le "Théâtre populaire"

Si l'on excepte Pirandello, dont les oeuvres ont été jouées souvent au Canada, le théâtre moderne italien est assez mal connu de notre public.

Les dramaturges italiens ne manquent pourtant pas et certains d'entre eux écrivent admirablement, comme en jugeront les téléspectateurs, le dimanche 1er septembre, à 3 h. p.m., lorsqu'ils verront, au "Théâtre populaire", "Les dernières cinq minutes" d'Aldo de Benedetti.

Cette pièce est une comédie très fine, spirituelle, légère, facilement accessible à tous sans manquer malgré cela d'un certain sérieux qui étonne et fait réfléchir.

"Les dernières cinq minutes" ont un cachet d'originalité assez rare dans les comédies de ce genre. Cette oeuvre réserve aux téléspectateurs une véritable surprise.

Aldo de Benedetti a créé des personnages extrêmement vivants et savoureux. Nicole et Charles, ses héros, possèdent à coup sûr des caractères comme on n'en rencontre pas tous les jours. Ils ont également des conversations qui ne souffrent pas la banalité et le moins qu'on puisse dire est que leur comportement se ressent de leurs conversations. Ces dernières sont enlevées de main de maître. L'auteur des "Dernières cinq minutes" connait bien son métier.

L'art du dialogue n'a pas de secrets pour lui. Il sait agencer questions et réponses, silences et volubilité. Il sait la portée d'un mot, la signification d'une nuance et il en joue avec une habileté étonnante.

Si Benedetti n'ignore rien des lois du dialogue, il est également bien au fait des lois de l'art dramatique. Il peut modifier, avec beaucoup d'aisance, des situations qui paraîtront aux téléspectateurs immuables ou inextricables.

"Les dernières cinq minutes" mettent en vedette Gisèle Schmidt (Nicole Franqui) et André Fouché (Charles Favert). Ils seront entourés de: Suzanne Langlois (Isabelle Comporse); Lise L'Heureux (la jeune mariée); Edgar Fruitier (Philippe Rondier); Jean Daigle (le jeune marié); Marcel Cabay (le garçon); Gaétan Labrèche (le chauffeur); Marc Cottel (le valet de chambre) et Gil Laroche (Bob Fallières).

C'est Mario Duliani qui a fait l'adaptation de cette comédie présentée dans des décors de Michel Ambrogi, avec des costumes de Colette Godard, réalisée par Bruno Paradis.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.0.
Etranger: 6 mois, $.200; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à
La Liberte et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: Sp 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La Liaison française dans l'Ouest

I — Ce qu'elle nous apporte

Encore cette année, la Liaison française a amené du Québec et des Maritimes plusieurs centaines de voyageurs vers l'Ouest canadien, leur permettant de constater par eux-mêmes à quel point le fait français est vraiment une réalité nationale, "a mari usque ad mare".

Le dernier de ces groupes de voyageurs de l'Est est venu plus spécialement pour prendre part aux grandes assises du congrès de l'ACELF à Edmonton, du 13 au 16 août, continuant ensuite sa tournée patriotique jusqu'à Victoria. **La Liberté et le Patriote** envoya l'un de ses rédacteurs comme son représentant au milieu de ces 85 voyageurs du Québec. C'était là une excellente occasion d'entrer en contact avec l'élite des éducateurs du Québec, de faire acte de présence chez certains de nos lecteurs des provinces de l'Ouest, et aussi de mieux connaitre sur place la complexité de leurs difficultés et les ressorts secrets de leurs espoirs.

Il faut dire tout d'abord qu'au cours du congrès de l'ACELF, grâce à la présence de plus de 650 congressistes canadiens-français et acadiens venus de neuf provinces du Canada, Edmonton pouvait à bon droit être considérée comme la capitale temporaire du Canada français et de ses éducateurs les plus éminents. Pour comprendre cela, il n'y a qu'à relire les nombreux rapports parus alors dans les journaux de langue française et de langue anglaise du pays tout entier. C'était là une nouveauté pour les délégués venus de l'Est, et même pour les représentants des minorités de l'Ouest. Nouveauté extrêmement encourageante pour un organisme qui se veut vraiment national. D'autant plus que non seulement le gouvernement de Québec, mais aussi ceux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick avaient contribué financièrement au succès de ce grand congrès d'éducateurs et envoyé leurs représentants officiels. Le gouvernement provincial de l'Alberta, les autorités municipales d'Edmonton et les responsables de l'Université de l'Alberta surent aussi manifester de façon tangible leur profond intérêt. A remarquer que les services de la Presse canadienne envoyèrent aux journaux du pays des rapports plus détaillés sur le congrès de l'ACELF que sur celui de la Canadian Teachers' Association qui avait pourtant lieu en même temps à Edmonton.

La semaine passée, les lecteurs ont pu lire dans ces colonnes un compte rendu de ce congrès. Cette fois, parlons plutôt des voyageurs de la Liaison française qui firent tout le voyage jusqu'à Victoria sur les wagons du Pacifique Canadien. Trois Manitobains, deux Clercs de St-Viateur de la Maison St-Joseph d'Otterburne et le rédacteur-adjoint du journal, s'étaient joints à eux à Winnipeg. Le groupe des 85 Québecois comprenait 6 prêtres, plusieurs Frères et Soeurs, des inspecteurs et des commissaires d'écoles, des instituteurs et des institutrices, etc. Une élite, quoi! Il est d'autant plus intéressant de connaître les réactions de ces voyageurs, que la plupart étaient déjà venus jusqu'à Winnipeg lors du congrès de l'ACELF en 1953 ou avaient visité les vieux pays d'Europe. Il s'agissait donc de gens habitués à voyager, capables de découvrir plus que de simples touristes.

Disons d'abord que, partout, ces visiteurs du Québec ont affirmé le fait français, sans discours, par leur simple présence. Sur les sept voitures qui leur étaient spécialement réservées, dans les gares et les hôtels, au cours des tournées en autobus, dans les parcs publics et les restaurants, partout ils firent preuve d'une grande dignité, ils manifestèrent un esprit d'équipe incomparable, ils répandirent leurs conversations françaises joyeusement animées et les gais refrains de la chansonnette française. Tout cela créait parfois une forte impression dans les milieux anglo-saxons. La première attitude était souvent celle de la surprise ou de l'émoi, mais tout cela faisait graduellement place à une sympathie amicale.

Citons ici deux seuls faits. Les 85 voyageurs revenaient de Victoria à Vancouver. Que faire sur le navire, pendant plus de 4 heures, sinon chanter et danser? Voilà pourquoi, à un moment donné, M. G. Lachance, représentant du Pacifique Canadien au milieu des voyageurs, invita "La Liaison française" sur le pont avant du navire. Et l'on donna aux autres voyageurs le plus magnifique concert de chansonnettes françaises dont ils pourront jouir au cours de leur vie. Après 90 minutes, le concert cessa. Mais il fallut bientôt recommencer, à la demande d'une forte délégation d'Anglais et d'Américains désirant réentendre "Alouette", "Meunier, tu dors", "Les cloches du hameau", etc. Des auditeurs s'efforçaient agréablement de chanter avec nous "Alouette, gentille alouette". D'autres, pris par le mouvement, applaudissaient, les larmes aux yeux, émus par tant de saine gaieté. Il fallait bien continuer. Ce fut alors la ronde des chansons à répondre, des canons, des danses du folklore, etc. C'est ainsi que, sans discours, une atmosphère française régna de Victoria à Vancouver.

Un deuxième fait, non moins impressionnant. Lorsqu'au retour à Winnipeg les trois Manitobains durent quitter le groupe, ils furent l'objet d'une amicale démonstration qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Tous leurs compagnons de voyage les entourèrent dans la gare du Pacifique Canadien et entonnèrent de nouveau quelques chansonnettes de leur riche répertoire. Le concert se termina par l'O Canada, chanté en français et avec grande vigueur. A ce moment, les nombreux auditeurs de langue anglaise se mirent à applaudir à pleines mains ces valeureux et joyeux Québecois. Il est certain que les gares de Winnipeg n'ont pas l'habitude de tels spectacles.

Ces deux faits prouvent que les groupes de la Liaison française par leur seule présence dans l'Ouest affirment victorieusement que le Canadien français est partout chez lui au Canada, "a mari usque ad mare". Mais, si les Québecois apportent ainsi un puissant support à leurs frères de l'Ouest, ils reçoivent aussi beaucoup d'eux au cours de leur voyage. C'est ce que nous montrerons, la semaine prochaine.

Techniques de diffusion à la Semaine sociale de Montréal

La XXXIVe Semaine sociale du Canada aura lieu à Montréal du jeudi soir 26 septembre au samedi soir 29. Elle a comme sujet: "L'influence des techniques modernes de diffusion, c'est-à-dire des agents qui agissent directement sur l'homme soit pour l'informer, soit pour le distraire, soit pour augmenter sa culture.

La première journée de la Semaine, le vendredi 27 septembre, sera consacrée à des exposés sur le rôle et l'influence de ces techniques: la presse, par M. Alfred Ayotte, journaliste à la Presse; le cinéma, par M. Guy Roberge, président de l'Office national du Film; la radio et la télévision, par M. Raymond David, de Radio-Canada. Le dernier cours de chaque jour sera suivi d'un carrefour où un échange de vues pourra avoir lieu entre le conférencier et les assistants. Les sujets au programme et les personnalités qui les traiteront indiquent l'intérêt que présentera cette première journée de la Semaine sociale.

Directives du primat de Belgique

S. E. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines et primat de la Belgique, a consacré sa lettre pastorale du Carême 1957 à un commentaire du Radio-Message Pontifical de Noël. En conclusion, le cardinal rappelle que la loi scolaire, imposée par le gouvernement socialo-libéral de M. Van Acker à la Belgique, est "une loi néfaste et injuste", heurtant la liberté de conscience et le principe d'égalité entre les citoyens. Ce rappel est formulé à un moment où les socialistes se vantent d'avoir apaisé l'opinion sur le terrain scolaire et d'avoir mis un terme à la guerre scolaire de 1955.

Le cardinal fait également allusion à un nouveau champ de frictions entre chrétiens et socialistes en Belgique: celui de la santé et de la sécurité sociale. Il approuve "l'opposition tenace" aux projets gouvernementaux dans lesquels il voit une atteinte grave au principe de la liberté et du respect des consciences.

Le Centenaire de l'Oeuvre des Campagnes

"L'Oeuvre des Campagnes" a célébré le centenaire de sa fondation par l'abbé Vandel, dont la cause de béatification est introduite à Rome. Son siècle de labeur a été fructueux à l'Eglise et à la France jalonnée des Comités diocésains qui réalisent auprès des presbytères villageois l'effort du Siège central de Paris, 2, rue de la Planche. Celuici est sous la direction du R. P. Le Jariel, S.J., et sous la présidence de la comtesse de Warren.

"L'Oeuvre des Campagnes" depuis cent ans poursuit sa tâche dans la réalisation de ses buts: missions paroissiales, écoles paroissiales, oeuvres postscolaires, bibliothèques, besoins du culte. Elle reste fidèle à la pensée apostolique de son fondateur: soutenir les curés des paroisses rurales de France dans leur ministère sacerdotal.

Les manifestations pour la célébration du centenaire ont eu lieu en l'église de la Madeleine où un salut solennel d'action de grâces fut chanté par des artistes de l'Opéra et du Conservatoire, puis, dans les salons de l'hôtel Continental, sous la présidence de S. E. le cardinal Feltin, où M. Léon Bérard, de l'Académie Française, a parlé "des églises de France".

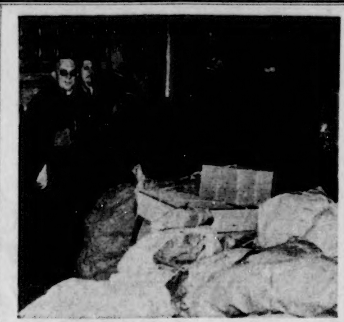
Semaines sociales 1957

Les Semaines sociales établies maintenant dans un bon nombre de pays exercent sur l'opinion publique, et surtout les esprits dirigeants, une influence considérable. Patronnées par l'épiscopat, elles reçoivent du Souverain Pontife un message annuel de félicitations et de conseils, qui leur confère une autorité spéciale.

Il en a été ainsi cette année pour l'Espagne dont le sujet était la communauté internationale, pour la Colombie, le problème du logement, pour la France, la famille. Il en sera de même bientôt pour l'Italie: aspects humains de la transformation agraire, et pour le Canada.

Les Semaines sociales du Canada existent depuis 1920. Elles tiendront cette année leurs assises à Montréal du 26 au 29 septembre. Le sujet qui sera traité est d'une grande actualité: Influence de la presse, du cinéma, de la radio et de la télévision. Le programme complet paraîtra bientôt.

On peut s'adresser pour tout renseignement au secrétariat des Semaines sociales: Institut Social Populaire, 25, rue Jarry ouest, Montréal.



Le monde se méritera la paix par le constant exercice de la charité partout où elle requiert que des secours soient dépêchés d'urgence ou de façon continue. C'est là le but de la quête pour les "Charités papales, les victimes de la guerre et les oeuvres d'assistance de l'épiscopat" qui se fera dans toutes les églises du Canada, le 8 septembre prochain. Il n'a été de meilleur exemple que la sympathie témoignée au malheureux peuple hongrois. Tous les pays où existe une Caritas nationale ont répondu avec empressement à l'appel. Nous voyons ici **S. Exc. Mgr Marella Paolo**, nonce apostolique en France, au moment où il parcourt les magasins du Secours Catholique de Paris, d'où ont été expédiés en Hongrie de nombreux colis de toute nature. (CCC)

Billet du vendredi

A la suite des Pères Blancs, au coeur de l'Afrique

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Quand S. Exc. Mgr Gabriel Champagne, de la Société des Pères Blancs, évêque de Tamalé au Ghana, Afrique occidentale, fut sacré à St-Hyacinthe par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, il y avait autour de lui quatre autres évêques africains, comme lui Canadiens d'origine, appartenant à la même communauté: LL. EE. NN. SS. F.-X. Lacoursière, évêque titulaire d'Amadessa, ancien missionnaire dans l'Uganda; Guillaûme Trudel, à sa retraite à Montréal; Alfred Lanctôt, évêque de Bukoba, et Firmin Courtemanche, vicaire apostolique de Fort-Jameson en Rhodésie du Nord.

Au moins cinq autres évêques canadiens Pères Blancs n'avaient pu se rendre au Canada pour l'événement: LL. EE. NN. SS. Oscar Julien, ancien vicaire apostolique de Nyassa, à sa retraite; Marcel St-Denis, préfet apostolique du Nyassa-Nord; Gérard Bertrand, évêque de Navrongo, et Louis-Joseph Cabana, archevêque de Rubaga en Uganda.

Pour être fascinants et dignes, ces hommes sont les plus simples du monde. Ils se font comme un point d'orgueil de le demeurer. Ils ont toujours été proches des humbles, des petits, des primitifs, et il leur fallut s'habituer, dès les premiers jours de leur travail missionnaire, à ne point paraître trancher sur leur entourage, ou le dominer. Avec ce résultat qu'ils restent plus jeunes que leurs années, plus humains que la plupart et souples, détachés des contingences, d'eux-mêmes.

* * *

Glenn Kittler, écrivain américain, journaliste qui se plaît à courir le monde et le regarder vivre, vient de publier sur les Pères Blancs un ouvrage qui est comme une révélation pour le monde anglo-saxon. Même pour ces Anglais des colonies africaines, nés dans la brousse et qui y poursuivent leurs activités, tant dans l'Uganda que dans le Kenya et le Nyassa, le Tanganyika, les Rhodésies du Nord et du Sud, la Nigérie, la Côte d'or devenue le Ghana, le Togo.

Les blancs religieux exercent leur apostolat dans la plupart de ces pays, depuis près de quatre-vingt-dix ans, et ce sont eux qui relevèrent le niveau moral et social de peuplades croupissant dans la misère, la sauvagerie, et qui sont à préparer l'une des grandes révolutions de notre époque, dans le sens de l'humanisme et de la civilisation: l'affranchissement et la montée de l'Afrique Noire vers des destinées nouvelles.

C'est à tel point que S. S. Pie XII, chef de l'Eglise de Rome, ne cesse d'édifier, avec les meilleurs éléments à sa disposition, la hiérarchie noire de l'Afrique, estimant qu'un clergé indigène s'impose de plus en plus, pour la conquête des âmes et la saine orientation des nationalismes qui se développent dans les pays africains. On compte aujourd'hui plus de vingt évêques de race noire sur le continent, et l'un d'eux, S. Exc. Mgr Laurian Rugambwa, des territoires du Tanganyika en Afrique orientale anglaise, a signé la préface du livre de Kittler. (1)

* * *

La Société des Missionnaires d'Afrique, soit celle des Pères Blancs, — ainsi nommés à cause de leurs vêtements — fut fondée en 1868 par S. E. le cardinal Lavigerie. Elle n'a qu'un objet: l'évangélisation des nègres africains. Ses prêtres aujourd'hui sont au nombre de 2,253, qui administrent 37 diocèses et 577 postes de mission. Ils viennent de tous les pays, par goût et par choix, et 226 d'entre eux, originaires du Canada français, consacrent leur science et leur vie au relèvement des populations qui les entourent. Ils frayent chaque jour avec elles, s'adaptent à leurs coutumes, fondent pour elles des écoles et des collèges, des hôpitaux et des dispensaires, pratiquent ensemble, auprès d'elles, les charités spirituelle et corporelle.

Leur oeuvre est immense, s'adressant à des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, qui deviennent de plus en plus un apport et un actif pour le monde civilisé. Les Pères Blancs partirent de loin, de rien, lancés à l'aventure par le cardinal fondateur de leur Ordre, et l'on n'a aucune idée de l'immensité de leur travail. On a beau lire et apprendre à ce sujet, il paraît qu'il faut voir, sur les lieux, pour se rendre compte. En près d'un siècle, les religieux à blanche soutane en virent de toutes les couleurs.

Nombre d'entre eux moururent martyrs, d'autres succombèrent aux maladies tropicales, d'autres aux attaques de bêtes féroces. Ils luttèrent contre des administrations peu sympathiques, ou hostiles, et contre les préjugés religieux, les pratiques païennes. Ils eurent à combattre la polygamie, la prostitution commercialisée, les abus de l'alcool, les meurtres rituels, la sorcellerie, la paresse, l'apathie. Ils tinrent bon, ils grandirent, et les Noirs qu'ils aiment grandissent avec eux.

L'ILLETTRE.

(1) The White Fathers, par Glenn D. Kittler. Harper & Bros, New-York.

Semaine du dimanche

La prochaine Semaine du dimanche aura lieu du 28 janvier au 3 février 1958. Le sujet de la prédication sera: "Le dimanche est nécessaire à l'homme". La Ligue du dimanche invite ses membres et tous ceux qui s'intéressent à l'observation du précepte dominical à prendre part à cette Semaine et même à sa préparation. Les groupes d'Action catholique et toutes les associations d'apostolat laïc pourraient prévoir une réunion durant cette Semaine qui serait consacrée à l'observance du dimanche, à une causerie sur ce sujet ou encore peut-être à un examen collectif.

Qualités des gouvernants

L'esprit de justice et de vérité chez les gouvernants, telle est l'intention de l'Apostolat de la Prière pour le mois de septembre, intention approuvée par le Souverain Pontife et qui sera l'objet, durant ce mois, des prières de millions de catholiques, membres de ce groupement répandu à travers le monde. Tous sont invités à se joindre à cette croisade de prières, bien nécessaire à cette époque où dans un grand nombre de pays cet esprit de justice et de vérité fait défaut aux gouvernants pour le plus grand dommage des citoyens et de leur famille.

— Ce n'est rien d'avoir de l'esprit et de bien parler; tout cela, sans la prudence et la charité, ne fait que nuire.

BOSSUET.

TERRE DE MES AÏEUX...

(Suite de la première page)

me parlait depuis quelques semaines comme d'un des principaux centres "de la prière communautaire".

J'arrivai à Saint-Pothin vers 5 h. 30 p.m., au moment même où les fidèles commençaient à emplir l'immense nef et même le choeur. A 6 h. exactement, alors que je commençais à saisir la pleine signification symbolique des décors qui m'avaient d'abord paru bien étranges, le curé s'approcha du lutrin placé du côté de l'évangile et il commença "la messe des catéchumènes". Lectures bibliques, prières communes, chants liturgiques: tout était orienté de façon à nous préparer à la grande action du sacrifice que nous allions offrir, dans quelques instants, par le ministère du célébrant qui entrait à 6 h. 30. A ce moment, l'église était pleine à craquer. Tous étaient groupés, au plein sens du mot, autour de l'autel. Tous étaient prêts à jouer leur rôle dans le grand jeu.

Dès les prières au bas de l'autel, récitées avec lenteur et dignité par le célébrant et dialoguées par toute la foule, je compris que les paroissiens de Saint-Pothin ne venaient pas assister à un monologue en latin pendant lequel ils réciteraient leur chapelet. Le dialogue se continua ainsi durant toute la messe. A l'occasion, le curé, toujours au lutrin, commentait brièvement le sens de tel ou tel texte lu ou prié. Durant son sermon court, simple et concret, il dégagea clairement le sens spirituel de l'évangile du jour. Après le Credo, il rappela que la quête est le moyen de prendre part à l'offertoire. Aux deux Mementos des vivants et des morts, il lut les intentions de ses paroissiens: "prions pour Etienne qui a trouvé du travail mardi dernier, pour Louise qui vient de se fiancer, pour la famille X qui s'est enfin trouvé un logement", "prions pour ceux qui sont morts depuis dimanche dernier..." et la liste des noms suivit lentement. Au moment de la communion, tous s'approchèrent de la table sainte: la distribution des hosties fut longue, accompagnée de chants appropriés à la saison liturgique.

La cérémonie dura deux heures, mais aucun des fidèles ne quitta l'église avant la fin. J'avais vraiment l'impression de me trouver au milieu d'une foule en prière d'adoration, dont les membres étaient tous unis comme fils de Dieu et comme parties de la communauté paroissiale. J'appris par la suite que les résultats obtenus à Saint-Pothin se répètent à divers degrés dans plusieurs paroisses de la ville et du diocèse de Lyon et que la liturgie, ainsi vécue par tous, ramenait à Dieu beaucoup d'âmes qui s'étaient malheureusement éloignées de toute pratique religieuse. Quelques jours plus tard, en pleine semaine sainte, je serais témoin à Paris de réalisations liturgiques aussi réussies qu'à Saint-Pothin. Il y a lieu d'espérer, quand un peuple prie avec tant de ferveur la prière officielle de l'Eglise.

• • •

C'est au cours de mon séjour à Lyon que j'ai connu M. Henri Legoff, apôtre laic qui consacre sa vie à diffuser dans tous les foyers la presse catholique.

Un confrère oblat m'avait raconté à Rome l'histoire de cet apôtre. M. Legoff est un savant, professeur de Hautes Mathématiques à l'Université de Lyon. Ayant entendu dire, un certain dimanche, que tous les paroissiens doivent accomplir quelque chose pour le bien de leur paroisse, il se rendait le soir même chez son curé pour lui dire: "Je suis l'un de vos paroissiens. Que dois-je faire pour vraiment mériter ce titre?" Le curé, pris par surprise, demanda quelques instants de réflexion: "M. Legoff, conclut-il, pouvez-vous consacrer quelques heures chaque semaine à la diffusion des journaux catholiques?" L'apôtre de la bonne presse était né. Il se lança avec ardeur dans l'apostolat qu'on lui confiait.

Bientôt, le problème se posa: comment concilier vie familiale, vie universitaire et vie apostolique? M. Legoff consulta son grand ami, M. Folliet, et pria longtemps le bon Dieu pour trouver la meilleure solution. Après quelques semaines, il sacrifiait son avenir comme savant en décidant de discontinuer sa thèse, travail qui lui aurait valu ses titres à la Faculté des Hautes Mathématiques et un salaire de tout repos. Il ne garderait que 4 heures d'enseignement à l'Université, pour donner tout le reste de son temps comme secrétaire général du Centre d'Information Diocésain. Depuis ce temps, il parcourt sans cesse le diocèse de Lyon, organisant dans toutes les paroisses des journées d'exposition de la presse catholique, encourageant fortement les chefs des comités paroissiaux par son bulletin de liaison, passant de longues heures dans son sombre bureau de la rue Paul-Chenavard, etc.

J'ai passé plus de deux heures avec cet apôtre. Je lui ai longuement parlé de **La Liberté et le Patriote**. Il m'écouta avec grande attention, saisissant sur le vif la situation complexe d'un journal de minorité catholique et française qui doit servir quelques milliers de familles répandues sur un territoire plus vaste que la France. Je n'oublierai jamais les bons conseils qu'il sut me donner, encore moins sa promesse de venir un jour au Manitoba pour nous aider à répandre davantage notre journal. En attendant cet heureux jour, il souhaitait que se trouve chez nous un laïc prêt à se consacrer totalement à la diffusion du journal catholique dans un milieu à majorité protestante.

• • •

C'est au cours de mon séjour dans la région de Lyon que j'eus le bonheur de me rendre à Ars, où la vieille église du saint curé n'a pas changé depuis sa mort, le 4 août 1859: son confessionnal, la crédence sur laquelle il écrivait ses sermons, sa chaire des catéchismes, etc., tout rappelle le souvenir du "patron de tous les curés de l'univers". Cette vieille église est aujourd'hui prolongée par la rutilante basilique de Sainte-Philomène où repose, dans un reliquaire de cristal et de bronze doré, le corps même de saint Jean-Marie Vianney conservé dans l'intégrité de ses membres.

Tout près, dans la maison du saint, le pèlerin pénètre dans la salle à manger où l'on conserve entre autres choses son lit brûlé en 1857 par des mains infernales. Dans la cuisine, il y a dans la cheminée la fameuse marmite aux pommes de terre qui fournissait le menu quotidien du saint. Au premier plancher, dans sa chambre, on peut voir sur le mur les traces sanglantes de ses épaules flagellées. Dans la chambre dite des reliques se trouvent de multiples souvenirs du saint curé, spécialement les linges sacrés et les ornements sacerdotaux dont il se servit durant son long ministère.

Un pèlerinage à Ars, quand on est prêtre, comporte des leçons incomparables.

Le jeûne

Que faut-il penser du jeûne? Est-il préjudiciable, nuisible à la santé, au coeur humain? A cette question vient de répondre un médecin fort en vue, le Dr Paul Dudley White, qui traita le président Eisenhower et qui, ultérieurement, se rendit visiter le pape Pie XII.

A New-York, en présence des membres du "Sales Executives Club", cet éminent médecin de Boston a déclaré:

"Grâce à leur sens commun, nos ancêtres semblent avoir mieux su que nous-mêmes comment prendre soin de leur santé. Le jeûne est une bonne chose. Nos ancêtres se rendaient compte que le jeûne est bon non seulement pour l'âme, mais aussi pour le corps. Le jeûne n'est préjudiciable à personne. Au contraire, il est profitable à plusieurs."

Dans sa causerie, le Dr White formulait précisément des recommandations pour la prévention des troubles cardiaques.

A vrai dire, nombreux sont ceux qui gagneraient à être plus fervents adeptes du jeûne, pour ne pas dire de la plus simple modération.

(L'Action Catholique)

Associations cath. dans l'Inde

Le R. P. James Stuart Tong, S.J., de Chicago, a reçu de l'épiscopat de l'Inde la mission d'organiser des associations (guilds) d'infirmières catholiques à travers le pays. Le jésuite américain, né il y a 44 ans à Owensboro, Ky., s'est aussitôt mis à l'oeuvre. Il a l'intention d'organiser aussi une association d'hôpitaux catholiques, et même une école de médecine catholique.

L'oeuvre historique du professeur W. L. Morton

X

La première guerre mondiale devait laisser dans son sillage une foule de problèmes économiques et sociaux qui finirent par faire éruption en 1939. Le Canada ne fut pas exempt des malaises et des crises qui ravagèrent l'Europe et eurent des répercussions en Afrique et en Asie. Le Manitoba connut, lui aussi, ses heures d'angoisse. Après la grève de 1919 survint une période d'ajustement, mais bien des esprits étaient encore aigris et mécontents. Comme toujours, on chercha la solution dans des formes politiques nouvelles. Les fermiers décidèrent de se former en parti politique. En 1920, une vague favorable les fit surgir au sommet. Les chefs en furent plus surpris que nul autre et ils durent aller en dehors de leur enceinte pour se trouver un chef. Ils allèrent chercher John Bracken, alors principal du Collège d'Agriculture, et lui confièrent le gouvernement.

John Bracken n'était pas un homme de parti. Le professeur Morton signale qu'il inaugura au Manitoba une politique qui tenait compte des opinions des groupes les plus importants. Le gouvernement n'aimait pas prendre position mais laissait les ministres et les membres libres d'appuyer ou de rejeter telle mesure ou tel projet de loi: on vit l'introduction de bon nombre de bills privés. Ainsi, quand il s'agit de restaurer le Wheat Board, malgré le désir de l'Alberta et de la Saskatchewan, Bracken laissa les ministres et les membres libres et le projet fut battu. Il en fut de même du projet de la stérilisation des défectueux mentaux: la mesure, qui avait reçu l'assentiment de la Chambre en deux fois, fut battue au troisième vote à la suite de l'opposition des catholiques.

L'administration Bracken fut, sinon brillante, au moins honnête et tolérante. Le gouvernement favorisa les fermiers plutôt que les ouvriers. Ainsi les impôts, au lieu d'affecter la propriété foncière, furent imposés sur les salaires et les autres revenus. Les sociétés de prêts furent réorganisées et eurent l'appui du gouvernement. Peu à peu, les "pools", sorte de sociétés coopératives, s'organisèrent. A la suite de la visite de Sapiro, quarante pour cent des fermiers acceptèrent de livrer leurs récoltes de divers grains au "Pool". Grâce à Bracken et à ses connaissances en agronomie, l'agriculture se diversifia. La région minière du nord de la province s'ouvrait graduellement et l'on vit pour la première fois l'installation d'un moulin à papier au Manitoba. En 1927, le moulin de Pine Falls mit sur le marché le premier papier fait de bois de pulpe.

De plus, le gouvernement encouragea la culture de la betterave à sucre, malgré les prophéties de malheur. En général, la situation s'améliora peu à peu. Le gouvernement entra en relation avec la Northwestern Company et la Winnipeg Electric en vue d'augmenter le rendement hydraulique de Seven Sisters. C'était une bonne administration, prudente, honnête, en marge des partis politiques.

Ce fut sans doute la raison des faibles majorités du parti progressiste durant ces années de saine régie. Bracken, qui savait au besoin manoeuvrer, parvint à s'unir au parti libéral en lui promettant un certain nombre de ministères. Plus tard, il devait s'attirer les conservateurs, malgré quelques protestations de façade.

Le Manitoba vit un commencement de renaissance musicale et littéraire. Des hommes comme Dafoe, Chester, Martin, Healy, Ewart, animateurs d'un mouvement nationaliste, d'autres encore comme Grove, Ostenso, Constantin Weyer. Puis vers 1930 apparut, sans prémonition, la tête hideuse de la dépression. On crut d'abord à une crise passagère comme la province en avait vue plusieurs fois au cours de sa vie, si courte fut-elle. Mais il y eut diverses complications qui ajoutèrent au malaise. Au cours de ces années lugubres, le Manitoba dut faire face à une sécheresse constante, à des vents inaccoutumés, à la rouille des grains et à des millions d'insectes. Les prix, il va sans dire, étaient tombés au plus bas niveau. Les cartels de blé, incapables de rembourser les banques, durent déclarer faillite. Il y eut, pour ajouter au malaise général, le scandale Machray où les fonds de l'Université, de sociétés de bienveillance et de corps religieux disparurent tous ensemble.

Chez les Anglo-Saxons, peut-être encore plus rapidement que chez les Latins, les crises économiques se traduisent rapidement par des mouvements politiques même si on observe en général des formes moins radicales. Au Manitoba, on vit naitre le CCF dont le but était premièrement d'unir les ouvriers et les fermiers mais qui dut se contenter de l'appui des unions ouvrières. Le Crédit Social fit bientôt son apparition et ce fut la défaite de Bracken en 1936. C'est sur cette note déprimante que M. Morton clôt son chapitre dix-septième.

(A suivre)

A. d'ESCHAMBAULT, ptre.

Films français au Manitoba

Environ cinq cents films éducatifs français sur une variété de sujets qui s'étendent de l'aviation jusqu'aux associations de parents et maîtres sont à la disposition des groupes de langue française partout au Manitoba.

Ces films ont presque tous été réalisés par l'Office National du Film, et ils se trouvent au bureau de la Société d'Enseignement Postscolaire, à St-Boniface. Ils couvrent une variété de sujets, tel qu'agriculture, santé et bien-être physique, nature, géographie, voyages, science, arts, industrie et syndicalisme ouvrier.

Depuis quelque temps, la Société d'Enseignement Postscolaire et le Conseil du film de St-Boniface, s'occupent de faire circuler ces films éducatifs et documentaires dans les centres français de la rivière Rouge, le long de l'Assiniboine, dans les montagnes Pembina et dans le nord-ouest du Manitoba.

Cet automne, la Société d'Enseignement désire placer en dépôt dans tous ces milieux de langue française, des quantités de films à sujets variés. Chaque dépôt, qui serait l'équivalent d'une petite bibliothèque de films de 16 millimètres, comprendrait 25 films, chacun d'une longueur de dix minutes en montant. Les films seraient remplacés chaque deux mois afin de donner aux gens des diverses paroisses un nouveau choix. Ces films seraient destinés aux enfants et aux groupements adultes paroissiaux et aux associations bénévoles.

Bons résultats à Lorette

L'hiver passé, le village de Lorette, au sud-est de St-Boniface, a reçu un de ces dépôts de films sous forme d'essai, afin de voir si la demande serait assez forte pour élargir ce genre de distribution. Le résultat — une vingtaine de représentations au cours de deux mois — indique que là où il y a un projecteur de 16 millimètres à la disposition des écoles et autres groupements, ces films peuvent satisfaire à un besoin réel. Ce placement apportait les films chez les usagers et enlevait le besoin de communiquer avec St-Boniface à chaque occasion.

La Société d'Enseignement Postscolaire, par l'intermédiaire du Conseil du film à St-Boniface, peut offrir ce service de films à tous les centres. Pour les gens de la ville, moyennant un abonnement de dix dollars pour l'année, la cinémathèque fournit 75 films et l'usage d'un projecteur à taux réduit. Les gens de la campagne, pour l'abonnement de dix dollars, recevront un service de dépôts circulants qui changeront chaque deux mois

Ceux qui désirent plus de renseignements sur les films français peuvent s'adresser au bureau de la Société d'Enseignement Postscolaire, 138, avenue Provencher, St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Comité des jeunes

Le Grand Chevalier continue son travail d'organisation afin de compléter les effectifs du Conseil. Mercredi dernier, le comité des jeunes a tenu sa première réunion. Il aura probablement un rapport à présenter à la prochaine réunion. Ce comité mérite certainement l'encouragement de tous les frères.

Cours sur la religion

Des cours sur la religion seront donnés à l'auditorium de l'école de Holy Cross, 300, rue Dubuc, Norwood, tous les mardis et vendredis soir, de 8 à 9 h., à partir du 20 septembre. Les intéressés pourront obtenir plus de renseignements en s'adressant au frère Marcel Lafleur.

Prochaine réunion

La première assemblée du mois de septembre a été fixée au mardi 3 septembre. Le Député de District sera présent pour procéder à l'installation des officiers. Inutile d'insister que le Grand Chevalier s'attend à une présence nombreuse . . .

Rigolons . . .

A la suite de la dernière assemblée, tous les frères présents sont d'accord que tous les frères y gagneraient à relire les constitutions . . . même notre Avocat!

Décidément nos amis Après Tout et Bistouri sont morts. Se seraient-ils simplement perdus en grignotant un épi de blé d'Inde dans les bois de Ste-Agathe? Pourtant, on m'a bien rapporté qu'Après Tout n'était pas à la partie du 18 septembre. M'aurait-on délibérément trompé?

RIGOLETTO.

Décès

Simone Bernard

La petite Simone Bernard, âgée de 6 ans, de 1185, chemin Patterson, St-Boniface, est décédée le jeudi 22 août à l'hôpital King George.

Elle laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Marc Bernard; trois frères, Raymond, Gérard et Paul; trois soeurs, Lucie, Doris et Irène, et ses grands-parents, M. et Mme Henri Simard.

Les prières ont été récitées vendredi à la chapelle P. Coutu. Les funérailles eurent lieu le lendemain, à 3 h. p.m., dans l'église de la Ste-Famille. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface.

Remerciements

M. Emery Normandeau et M. Raoul Normandeau et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du récent décès de Mme Alma Normandeau.

Un reportage sur St-Boniface fut présenté à Radio-Canada

"Réalités canadiennes" a présenté un reportage sur St-Boniface, au Manitoba, le samedi 10 août, de 8 h. 30 à 9 h. du soir, au réseau français de Radio-Canada.

M. Charles Dussault a interviewé plusieurs personnalités de la capitale française de l'Ouest, notamment M. Roland Couture, directeur du poste CKSB, de St-Boniface. M. Couture a parlé du rayonnement de l'entreprise qu'il dirige et de l'influence qu'un poste de radio d'expression française peut avoir dans l'Ouest. M. Couture a abordé aussi le problème de l'intégration de St-Boniface dans l'orbite de sa puissante voisine, la ville de Winnipeg. Les citoyens de St-Boniface ne désirent pas faire partie du grand Winnipeg, que les autorités de cette ville désireraient former. La ville de St-Boniface connait en effet, depuis quelques années, un développement sans précédent et elle entend bien en conserver les fruits.

M. C. Dussault a eu aussi un entretien avec M. l'abbé A. d'Eschambault, historien. M. l'abbé d'Eschambault, qui est membre de la Commission fédérale des sites historiques, a rappelé l'histoire de St-Boniface et, parallèlement, celle des Canadiens français de cette ville. Ces derniers, à tous points de vue, progressent constamment, tant en nombre qu'en influence.

Le reporter de Radio-Canada a aussi visité une usine où l'on fabrique du ciment pré-contraint. Ce matériau relativement nouveau sert aussi bien à la construction des ponts qu'à la fabrication de meubles de jardin. Le ciment pré-contraint est ainsi appelé parce qu'on le compresse pendant qu'il sèche. On peut ainsi, non seulement le rendre plus solide, mais aussi lui donner la forme qu'on veut sans avoir recours aux moyens ordinaires. L'entreprise qui fabrique ce produit, la "Supercrete Ltd", est dirigée par des Canadiens français, dont le président est M. Joseph Boux.

Le problème que pose la minorité canadienne-française dans l'Ouest canadien a été abordé par M. le dentiste Paul-Emile LaFlèche, représentant du Manitoba à l'Exécutif du Conseil de la Vie française en Amérique, par le pro-maire de St-Boniface, M. Georges Guilbault, et par Mme Boutal, du Cercle Molière.

(La Terre de Chez nous)

Danger neutralisé

Une petite araignée noire avec lignes rouges sur le dos, le seul animal sauvage dangereux pour la vie humaine en Nouvelle-Zélande, sera bientôt moins dangereuse, car on a trouvé un antidote à son venin.

Petites Notes

Les membres de la famille de feu Mme Philéas Tétreault (née Lydia Boivin) désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil.

• • •

Naissance

M. et Mme Roland Lafond sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Joseph-Roland-Charles-Mark, né le 9 août à l'hôpital St-Boniface. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Charles Lafond, grands-parents de l'enfant.

Unité Sanitaire de St-Boniface

Cours prénatals

Des cours prénatals pour les résidants de St-Boniface et Norwood commenceront à l'Unité Sanitaire de St-Boniface, 326, rue Taché, le vendredi 6 septembre 1957. Pour plus amples détails touchant l'enregistrement, appelez s'il vous plaît le numéro CHapel 7-1186.

Funérailles de la petite Denise, fille de M. et Mme Jean Paquin

Le lundi 19 août, la petite Denise Paquin, fille de M. et Mme Jean Paquin, demeurant à 232, rue Hill, était hospitalisée.

Sa maladie étant reconnue comme très grave, M. l'aumônier de l'hôpital fut appelé pour lui administrer l'extrême-onction. Le mercredi 21 août au matin, l'enfant rendait le dernier soupir, entourée de ses parents.

Il est difficile de dire le vide que laisse dans son entourage cette petite Croisée, élève modèle, qui avait la sympathie de tous. Elle venait de passer avec succès, en juin dernier, les examens de catéchisme, de français et d'anglais du sixième grade à l'école du Précieux-Sang.

Ses compagnes et compagnons de classe ont tenu à lui rendre hommage en se rendant prier près de la dépouille mortelle au salon funéraire Coutu, en offrant une messe pour le repos de l'âme de cette petite amie, puis en assistant aux funérailles, le vendredi 23 août.

Etaient aussi présents: les RR. PP. E. Savoie, O.M.I., supérieur, et R. Tessier, O.M.I., vicaire de la paroisse, M. l'abbé C. Purcell, plusieurs tantes et cousines religieuses, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, des Soeurs Grises, de nombreux parents et amis. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé, fit la levée du corps et chanta le service.

La défunte, âgée de 10 ans et 10 mois, laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, deux jeunes frères, Gérald et Roger, tous deux élèves de l'école du Précieux-Sang, et ses grands-parents, MM. et Mmes Frédéric Paquin et Arsène Millier, de St-Boniface.

Les porteurs étaient les oncles de la défunte, MM. Lucien, Fernand et Georges Paquin, Valmore et Roger Millier et Alcide Labossière.

Remerciements

M. et Mme Jean Paquin désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par visites, prières, assistance aux funérailles ou offrandes de messe, à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés.



La radio attise toujours la curiosité des jeunes et ces cadets de l'armée ne font pas exception. Les adolescents mettent à profit leurs sept semaines en suivant un cours de signaleur au camp Dundurn, Sask. De gauche à droite, l'on aperçoit les cadets **Archie Vermeulin**, 849, rue Mission, St-Boniface; **Gilbert Perry**, 290, rue Blake, Winnipeg; **Malcolm Mackenzie**, 665, chemin Niakwa, St-Boniface, et debout, **Mike Paelinck**, 1625, avenue Alexander, Winnipeg.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Un ancien du poste revenait passer quelques minutes avec nous au début de la semaine. G.-E. LaFlèche n'a rien perdu de son entrain, il a recueilli au cours de son passage sur les plaines d'Abraham des expressions qui feraient pâmer de rire le présidium de l'Union soviétique. Georges est en congé de deux semaines et doit retourner à son poste d'annonceur bilingue à la télévision de Québec. Il est superflu de lui souhaiter une autre année de succès, puisque déjà il est arrivé.

La mise en chantier du nouveau roman à l'eau de rose qui devait débuter cette semaine a été renvoyée à plus tard. Les deux vedettes devaient écrire le premier chapitre au cours de la soirée, mais la mise en scène s'est cachée derrière les nuages et ils craignent de s'égarer dans les carrières de Garson. Les auditeurs sont donc priés d'être indulgents jusqu'à ce que les beaux jours reviennent.

Un de revenu, deux de partis. Denis Bélair, bronzé comme un natif du pays, a repris son poste au micro lundi matin, tandis que Georges Paquin passe au salon des dames et que Léo Brodeur se prélasse à la pluie dans son patio de la Place Cabana et surveille de près l'éducation de Paul-Claude L.

Samedi prochain, Marie Bouliane, vêtue de blanc et flanquée de demoiselles d'honneur, dira "oui" aux pieds des autels.

Mme Gaudry est venue prêter main-forte aux employés du bureau général. Elle remplace la secrétaire jusqu'à son retour de son voyage au-delà des mers. Cette dernière, depuis son départ, n'a pas donné signe de vie. Serait-ce que le parfum des jardins de la belle France est trop enivrant et fait oublier les rivages enchanteurs de la Rouge?

Vous entendrez sur les ondes de CKSB la semaine prochaine:

Le samedi 31 août, à 8 h. 30, "Réalités Canadiennes", reportage de Timmins, Ontario.

Le dimanche 1er septembre, à 8 h. 30, "Petites Symphonies", symphonie no 8 en fa majeur de Beethoven.

Le lundi 2 septembre, à 8 h. 30 p.m., "Le Petit Théâtre": "L'invité de pierre" de Pouchkine.

Le jeudi 5 septembre, à 7 h. 30, "Naissance du poème", cantique des cantiques.

Du lundi au vendredi inclusivement, de 5 h. 10 à 5 h. 30, écoutez "La Gaieté du Jour" avec Ubald Laurencelle.

CHICAGO — Me Francis Fauteux, C.R., de Montréal, est parmi les cinq membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb réélus, pour une période de trois ans, au Conseil Suprême de cette organisation catholique.



Cité de Saint-Boniface
AVIS

Des soumissions par écrit seront reçues par le soussigné jusqu'a 5 h. p.m., le mercredi 18 septembre 1957, pour:

UN (1) POMPIER
AU DEPARTEMENT D'INCENDIE

Salaire initial: $235.25 par mois; hausses régulières.
Entrée en fonction le 1er octobre 1957.
Période d'épreuve: 6 mois.
Les candidats doivent avoir leur diplôme de 10e année d'éducation et faire connaitre leur expérience — s'il y a lieu — et se soumettre à un examen médical.
Limite d'âge de 21 à 25 ans.
Ceux qui ont fait une soumission dans le passé pour une position semblable devront faire une nouvelle soumission.
Pour obtenir plus amples renseignements et les formules de demandes, adressez-vous au Chef E.-R. GAGNON du département d'incendie, à la station des pompiers no 1.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
greffier

Hôtel de Ville de St-Boniface
Le 27 août 1957.

Congrès diocésain de l'Enseignement religieux, le 7 septembre

Tous sont invités au congrès de l'Enseignement religieux, sous la présidence de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, le samedi 7 septembre 1957.

Programme

10 h. a.m. — Ouverture.

Conférencier: S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface.

1 h. 30 — Sessions d'études.

Divisions — Elémentaire: a) Programme détaillé et expliqué par la Rév. Sr Maria-Célina. Catéchisme: A l'usage des diocèses de France. b) Classe modèle ou application du programme: Mme Cécile Courcelle-Bahuaud. Supérieure: Causerie catéchétique sur la série "Témoins du Christ" par une religieuse.

3 h. 30 — Clôture.

Endroit: Institut Collégial St-Joseph, ave Cathédrale, St-Boniface.

N.B. — On vous recommande d'apporter textes et collation du midi. On pourra se procurer le breuvage sur les lieux.

Pour tous renseignements, appelez: Sr Alice-Emma, téléphone CHapel 7-1085; Fr Irénée Breton, secrétaire, téléphone CHapel 7-1649.

Au Juniorat

Le Juniorat de St-Boniface, foyer de vocations missionnaires dirigé par les Pères Oblats, ouvrira ses portes le 10 septembre prochain pour une nouvelle année scolaire. Ses élèves y reçoivent un enseignement bilingue complet à partir du grade 8 au grade 12 et à la 2e année des Arts.

Manitoba, meilleure province dans la production des oeufs

Le Manitoba peut maintenant revendiquer l'honneur d'être l'une des meilleures, sinon la meilleure province dans la production des oeufs.

Ce fait a été réalisé grâce à M. J. F. Klassen, de Rosenfeld. A l'exposition canadienne nationale tenue à Toronto, qui s'est ouverte le 23 août, ses oeufs lui valurent le championnat incontesté du concours.

M. Ross Cameron, spécialiste en volaille du service d'extension du département d'agriculture du Manitoba, rapporte que sur les 29 entrées, 24 se classèrent dans le groupe méritant des prix. De ces 24, 7 se placèrent premières, 14 en seconde place et 3 au troisième rang.

Les oeufs furent expédiés à Toronto par des producteurs en aviculture et des stations d'oeufs enregistrés. Les diverses sections pour l'adjudication, comprenaient les classes d'oeufs blancs, d'oeufs à écailles brunes et plusieurs classes d'oeufs qui sont offerts en quantité commerciale.

M. Cameron a dit que le Manitoba pouvait être fier de cette réalisation remarquable.

Ce projet a été exécuté par le service d'extension provincial et le personnel de la volaille du département d'agriculture du Canada, présidé par M. E. R. Hooey.

Rayon d'espoir brillant sur les crânes chauves

LONDRES — Si les hommes chauves réagissent comme des souris, peut-être y a-t-il quelque espoir pour leur tête dégarnie.

Un biologiste américain a déclaré au congrès qui étudie les causes de la clavitie, que la radiation peut faire repousser les cheveux ... sur les souris et les lapins.

Le biologiste Herman-B. Chase, de l'université Brown, a précisé que ses expériences ont démontré qu'une dose locale de 1,500 Roentgen est idéale pour la pousse des cheveux chez les souris et les lapins.

M. et Mme Arthur Beaubien en France au premier congrès des villes-soeurs

M. et Mme Arthur Beaubien, de St-Jean-Baptiste, quitteront Winnipeg le mercredi 4 septembre pour se rendre en France prendre part au premier congrès mondial des villes-soeurs, comme représentant du village de St-Jean-Baptiste, Manitoba, ville-soeur du village de St-Jean-Baptiste, dans le département du Finistère en France. Le Finistère, département le plus occidental de la Bretagne, se trouve au bout de la quasi-péninsule qui s'étend vers la lointaine Amérique. Le nom de ce département vient d'ailleurs du latin "finis terrae", fin de la terre. Le voyage se fera sur le Homeric des Home Lines.

Organisé sous les auspices de l'Union Culturelle Française, le congrès des villes-soeurs se tiendra à Versailles du 16 au 21 septembre, avec participation par le président de la France. Parmi les documents qui sont parvenus aux voyageurs du Canada, l'on trouve en plus un message personnel de bienvenue de la part du maire de Paris, M. Pierre Ruais, qui formule des voeux pour "la prospérité de votre ville et le bonheur de ses habitants".

Après le congrès international, M. et Mme Beaubien seront les invités d'honneur du village homonyme du Finistère pendant une semaine. Les "ambassadeurs" de l'Ouest canadien présenteront à leurs hôtes la collection complète de "La Bonne Chanson" de Gadbois. Mme Beaubien a préparé une chanson d'occasion sur le thème "beau" et "bien" et aussi un morceau de piano sur le thème "Alouette". Un parchemin enluminé sera déposé dans les archives de la ville-soeur pour commémorer cette visite.

M. Beaubien, préfet de la municipalité de Montcalm, est membre de la Commission d'enquête sur le coût de la prévention des inondations et membre actif de plusieurs sociétés fraternelles et patriotiques. Il réside à St-Jean-Baptiste depuis 1916. Mme Beaubien (née Germaine Martel) est née à Fort William, mais sa famille est intimement liée à l'histoire de St-Jean-Baptiste, dont elle a fait une étude approfondie. M. Alphonse Marion remplacera M. Beaubien comme maire-suppléant pendant l'absence de ce dernier.

Bon voyage aux représentants de l'Ouest canadien-français au congrès des villes-soeurs dans la "mère" patrie!

Précieux-Sang

Décès

Mme William Brown, née Viola Paul, l'une de nos plus dévouées paroissiennes, est décédée subitement le samedi soir 24 août. Elle laisse dans le deuil son mari et 4 enfants. Ses funérailles eurent lieu le mercredi 27 août dans notre église. Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, officiait.

Depuis trois ans, Mme Brown s'est dévouée avec une gaieté inlassable à toutes nos oeuvres paroissiales. Les paroissiens et les parents et amis de la défunte tinrent à exprimer à sa famille toute leur vive sympathie en assistant en foule aux prières, lundi soir, ainsi qu'aux funérailles.

Le salon funéraire P. Coutu avait charge des funérailles.

M. P. LaRoche, d'Otterburne, épouse Mlle Carmen Brémaud, de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le samedi 17 août, Mlle Carmen Brémaud, fille de M. et Mme Louis Brémaud unissait sa destinée à celle de M. Pierre LaRoche, fils de M. et Mme Joseph LaRoche, d'Otterburne. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Couture, curé, servi par les neveux du marié, Pierre et Michel Beaudoin.

La mariée était charmante dans une robe ballerine en nylon blanc avec appliqués de fleurs de velours, collet rond bordé de dentelle formant marguerites et manches en pointes de lys. Son voile trois-quarts était retenu par une jolie couronne ornée de perles. Elle portait un bouquet cascade de roses rouges agrémenté de petites fleurs blanches.

La fille d'honneur, Mlle Annie Skobleniuk, était accompagnée de M. Emile Carrière, cousin du marié. Elle portait une robe en matériel semblable à celle de la mariée sur doublure de taffetas rose avec ceinturon de même couleur. Son bouquet était composé d'oeillets roses.

Les huissiers étaient MM. Paul LaRoche et David Lemoine.

Le chant de la messe fut exécuté par MM. François, Etienne, Arthur, Auguste et Antoine LaRoche et Germain Roy. Le frère du marié, François, chanta le "Panis Angelicus" et sa soeur, Mme Reine Beaudoin, l'"Ave Maria".

Une réception à la salle paroissiale réunit parents et amis pour fêter les nouveaux époux. Les chants et la musique se succédèrent avec entrain tout l'après-midi.

Les mariés furent comblés de beaux cadeaux dont ils sont fiers et reconnaissants.

M. et Mme Pierre LaRoche demeureront à Otterburne.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Péloquin ont été très heureux de recevoir la visite de leur fille aînée, la Rév. Sr Joseph de Bethléem, Missionnaire Oblate du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée les samedi et dimanche 17 et 18 août. Ils l'ont reconduite à son couvent à Fannystelle, dimanche soir.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

La mort vient de ravir à l'affection des siens M. Gonzague Brunel, âgé de 35 ans, père de trois enfants. Il mourut instantanément le 13 août, alors qu'il fut victime d'un accident de tracteur.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse (née Cécile Flower), une fille, Carol, âgée de 9 ans; deux fils, Larry, 3 ans, et Alan, un an et demi; son père et sa mère, M. et Mme Auguste Brunel, de Ste-Rose-du-Lac; deux frères, Alphonse, de Winnipeg, et Jean-Louis, de Ste-Rose-du-Lac, et deux soeurs, Thérèse, de Delhi, Ont., et Mme Arthur Hopfner, de Ste-Rose-du-Lac.

Les paroissiens se rendirent à la maison mortuaire pour prier avec la famille, et des offrandes de messes furent présentées pour le repos de l'âme de ce cher défunt. Ils montrèrent leur profonde sympathie en déposant un grand nombre de couronnes de fleurs près du cercueil.

La messe des funérailles eut lieu dans l'église paroissiale et le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé, officiait. La quête fut faite par MM. Gaston Archambault et Louis Tucker. Les porteurs étaient MM. Austin et Louis Tucker, René Gendreau, Léon Tardiff, François Legal et Gaston Archambault.

Les Chevaliers de Colomb de Ste-Rose-du-Lac et de Dauphin et les membres de la Légion de cette paroisse suivirent à pieds le corps de ce membre qui, autrefois, était très actif dans ces organisations.

M. Léon Pineau fut en charge des arrangements funéraires.

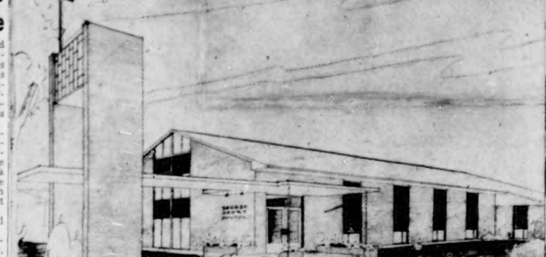
Nous offrons nos sincères sympathies aux familles Brunel, Flower et Hopfner à l'occasion de ce deuil.

Transcona

Déjeuner-communion

Le dimanche 25 août, M. l'abbé Alexandre Campeau célébra la messe qui précéda le déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb. Le Grand Chevalier, M. J. G. Wolfe, présida au déjeuner et M. W. Fraser, député Grand Chevalier, présenta un cadeau à notre vicaire qui nous quitte pour devenir curé à Craig Siding. Il remplacera M. l'abbé P. Gagné.

Dans l'après-midi, sous les auspices des Chevaliers de Colomb et des dames de la paroisse, eut lieu un thé au cours duquel les paroissiens sont venus nombreux témoigner leur gratitude envers M. l'abbé Campeau qui a fait preuve d'un dévouement inlassable envers la paroisse et envers tous et chacun. Ils lui exprimèrent aussi leurs voeux pour un fructueux ministère dans sa nouvelle paroisse.



On voit ci-dessus le croquis de la nouvelle église du Sacré-Coeur à Virden.

La construction de la nouvelle église de Virden permet de rappeler quelques faits historiques

VIRDEN — Quand on voit s'élever la nouvelle église du Sacré-Coeur à Virden, tout naturellement notre pensée se tourne vers les premiers pionniers catholiques qui s'y établirent et furent le noyau de la paroisse.

Les personnes qui firent des recherches à ce sujet trouvèrent leur tâche très difficile car il n'y eut aucune tenue d'archives ou de registres jusqu'en 1921. Il faut avoir recours aux souvenirs des paroissiens les plus âgés et aux filières incomplètes de l'**Empire-Advance**, journal de Virden qui date de 1885.

En cette même année, des dénominations religieuses purent prendre avantage de l'offre de terrains gratuits pour bâtir des temples religieux, donnés par la compagnie Canada North-West Land.

Les premiers catholiques

Mais les premiers catholiques, MM. Wilfrid Langlois, Auguste Fontana, Peter Fontana, Thomas A. Naylen, Jacques et Samuël Gallant, Louis Labelle (cette liste n'est peut-être pas complète) arrivèrent trop tard pour profiter de cette offre généreuse et, ayant peine à subvenir à leur propre entretien, ne pouvaient songer à construire une église. Alors, pendant 20 ans, les offices religieux furent célébrés chez M. J. Conty, d'Elkhorn. De 1910 à 1921, la messe fut dite dans différents endroits, entre autres, chez M. John Naylen, Mme John Pritchard, la demeure Canfield, par des prêtres venant d'Oak Lake, de Brandon et même de Winnipeg. L'église la plus rapprochée, bâtie en 1887, avec un prêtre résidant, était celle de St-Athanase, à Oak Lake.

En 1921, l'église actuelle fut construite avec une grande générosité de la part de plusieurs. M. Alphonse Côté donna le terrain de l'ancienne et de la nouvelle église et l'orgue encore en usage aujourd'hui. Mmes E. Forester, J. Pritchard, A. et R. Fontana et L. Irwin, et MM. F. A. Naylen et Eugène Dely travaillèrent ardemment à la construction de cette église. Etant peu nombreux, la tâche de chacun était plus lourde. Mlle Scallion fit don à la paroisse du presbytère et acheta des bancs pour la nouvelle église.

La première église

La petite église fut bénite et consacrée par feu Mgr A. A. Sinnott, alors archevêque de Winnipeg, assisté de M. l'abbé P. Grace, également de Winnipeg. Les cérémonies débutèrent à 10 h. du matin par une grand-messe chantée par M. l'abbé Dérome, d'Oak Lake. Il n'y eut pas de bénédiction de pierre angulaire pour cette église. Ce même jour, 20 personnes furent confirmées par Mgr Sinnott. Les parrains étaient M. P. Fontana et Mme D. Barré.

Le premier mariage inscrit dans les archives fut celui de Mary Margaret Naylen, de Virden, et de James Flecknor, d'Elkhorn, le 15 juin 1921. Le premier enterrement fut celui de Mary Margaret Flecknor; elle mourut sept mois après son mariage.

Le premier baptême, en date du 7 juin 1921, est celui de Stanley Joseph McDonnell, fils de Thomas J. McDonnell, photographe de Virden, conféré par M. l'abbé P. Grace, secrétaire de Mgr A. A. Sinnott. Le parrain et la marraine furent M. Wilfrid Langlois et Mlle Eva May Thompson.

William Naylen et Theresa Naylen firent leur première communion en juin 1921.

Attente de dix ans

Virden avait une église, mais il fallut attendre 10 ans pour avoir un prêtre résidant.

En 1931, feu M. l'abbé M. McIntyre fut nommé premier curé de la paroisse du Sacré-Coeur, de Virden. Il desservit cette paroisse pendant deux ans et fut remplacé par M. l'abbé Holloway, qui y demeura jusqu'en septembre 1935.

M. l'abbé O. McInnerney, aujourd'hui curé de la paroisse St-Edouard à Winnipeg, fut curé jusqu'en novembre 1936. Lui succéda feu M. l'abbé J. Webb. M. l'abbé Leo McDonald desservit la paroisse de 1938 à 1940.

Tous ces prêtres célébraient la messe à Virden et bien souvent dans différentes demeures laïques éloignées. Il y eut donc plusieurs cérémonies de baptême et même un mariage chez M. Isidore Kernel, de Scarth. La messe fut dite quelques fois aussi dans l'école de Scarth, et à Lenore chez MM. J.-O. Brien et Donahue. Cette liste encore ne peut être complète.

Quand les routes devinrent meilleures et le mode de locomotion plus rapide, la plupart des paroissiens pouvaient se rendre à Virden.

Feu M. l'abbé E. Lynch fut curé de 1941 à novembre 1942. M. l'abbé L. Paulhus, aujourd'hui curé de Grande Clairière, fut son successeur jusqu'en 1945; et M. l'abbé Desjardins, jusqu'en septembre 1949. Lui succéda le curé actuel de Virden, M. l'abbé J. Schreiber.

Accroissement de la population

Avec la découverte de l'huile à Virden en 1950, la population catholique s'accrut rapidement, à tel point que malgré la célébration de deux messes chaque dimanche à Virden et d'une autre dans les missions d'Elkhorn et d'Oak Lake, la petite église ne pouvait satisfaire aux besoins de la paroisse.

Déjà, sous la direction de M. l'abbé Desjardins, la population augmentait de beaucoup et l'on songeait sérieusement à la construction d'une plus grande église.

Alors, en 1953, à l'occasion de la première visite pastorale de S. Exc. Mgr P. F. Pocock, l'on considéra la situation. Et à partir de ce moment, M. l'abbé J. Schreiber et les paroissiens firent un effort sensible et le résultat fut si rapide qu'en 1956 un comité de construction fut élu par la paroisse.

Le 5 mai 1957, le terrain fut béni par M. l'abbé Schreiber, et la première pelletée de terre fut tournée par le pionnier le plus âgé, M. Auguste Fontana, 89 ans. La construction commença le 22 mai.

Et maintenant l'on attend avec une joie contenue la bénédiction et la consécration de la nouvelle église du Sacré-Coeur.

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme Jules Névremont récemment: MM. et Mmes Massart, de Winnipeg, E. Wanlin et T. Gerrier, de Virden.

M. et Mme G. Boulanger, accompagnés de Vivianne, firent un voyage aux Etats-Unis, dernièrement. Ils visitèrent Jamestown, Fargo, Moorhead, Minot, Bismark, Crookston, Grand Forks, Devil's Lake et revinrent au Canada par le "Peace Garden" et Boissevain. Ils visitèrent plusieurs églises catholiques et constatèrent que même le plus petit hameau avait son clocher.

M. et Mme Charles Bazin, d'Edmonton, accompagnés de leurs enfants, Douglas, Noreen et Laurent, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme P. Bazin, de Scarth.

Mariage Bazin-Marchand le 24 août en l'église paroissiale de St-Claude

ST-CLAUDE — Le samedi 24 août, à 4 h. p.m., M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, bénissait le mariage de Mlle Lucille Marchand, fille de M. et Mme J.-Lucien Marchand, de Redvers, Sask., avec M. Henri Bazin, fils de M. et Mme Louis Bazin.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche de nylon brodé dont la jupe ample était partiellement recouverte de volants de tulle de nylon. Le corsage de broderie de nylon avait une encolure genre "Peter Pan" et les manches se terminaient en pointes de lys. Son voile de nylon illusion garni d'appliqués assortis à son corsage était retenu par une couronne genre "Queen Ann", de dentelle et de sequins. Elle tenait une cascade de "Baby Roses" roses.

La fille d'honneur, Mlle Hélène Marchand, soeur de la mariée, revêtait une toilette trois-quarts de tulle aqua.

M. Roger Bazin, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur. MM. Georges Bonnefoy et Raymond Chatel remplissaient les fonctions d'huissiers.

Durant la cérémonie religieuse, M. Louis Arbez, accompagné à l'orgue par Mme Paul Martin, fit entendre l'"Ave Maria" et le "Panis Angelicus". Les servants de messe étaient Denis LaRivière, cousin de la mariée, et Denis Bazin, frère du marié.

La réception eut lieu à la salle paroissiale où M. le Dr F.-A. Champagne agissait comme maître de cérémonies. M. Camille Rey proposa le toast à la mariée. M. l'abbé Gagné adressa aussi la parole, félicitant les mariés en quelques mots bien choisis. Une soirée à laquelle assistèrent beaucoup de parents et d'amis termina la journée.

Après un voyage à Niagara Falls, M. et Mme Henri Bazin résideront à St- Claude, Man.

Baptêmes

Le 31 juillet: Marie-Lorraine, née le 22 juillet, fille de M. et Mme Léon Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Adonis Paquet.

Le 13 août: Ronald-Joseph-Louis, né le 5 août, fils de M. et Mme Clément LeCunff. Parrain et marraine, M. Raymond LeCunff et Mlle Louise-Marie Rebiffe.

Le 18 août: Michelle-Marie-Louise, née le 5 août, fille de M. et Mme Louis Le Floch. Parrain et marraine, M. Maurice Tougas et Mlle Rita Le Floch.

St-Laurent

Va-et-vient

M. et Mme Omer Rainville ont eu le plaisir de revoir le R. P. Frédéric Rainville, frère de M. Rainville, qui, en revenant d'un voyage à Ottawa, est passé leur faire une visite pour se rendre ensuite à Lebret, Sask.

M. et Mme Lucien Perras, de Guy, Sask., ainsi que Mlles Agnès Perras et Ida Oshannessey, de Montmartre, Sask., sont venus visiter M. et Mme Omer Rainville.

M. et Mme Victor Bertouille, de Treherne, Man., venaient visiter leurs parents, M. et Mme Alexis Colliou, ainsi que toute la parenté.

M. et Mme Jean Colliou, de St-Boniface, et Mlle Dorothée Colliou sont aussi venus passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Alexis Colliou et visitèrent leurs frères et soeurs et autres parents.

M. et Mme Omer Rainville et leurs enfants, accompagnés de M. et Mme Aimé Colliou, sont allés passer une semaine de vacances en Saskatchewan pour visiter parents et amis à Montmartre et différents endroits.

M. et Mme Léo Lauzon, d'Y-cliff, Ont., ainsi que M. André Chartrand, employé au même endroit, sont venus passer la fin de semaine du 17 août. Mme Lauzon est demeurée une couple de semaines avec ses trois fils, Gérald, Léo et Jean.

Mme François Blais et ses deux fillettes, Jacqueline et Nicole, sont allées passer des vacances de deux semaines à Y-cliff, Ont., où elles visiteront M. et Mme Sylvio Jolicoeur, d'Ear Falls, Ont., ainsi que Mlles Rose-Marie et Thérèse Blais qui sont employées aux places environnantes.

M. et Mme Napoléon Dumont, accompagnés de M. et Mme Wilmer Bruce et de leur fille, Sylvia, de MM. et Mmes Noël Allard et Ludovic Chartrand, de Mme Jos. Allard et de plusieurs autres de St-Laurent, se sont rendus à la cérémonie de l'ouverture du bac au Narrows sur le lac Manitoba, le 11 août. Il y eut un programme des plus intéressants et la température était idéale.

Journaliste à 102 ans

ROCKVILLE, Ind. — M. Arthur A. Hargrave, qui est entré jeudi dans sa 102e année, est sans aucun doute le plus vieux journaliste des Etats-Unis. Propriétaire depuis presque 70 ans de l'hebdomadaire "Rockville Republican", il continue d'y collaborer activement et il trouve que "la vie est encore belle".

St-Georges

Va-et-vient

Vers le milieu d'août, M. et Mme Armand Châles et leur famille allèrent à Kenora reconduire leur fille et soeur, Mme Wilcott (Lorraine), son mari et sa petite fille. Ils restèrent quelque temps pour de courtes vacances bien méritées. Ils revinrent enchantés de leur séjour à Kenora où ils ont laissé deux autres de leurs filles, Jeanne et Rita, qui y travaillent.

Le dimanche 25 août, Mme Fébronie Dupont et son fils, Isidore, allèrent reconduire leur fille et soeur, Catherine, institutrice à Bellegarde. Nous lui souhaitons bien du succès dans sa huitième année d'enseignement.

Malade

Prompt rétablissement à M. Mathias Dupont, patient à l'hôpital de Pine Falls depuis le 25 août et qui a été administré.

Saint-Joseph

Va-et-vient

Etaient en visite dernièrement dans leurs familles: M. et Mme Narcisse Bouchard et leur fille, Thérèse, chez M. et Mme Roland Tremblay; les Rév. Srs Alice-Emma et Anne-Marie, des SS. NN. de Jésus et de Marie, chez M. et Mme Zéphir Rémillard; M. et Mme Gérard Lalonde et leurs enfants, chez M. et Mme N. Rémillard, ainsi que M. Raymond Bretecher.

La famille Albert Brunet eut le bonheur de recevoir la visite de la Rév. Sr Thérèse Brunet, s.g.m., accompagnée de la Rév. Sr Marguerite Caron, s.g.m., pour quelques jours, la semaine dernière. Elles revenaient de Montréal où elles ont prononcé leurs voeux perpétuels, le 15 août dernier. Sr Brunet doit partir bientôt pour la mission de Fort Smith dans le Grand Nord. Nous lui souhaitons bonne chance.

M. et Mme Papineau et Mme J.-H. Parent, tous de Pine Falls, visitaient leurs parents en fin de semaine.

Çà et là

Meilleurs voeux de bonheur et de persévérance à Mlle Rose-Marie Brais, entrée chez les Missionnaires laïques à St-Boniface.

Depuis le 15 août au soir, une belle croix illuminée au néon domine notre clocher. Ceci s'est réalisé grâce à la générosité de cinq de nos jeunes paroissiens qui ont contribué à l'achat de cette croix.

Prompt rétablissement à M. Joseph Lavallée, hospitalisé à Morris à la suite d'une grave blessure à la main en travaillant avec une moissonneuse-batteuse.

Bon succès et bon courage aux élèves qui doivent entreprendre une autre année scolaire. L'école Taché a ouvert ses portes lundi dernier, et l'école du village, le vendredi 29 août.

Baptêmes

Le 11 août: Robert-Marcel-Joseph, né le 30 juillet, fils d'Arthur Devigne et de Fernande Bérard. Parrain et marraine, M. et Mme Noël Devigne, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 août: Edouard-Joseph-Gérard, né le 1er août, fils d'Arcade Sarrasin et de Georgine Moquin. Parrain et marraine, M. et Mme E. St-Vincent, oncle et tante de l'enfant.

Mariage de Chaudouet-Marcoux bénit à Lorette par M. l'abbé A. St-Laurent

LORETTE — Le samedi 17 août, en l'église de Lorette, à 4 h. p.m., avait lieu le mariage de M. Michel de Chaudouet, de St-Boniface, fils de Mme M. de Chaudouet, de Villa-des-Prés, France, avec Mlle Priscille Marcoux, fille de M. et Mme Georges Marcoux, de Lorette. M. l'abbé A. St-Laurent, cousin de la mariée, bénissait le mariage et célébra la messe. M. Josaphat Simard, de St-Boniface, servait de témoin au marié.

La mariée entra au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe de satin blanc recouverte de dentelle de Chantilly et tulle. Son voile trois-quarts était retenu par un bonnet de chiffon et de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Maryse Marcoux et Gabrielle Deslauriers, soeur et cousine de la mariée, étaient accompagnées de MM. Pierre Woziniak et Edouard Dupas. Elles étaient revêtues de robes identiques en chiffon-nylon sur taffetas jaune et vert pâle et coiffées de petits chapeaux appropriés. Leurs bouquets se composaient d'oeillets lilas et jaunes.

Les huissiers étaient MM. Adolphe Marcoux et Denis Nolin.

Durant la messe, M. Alphonse Nolin chanta les cantiques. Mlle Carmel Therrien touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réunion à la salle paroissiale. M. Gérard Therrien, maître de cérémonies, proposa le toast auquel le marié répondit admirablement bien. M. l'abbé St-Laurent adressa la parole, félicita les mariés et leur souhaita un bon voyage. Les mariés reçurent de nombreux beaux cadeaux.

Une soirée dansante à laquelle 200 parents et amis prirent part termina cette belle journée.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage en France où ils demeureront deux mois. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Çà et là

M. l'abbé R. Bélanger, curé, est de retour de ses vacances de deux semaines. Il alla avec sa mère visiter ses amis à Dryden, Ont., et aux Etats-Unis.

Mme Léa St-Pierre, de Los Angeles, Cal., était en promenade chez M. et Mme Hormisdas St-Pierre et chez M. et Mme François Mondor. Elle a aussi visité des amis à Lorette et à Ste-Anne.

Les religieuses de notre paroisse ont terminé leur retraite annuelle, le jeudi 15 août. Le R. P. A. Parent, O.M.I., était le prédicateur. A la clôture, il y eut la profession de la Rév. Sr Rose de l'Enfant-Jésus. Mgr C. Désorcy, C.S., de St-Boniface, officia à la cérémonie et donna le sermon de circonstance.

Elections

A l'assemblée annuelle de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, un délicieux goûter fourni par les dames fut servi, suivi de l'élection des nouvelles officières pour l'année courante. Les résultats sont comme suit: présidente, Mme Joseph Therrien; vice-présidente, Mme Léon Desmarais; secrétaire, Mme Auguste Dansereau; conseillères, Mmes Arthur Turcotte, Rosaire Durand et Victor Demarcke; sacristine et assistante, Mmes Alphonse Dugas et Arthur Gauthier; maîtresse de chant et assistante, Mmes Jean Levasseur et Louis Marcoux.

Remerciements à l'ancienne présidente, Mme Ildas Dugas, pour son dévouement et son intérêt au bien de cette congrégation.

Saint-Labre

Nos malades

Prompt retour à la santé à Mme Julien Gérardy, ainsi qu'à M. Marcel Gérardy, de retour chez eux après avoir été patients à l'hôpital St-Boniface pendant une semaine.

Va-et-vient

Mlle Angèle Gisiger est revenue enchantée d'un voyage à Flin Flon. Elle est actuellement en visite chez sa mère, Mme B. Gisiger.

M. et Mme Louis Labarre et leurs enfants, Monique, François et Gilbert, et Mme Earle Farncombe, tous de Flin Flon, visitèrent Mme Julien Gérardy.

La Rév. Sr Marie-St-Rémi passa quelques jours chez sa mère, Mme Rémi André.

M. Roger Druwé, de St-Boniface, était de passage chez Mme Julien Gérardy.

Quarante Heures

Les 15, 16 et 17 août eurent lieu les Quarante Heures de la paroisse. Il y eut de nombreuses communions. Puisse les prières dites en ces jours obtenir de Dieu les faveurs spirituelles dont nos âmes ont besoin.

Sincère merci à M. l'abbé Roland Roy, de Vassar, qui a prêté main-forte à notre curé, M. l'abbé J. Choiselat.

Célébration à Saint-Claude du mariage Lacroix-Thorimbert

ST-CLAUDE — Le samedi 3 août, en l'église de St-Claude, était célébré le mariage de Mlle Agnès Thorimbert, fille de M. et Mme Léon Thorimbert, de Rathwell, avec M. Guy Lacroix, fils de M. et Mme Paul Lacroix. M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de la paroisse, bénit le mariage. M. l'abbé Bernard Bélanger, de Rathwell, assistait au choeur.

La mariée portait la traditionnelle robe blanche, longue, confectionnée de satin et de tulle de nylon et enjolivée de dentelle française. Son voile était retenu par une tiare double ornée de sequins. Son bouquet était composé de roses rouges.

Sa suite se composait de trois demoiselles d'honneur, Mlles Simone Thorimbert, Yvonne Pilloud et Alice Deleurme, vêtues chacune d'une robe trois-quarts, l'une turquoise et les deux autres roses. MM. Hilaire Grandmont, Denis Lacroix et Joseph Lacroix étaient garçons d'honneur.

La cérémonie religieuse, si belle dans sa simplicité, était rehaussée par de beaux cantiques appropriés, rendus avec âme par la famille Poitras, de St-Boniface, qui s'était fait un plaisir de venir se joindre aux chantres locaux pour fêter leur cousine, Agnès. Mme Paul Martin, cousine du marié, touchait l'orgue.

La réception se fit dans la salle de Rathwell. Elle commença par un bon festin familial auquel prirent part environ deux cents convives. L'atmosphère de gaieté qui régnait était alimentée par les historiettes de M. l'abbé J.-M. Gagné, de M. Paul Martin, maître de cérémonies, ainsi que par les chants, si goûtés par tous, de la famille Poitras, Mlles Bernice Poitras et Lucille Bazin, MM. Louis Arbez, Louis Gobin et Arthur Shepherd.

Remerciements

M. et Mme Guy Lacroix désirent remercier par la voie du journal tous les parents et amis pour les magnifiques cadeaux et surtout pour un jour de fête inoubliable.

Fannystelle

Baptême

Bonnie-Anita-Marie, fille de M. et Mme Jean-Noël Syrenne. Parrain et marraine, M. et Mme René Devloo, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations

Félicitations à notre équipe de balle qui a remporté le trophée de la "Ligue catholique". Les finales jouées contre les "Anciens du Collège" se terminèrent au pointage de 9 à 2, 3 à 2 et 11 à 1.

Dunrea

Va-et-vient

Au cours de ces dernières semaines, M. et Mme Athanase Lavoie ont joui de la présence de leur fille, Irène, épouse du docteur Gordon Fraser, de Rainy River; elle était accompagnée de ses enfants. Ils ont présentement la visite de leur fils cadet, Joseph, et de son épouse, de Vancouver, nouveaux mariés. M. l'abbé Roland Lavoie, curé de Laurier, ainsi que Mlle Cécile Lavoie, de St-Boniface, sont aussi venus faire une courte visite à leur parenté et se joindre aux agapes familiales.

M. et Mme Léon Pineau et leur fillette, Suzanne, de Ste-Rose-du-Lac, et Mlle Jeanne Légaré, de Montréal, ainsi que MM. et Mmes Roger et Fernand Légaré, de Justice et de Brandon, accompagnés de leurs enfants, sont venus visiter MM. et Mmes Lucien Légaré et Athanase Lavoie, fils, en fin de semaine.

M. et Mme Daniel Carney et leurs enfants, de Winnipeg, ainsi que M. J.-B. Garand, de Colombie-Britannique, étaient en promenade chez M. et Mme Auguste Garand, ces jours derniers.

Mlle Viriginie Boulet, de St-Boniface, est venue faire une visite éclair à sa nombreuse parenté et est retournée en ville, samedi matin, avec M. et Mme Wilfrid Fortier qui allaient reconduire leur jeune fille, Roseline, chez les Soeurs Oblates, de St-Boniface, où elle prendra un cours. Leur fils, Henri, ainsi que Mme Alfred Paradis, les accompagnaient.

Nos malades

Nos souhaits de prompt rétablissement à M. Honoré Boulet, qui a dû être conduit à l'hôpital St-Boniface, ainsi qu'à Mme Léo Paradis, qui y est aussi sous traitement.

EN SASKATCHEWAN

Wauchope

A l'occasion du départ de M. et Mme Emile Bernuy, leurs amis se réunissaient en grand nombre à la salle publique du village, le soir du 15 août, et leur offraient une soirée récréative.

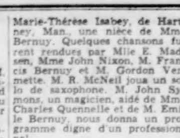
M. Emile Bernuy, qui était notre agent de gare depuis 1913, a accepté la place d'agent de train de marchandise à Portage-la-Prairie et doit commencer là-bas le 1er septembre.

M. et Mme Bernuy étaient résidants à Wauchope depuis leur jeune âge, étant venus de France avec leurs parents sur les conseils de Mgr Gaire.

Après avoir pris un cours commercial à Winnipeg en 1910, M. Bernuy commença au Canadien Pacifique comme assistant à Bienfait. En 1911, il fut opérateur de nuit à Napinka, en 1912, à Maryfield, puis vint définitivement à Wauchope comme agent de gare et servit depuis, à part les cinq ans où il servit comme soldat français durant la première grande guerre pendant laquelle il prit part aux deux batailles de Verdun et, en 1917, reçut la Croix de Guerre. Revenu à Wauchope en septembre 1919, il se maria à Marie Sylvestre en février 1921. Ils eurent deux enfants, Anne-Marie, décédée à l'âge de 9 ans, et Paul, mort âgé de quelques mois.

M. et Mme Bernuy ont toujours été très dévoués pour les oeuvres paroissiales, le couvent, ainsi que pour diverses entreprises du village. Aussi, M. Bernuy n'avait pas son pareil sur toute la ligne entre Souris et Arcola pour obtenir des chars vides pour envoyer le grain; à part cela, il était toujours prêt à rendre service à toute heure à la gare.

La soirée consista en un programme musical auquel prirent part plusieurs élèves du couvent avec des solos de piano, le dernier morceau étant joué par Mlle



Marie-Thérèse Isabey, de Hartney, Man., une nièce de Mme Bernuy. Quelques chansons furent rendues par Mlle E. Madsen, Mme John Nixon, M. Francis Bernuy et M. Gordon Vermette. M. R. McNeil joua un solo de saxophone. M. John Symons, un magicien, aidé de Mme Charles Quennelle et de M. Emile Bernuy, nous donna un programme digne d'un professionnel.

Après le programme, MM. J. Nixon, C. Quennelle et J. Gaudet exprimèrent tous nos sentiment à l'égard des amis que nous perdons temporaitement, M. Bernuy ayant encore deux ans de travail au Canadien Pacifique, après quoi nous espérons les revoir tous deux dans notre village.

Une bourse fut ensuite présentée à M. Bernuy. Celui-ci répondit par quelques mots bien choisis et dit qu'il était bien touché de voir tant de gens venus à cette occasion et exprima son regret de devoir nous quitter.

M. L. Marchand, agent de gare de Redvers, se fit le porte-parole des agents des environs pour nous dire combien M. Bernuy était apprécié de ses confrères et le remercier de tous ses services rendus depuis 44 ans. Il félicita l'auditoire de l'harmonie qui régnait entre tous ces gens de différentes langues et dit que c'était cela qui faisait la force d'une nation.

Un goûter, contribué par tous, fut ensuite servi; la table d'honneur était décorée avec des bouquets de pensées, pois de senteur et de glaïeuls. A la même table que M. et Mme Bernuy étaient assis M. et Mme N. Isabey, de Hartney, Man., et M. et Mme L. Sylvestre, de Wauchope.

La soirée se termina par "Auld Lang Syne" en anglais et "O Canada" en français.

Çà et là

M. et Mme C. Marshall, de Flin Flon, Man., ont passé quelques jours chez M. et Mme C. Quennelle, dernièrement. Mme Marshall et Mme Quennelle sont les deux soeurs.

Mme Marion, de Virden, Man., est en visite chez ses neveu et nièce, M. et Mme G. Vermette.

Il y a eu réunion de famille, la semaine dernière, chez M. et Mme Paul Tonnellier. Etaient présents: M. et Mme E. Tonnellier, de Winnipeg; M. et Mme G. Tonnellier et deux de leurs enfants, de la Colombie-Britannique; M. B. Tonnellier, de Carlyle; M. et Mme E. Laval et leur enfant; M. et Mme Adolphe Tonnellier et leur fille; M. et Mme P.-E. Tonnellier et leurs garçons et Mme J. Tonnellier, tous de Wauchope et Redvers.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Jean-Marie Boutin et leur fils, de Domremy, étaient en visite chez M. et Mme Ephrem Bouffard.

Les RR. PP. A. Piché et Gérald Labossière, O.M.I., de Lebret et de Gravelbourg, étaient de passage chez M. et Mme Aimé Fournier.

M. et Mme Albert Forcier, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme Aristide Fournier.

Mme Céline Douville, de Ponteix, était de passage chez ses fille et gendre, M. et Mme Medelger Chabot.

M. et Mme Jules-Aimé Larose et Mlle B. Couture, de Trenton, Ont., passaient quelque temps chez les familles Larose et Chabot.

M. et Mme Léo Fauchon, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme René Fauchon et autres parents.

Mlle Denise Piché, d'Edmonton, Alta, visitait M. et Mme Aimé Fournier.

Mme Alex. Laberge est allée à Régina, dernièrement.

Mlles Gertrude Chabot, institutrice, et Lauriette Chabot, g.-m., de Tabor, Alta, sont en vacances dans leur famille.

Mlles Rachel Chabot et Pauline et Julienne Larose, de Saskatoon, étaient chez leurs parents pour la fin de semaine.

M. et Mme Ernest Desautels et leurs enfants, de Ponteix, ainsi que MM. et Mmes J.-Paul Larose et Robert Desautels, de Dollard, visitaient MM. Pierre Larose et Rosaire Chabot.

M. et Mme Avila Chabot ont passé quelques jours à Ponteix chez leurs garçon et bru, M. et Mme Raymond Chabot.

M. et Mme Rosaire Chabot, ainsi que Mme P. Larose, sont allés visiter M. et Mme Robert Desautels, lors de la naissance de leurs jumelles.

M. et Mme Ernest Douville et leurs enfants, de Champion, Alta, étaient en visite chez M. et Mme E. Bouffard.

Mlles Monique Piché et Claudette Lemire, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme Aimé Fournier.

M. et Mme Gérard Desharnais et leur fille, Colette, sont partis en vacances à Ponteix.

M. et Mme Aristide Fournier sont allés à Saskatoon dernièrement.

Décès

C'est avec regret que nous apprenions la mort de Mme S. Mirault, de Grand Forks, D.-N., et autrefois de Ferland. Elle était la mère de Mme Thomas Fauchon, de cette paroisse, et de M. Mirault, de Kincaid. Nos sympathies à la famille.

St-Brieux

Mariages

Le samedi 17 août, le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., bénit le mariage de M. Henry Ritchie, fils de M. et Mme Albert Ritchie, de Saskatoon, avec Mlle Hélène Carfantan, fille de M. et Mme Eugène Carfantan. La cérémonie eut lieu en l'église de St-Brieux.

Les filles d'honneur étaient Mlles Yvette et Lorette Carfantan et les garçons d'honneur, MM. Eugène et Victor Ritchie. Durant la messe, Mme Léon Sénécal nous fit entendre plusieurs beaux cantiques, spécialement l'"Ave Maria" de Fabre.

Un diner fut servi à plus de 75 convives dans la salle paroissiale. Le cortège nuptial et bon nombre d'amis se rendirent à Saskatoon durant l'après-midi, pour le souper et la soirée qui eurent lieu à la salle St-Joseph.

• • •

Le mardi 20 août, M. Henri Rohel épousait Mlle Lois Godart, fille de M. et Mme Marcel Godart. La cérémonie eut lieu en l'église de St-Brieux et le R. P. Rivard officiait.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était accompagnée de sa soeur, Mlle Elaine Godart, et de sa cousine, Mlle Hélène Buan. Le marié était accompagné de son oncle, M. Yves Perrot. Les garçons d'honneur étaient MM. Camille et Yves Rohel, cousins du marié.

MM. Emmanuel Buan et Wilfrid Dubé, Mme Léon Sénécal et Mlle Isabel Rohel étaient au choeur de chant. Mlle Eva Gauthier touchait l'orgue.

Un diner fut servi à plus de 180 convives à la salle paroissiale. Mme Louis Buan était en charge du diner et M. Emmanuel Buan agissait comme maître de cérémonies. Après le diner, le cortège nuptial se rendit à Melfort. Une veillée eut lieu le même soir à la salle de la Plage.



Le mardi matin 20 août, M. l'abbé Léon Savoie, curé de Wolseley, chanta une grand-messe en l'honneur du St-Esprit et tous les fidèles se rendirent ensuite à l'emplacement de la nouvelle école. M. l'abbé Savoie bénit le sol et M. Adrien Bonneville, président des commissaires, tourna la première pelletée de terre. Les entrepreneurs commencèrent aussitôt les fondations du nouvel édifice qui comprendra deux classes et devra être terminé pour le 15 octobre. La vieille église construite en 1882 avait été transformée en école en 1905. Les religieuses de Notre-Dame-des-Missions vinrent comme institutrices cette même année. Les commissaires actuels sont MM. Adrien Bonneville, président, Emile Tourigny, Emile Souchotte, Edwin Pitre et M. l'abbé L. Savoie. M. Léo Timmerman est le secrétaire.

Saint-Hubert

Anniversaire de profession

Le dimanche 18 août, solennité de l'Assomption, la Rév. Sr Marie-Emilie, des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, célébrait son 25e anniversaire de profession religieuse. Accompagnée à la sainte table par sa mère, Mme J. Brûlé, et deux soeurs religieuses, les Rév. Srs Marie-Emma et Marie-Gabriel, elle renouvela les voeux prononcés il y a 25 ans. Sa soeur, Mme R. Istace, et ses frères, Gérard, Georges et Urbain, leurs épouses et leurs familles se firent un honneur d'approcher de la sainte table à la grand-messe.

Un banquet fut servi chez M. et Mme R. Istace. La table d'honneur était ornée d'un gâteau décoré pour la circonstance. Le R. P. J. Bordet, F.M.I., félicita la jubilaire. La Rév. Sr Marie-Gabriel lut une adresse. Une nièce, Agnès Istace, lui présenta un bouquet spirituel et un cadeau au nom de la famille. La Rév. Sr Marie-Emma dit aussi quelques mots de circonstance, puis un chant préparé spécialement fut chanté par tous. La Rév. Sr Marie-Emilie les remercia tous en termes émus.

A ce même repas, MM. et Mmes G. Istace et V. Gatin, de Whitewood, furent aussi fêtés à l'occasion de leur 1er anniversaire de mariage. Chaque couple reçut un cadeau présenté par leurs nièces, Yvette Istace, de Saskatoon, et Marie-Anne Paquin, de St-Hubert. L'après-midi se passa gaiement en famille et un souper au buffet termina cette journée mémorable.

Anniversaire de naissance

Le 18 août, Mme F. Dunand était fêtée par ses enfants, MM. et Mmes E. Dunand, de Victoria, M. Dunand et leur famille, de Moosomin, A. Dunand et leur fille, Anne, de St-Hubert, à un diner chez son petit-fils et son épouse, M. et Mme Xavier Dunand, à l'occasion de son 90e anniversaire de naissance le 19 août.

Tous les amis de Mme Dunand se joignent à sa famille pour lui exprimer leurs souhaits.

Va-et-vient

Etaient parmi nous en fin de semaine: M. et Mme J. Decelles et leurs enfants, de Shoal Lake, M. et Mme G. Brûlé et leur famille, de Lebret, et M. A. Gatin, de Régina.

MM. Ivan Flick et Lloyd Praud, de Calgary, passent leurs vacances à visiter parents et amis.

MM. et Mmes R. Gaudreault et leurs enfants, de Montréal, E. Côté, de Vancouver, et Doucette, de Spiritwood, ont rendu visite à M. et Mme A. Pelletier, la semaine dernière.

M. et Mme F. Flick, MM. Fred, Laurent et Henri Flick sont allés rendre visite à M. et Mme E. Henschel, il y a deux semaines.

M. et Mme J. Entem, de Frenchville, Mmes Rouleau, Augé et Carignan, de Ponteix, et Facette, de Val Marie, ont rendu visite à leur père, M. Côté, et à M. et Mme N. Chauvaux, de l'hospice Jeanne d'Arc.

M. et Mme Ruest et leur fille, de Frenchville, ont aussi visité M. et Mme Chauvaux.

M. Paul Boutin est allé à Régina, la semaine dernière, pour affaires.

Baptême

Le 18 août: Marlene-Joanne, fille de M. et Mme C. Bachtold. Parrain et marraine, M. Bernard McCormick et Mlle Elsie Kalaman.

Sintaluta

Va-et-vient

Etaient en visite chez M. et Mme Fred Dolter: leurs enfants, M. et Mme Bud Wrigth et leur fils, Douglas, Mlle Isabelle Dolter, de Régina, M. et Mme Jack Knott (Madeleine Dolter) et leur bébé, de Fargo, D.-N., et M. et Mme Paul Cooke, de Montréal. Mme Cooke est la soeur de Mme Fred Dolter et de Mme Adrien Bonneville, de Wolseley.

Mme Henri Oudot est allée reconduire sa petite-fille, Catherine, chez ses parents à Davidson.

M. et Mme Fred Dolter et Mme Charles Henty sont allés avec M. et Mme Jack Knott passer quelques jours de vacances au lac Katepwa.

Mme Henri Oudot a eu la visite de sa belle-soeur, Mme Octavie Longeau, et de ses neveux, M. et Mme Marcel Longeau, et de leur fils, Gaby, de Lac Marguerite.

M. et Mme Marcel Français sont allés visiter leurs enfants au Lac Marguerite.

St-Denis

Pique-nique annuel

Notre pique-nique annuel eut lieu le dimanche 4 août. Malgré un vent assez inclément, l'intérêt au tournoi de balle molle ne fut pas amoindri. Les équipes prenant part au tournoi furent: Vonda, Elston, Saskatoon, Blucher et St-Denis. Les Malars d'Elston remportèrent le premier prix et les Generals de Saskatoon se virent décerner le deuxième prix.

Les gagnants du tirage furent comme suit: billet de crédit de $25.00 du magasin Adilman's, Mme Aline LeBlanc, de St-Denis; billet de crédit de $25.00 de L. A. Dean et Sons, de Saskatoon, M. Jos. Dellezay, de St-Denis; billet de crédit de City Lumber, de Saskatoon, M. Clodomir Denis, de St-Denis; billet d'une valeur de $25.00, offert par Kinigan Home Furnishings, de Saskatoon, M. F. Kusch, de Saskatoon; un appareil de radio portatif, Mme Clotaire Denis, père; crayon, plume et montre, M. Gérard Baudry, de St-Denis.

Un chaleureux merci à tous ceux qui, de loin et de près par leur coopération, firent de cet événement un véritable succès. Merci également à toutes nos dames pour leurs pâtisseries et leur travail, ainsi qu'à toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont assistés dans cette entreprise.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Labrecque, ainsi que M. Alfred Mignault, se rendirent dans la province de Québec où ils visitèrent parents et amis et plusieurs endroits d'intérêt.

La famille Pion eut le plaisir d'avoir la visite de sa soeur, Irène, religieuse de la Providence, de Dawson City, C.-B.

Mlle Eveline Pion, de Montréal, a également visité ses frères et soeurs.

Mme Georges Ellis (Denise Hubert), de Toronto, était en visite dans sa famille.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle paroissienne, Mme Ernest Laliberté, de Bonne-Madone.

Mlle Muriel Labrecque se rendra à Calgary où elle prendra charge d'une classe.

M. et Mme Lucien Bénard, étant en promenade dans l'Est, se sont arrêtés à St-Denis avant de retourner en Colombie-Britannique.

Mlle Anne-Marie Rioux, de Montréal, a visité la famille Joseph Rioux.

M. A. Labrecque, de Prince-Albert, a visité ses fils, Joseph et Louis, à St-Denis.

Départ

C'est avec regret que nous apprenons le départ de M. et Mme Roland Labrecque. M. Labrecque prendra un cours à l'université. Il avait enseigné de nombreuses années ici. Bon succès.

A cette occasion, plusieurs paroissiens se rendirent chez M. et Mme Labrecque pour une soirée-surprise et pour leur témoigner leur appréciation pour leur collaboration et leur intérêt à toutes nos oeuvres paroissiales.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Le Dr André Lizaire et ses parents, M. et Mme Louis Lizaire, sont revenus de leur voyage dans l'Est où ils visitèrent des parents et amis.

M. et Mme David Bélanger (Yvonne Légaré), de Toronto, ainsi que M. Alcée Légaré, de St-Boniface, sont venus rendre visite à leur père, M. Rodolphe Légaré, et autres parents et amis de Willow-Bunch.

M. Léo Roy, de Coderre, est venu rendre visite à sa famille, le dimanche 25 août, avant le départ de son fils, Lucien, pour le Grand Séminaire de St-Boniface.

M. Antonio Grégoire, accompagné de son épouse et de M. Talbot, tous de Gravelbourg, se rendit à Moose Jaw, le dimanche 25 août, chercher sa mère, Mme Alcide Grégoire, qui était patiente à l'hôpital depuis quelques semaines. De là, ensemble ils vinrent à Willow-Bunch visiter leurs parents et amis.

M. Gérard Rodrigue, de Calgary, est venu rendre visite à ses parents, M. et Mme François Rodrigue, dernièrement.

M. et Mme Léon Lautier, de Medicine Hat, Alta, sont venus passer quelques jours ici chez des parents et amis.

M. J.-Charles Boulianne est venu rendre visite à sa mère et à ses frère et soeurs, la famille Boulianne, dernièrement.

Mlles Suzanne et Anne-Marie Laberge sont allées passer deux semaines de vacances, dernièrement, chez leurs grands-parents, à Ferland.

Mlles G. Martin et L. Mondor sont allées passer deux semaines chez leurs oncle et tante, M. et Mme Emile Rodrigue, à Weyburn, récemment.

Mme Rosario Grégoire et son garçon, Robert, sont revenus de leur voyage à New Westminster, C.-B., où ils visitèrent des parents et amis.

M. l'abbé Olivier Valcourt, de Powerview, Man., est venu rendre visite à sa soeur religieuse à Assiniboia. Ensuite, il vint à Willow-Bunch chercher un de ses confrères du séminaire, M. l'abbé A. Guenette, pour aller passer la journée du 21 août à Gravelbourg afin de visiter des parents et amis.

M. Robert Langlois est allé chercher les Frères à Moose Jaw, le samedi 24 août. L'accompagnait le Frère Justinien, qui était arrivé avec M. l'abbé Roger Ducharme, le dimanche précédent.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Frères Philippe, John et Roger, ainsi qu'aux nouvelles religieuses, arrivés dernièrement pour l'année scolaire qui a débuté le lundi 26 août. A tout le personnel enseignant, nous souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles charges.

Nos malades

Sont hospitalisés: MM. Raoul Caron, J. Higgings et R. Inch; M. Marvin Dosch est à l'hôpital de Coronach depuis quelques jours.

Ont quitté l'hôpital la semaine dernière: M. J. Bourgeois, M. Gareau, M. J. Dumonceau, de Fife Lake, et Mlles Carmen Gosselin et Madeleine Boisvert.

Mme Joyal est arrivée dernièrement de l'hôpital de Coronach où elle fut patiente durant quelque temps.

Mme Frank Bellefleur est revenue de l'hôpital de Moose Jaw où elle fut hospitalisée pendant quelques semaines.

M. et Mme Léopold Sylvestre sont allés à Assiniboia passer quelques jours chez leur garçon, le Dr R. Sylvestre, pour y subir des traitements médicaux.

Gravelbourg

Va-et-vient

Etaient en visite récemment chez M. et Mme Philippe Bouffard, Sr Rose-William, O.P., de Grand Rapid, Michigan, E.-U., M. et Mme L. Thibodeau et Marie-Irène, de Lestock. Les accompagnaient, leur fils, Douglas, de Radio College, Toronto, leurs filles, Thérèse et Lucille, infirmières à l'hôpital des Srs Grises de St-Boniface, Thérèse étant en route pour l'hôpital Universitaire, d'Edmonton, ainsi que M. et Mme Jean-Marie Boutin et leur fils, Napoléon, de Domremy.

Etaient aussi de passage à Gravelbourg: M. l'abbé Maurice St-Cyr, de Montréal, les Rév. Srs St-Cyprien, s.m., de Los Angeles, Californie, et St-Maurice, s.m., de Winnipeg, et Mme Frédéric Rainville, de Montmartre, tous de retour de Vancouver, accompagnés de M. et Mme Lucien St-Cyr, de Ponteix. Ils poursuivirent leur visite à Wolseley et Montmartre. De là, les religieux continuèrent leur route à Winnipeg, puis Montréal.

En Colombie-Britannique

Mariage à St-Sacrement de Vancouver de M. Beauchesne et Fleurette Doucet

VANCOUVER — Par une belle matinée, le samedi 17 août, une assistance nombreuse arrivait à l'église St-Sacrement pour le mariage de Fleurette Doucet et Marcel Beauchesne. A 11 h. précises, précédée d'une mignonne bouquetière, Mariette Paré, de Maillardville, cousine de la mariée, et de ses quatre demoiselles d'honneur, la mariée faisait son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe longue en dentelle Chantilly sur jupon de satin, dont la jupe bouffante faite de volants de tulle et de dentelle superposés, se terminait par une traîne en forme d'éventail. Un diadème de perles et de sequins retenait un voile mi-long, incrusté de dentelle. Son collier de perles et les boucles d'oreilles assorties étaient un cadeau de son fiancé. A la main, elle tenait une gerbe de roses rouges et blanches.

Les demoiselles d'honneur étaient Florence Paré, cousine de la mariée, qui agissait en qualité de 1ère demoiselle d'honneur, Rachelle et Annette Beauchesne, soeurs du marié, et Béatrice Baillargeon, amie de la mariée.

Vitalien Doucet, frère de la mariée, était 1er garçon d'honneur, Oscar Cayer, 2e garçon d'honneur, Edouard Larivière et Noël Gooding, huissiers.

Déjeuner-buffet

Après leur avoir adressé l'allocution d'usage et entendu leurs promesses, le R. P. Jean-Louis Lemire, s.s.s., vicaire, bénit l'union des jeunes époux et célébra la sainte messe, au cours de laquelle tous deux communièrent. Pendant la messe, le chant fut exécuté par Elie et Cécile Savoie, accompagnés à l'orgue par Mme Hélène Bringsli.

Après la messe, M. et Mme W. Doucet, parents de la mariée, reçurent à un déjeuner-buffet dans la salle paroissiale plus de 200 invités, parents et amis, qui avaient assisté à la messe de mariage.

Le bénédicité fut récité par le R. P. Lemire, puis M. Y. Gaudet, oncle de la mariée et maître de cérémonies, porta un toast à la mariée d'abord, au marié ensuite. Puis le R. P. Lemire présenta aux jeunes époux ses voeux, ceux de la paroisse, des oeuvres auxquelles Fleurette avait participé, principalement l'A.J.C. (dont elle fut quelque temps la secrétaire-archiviste) et de la Relève Colombienne, et leur souhaita de célébrer, à St-Sacrement toujours, leurs noces d'argent, voire même leurs noces d'or! . . .

Le maître de cérémonies, M. Gaudet, présenta ensuite les doyens de l'assistance, M. Vitalien Paré (81 ans), grand-père de la mariée, et M. Duperreault (86 ans), grand-père du marié. Il donna lecture de deux télégrammes, l'un de Mme Alma Doucet-Reinke, soeur de la mariée, demeurant à National City, Californie; un autre de M. et Mme Raymond Tardif, d'Edmonton, oncle et tante de la mariée.

Part du gâteau

Un diner fut servi au "Flame Country Club". Y étaient présents: les frères et soeurs, oncles et tantes, ainsi que les deux grands-pères du jeune couple, sous la présidence du R. P. Lemire. Au même endroit, une réception dansante rassembla à nouveau, le soir, parents et amis. Chacun reçut sa part du magnifique gâteau à 4 étages qui avait orné la table d'honneur.

A la fin de la soirée, M. Yvan Gaudet, maître de cérémonies, renouvela les voeux de bonheur et de prospérité que tous formulaient aux heureux époux et auxquels le marié répondit en son nom et celui de sa femme. Vitalien Doucet porta un toast à "toutes les belles demoiselles d'honneur". M. Gaudet rappela ensuite que les parents de la mariée, M. et Mme Wilfrid Doucet, fêteront dans quelques jours leurs 30 ans de mariage. Puis la mariée lança son bouquet que Béatrice Baillargeon eut la bonne fortune d'attraper.

Le lendemain même de ses noces, Mme Marcel Beauchesne fêtait son 21e anniversaire de naissance. Aussi n'a-t-on pas manqué de souligner l'événement. A 1 h. du matin, alors que nos nouveaux mariés revenaient à la salle, en tenue de voyage, prendre congé de leurs famille et amis, l'orchestre entonna "Bonne fête, Fleurette" qui fut repris par toute l'assistance, et Mme Beauchesne fut conduite vers la table d'honneur où l'attendait un immense (3 pieds de longueur par 4 de largeur) gâteau d'anniversaire, illuminé de ses 21 bougies, gâteau qui fut découpé et distribué à toutes les personnes présentes.

Les jeunes mariés s'en allèrent ensuite en lune de miel au Mexique, avec un arrêt, au retour, à National City, Californie, chez Mme Alma Doucet-Reinke, soeur de la mariée.

Arrivée du R. P. L. Gélinas,

Notre dernier courrier vous apprenait le départ du R. P. Mercier; celui-ci souligne l'arrivée de son remplaçant, le R. P. Lorenzo Gélinas, s.s.s. C'est à Naudville (Lac St-Jean), P.Q., où il était en ministère depuis 5 ans, que le R. P. Gélinas reçut son obédience pour Vancouver.

Originaire de St-Barnabé-Nord (St-Maurice), P.Q., le nouveau venu est riche d'une carrière sacerdotale déjà bien remplie et bien méritante. De ses 34 années de sacerdoce, le Père en a passé deux à St-Sacrement de Québec, 11 à Notre-Dame du T. S. Sacrement de Montréal, 16 à St-Francis de Melbourne, Australie, et 5 à Naudville.

Déjà, le Père est en charge des oeuvres suivantes: Légion de Marie, bibliothèque paroissiale, chroniques aux journaux français des Prairies (à partir de septembre), catéchisme à l'école. On est donc prié de noter qu'il faudra désormais s'adresser à lui pour tout ce qui a trait à la bibliothèque française (envois de volumes, revues, calendriers, etc.) et aux nouvelles locales à faire inclure dans les chroniques de Vancouver.

Voyageurs de la Liaison

Depuis le début du mois, nous avons eu le plaisir de recevoir chez nous deux autres groupes de visiteurs de l'Est, un premier groupe (le 3e à nous rendre visite cet été), le 1er août, et un 2e, le 8. Les voyageurs du premier groupe furent reçus dans notre salle paroissiale, à l'issue d'une courte visite de notre nouvelle école. Au cours de cette réception — à laquelle assistèrent, outre nos 70 visiteurs, les RR. PP. Z. Bélanger, s.s.s., curé de St-Sacrement, J.-L. Lemire, s.s.s., aumônier général de la Fédération c.-f. de la Colombie, les religieuses de l'école St-Sacrement et quelques-unes de l'école de Fatima, Maillardville, le R. P. Zéphirin, O.F.M., supérieur des Franciscains de Vancouver, bon nombre de paroissiens, dont la plupart des officiers du Cercle Canadien-Français et quelques officiers également du comité exécutif de la Fédération, entre autres, M. le Dr Léon Beaudoing, président, M. André Piolat, secrétaire général, Mme Françoise Marchand, présidente du comité de la Radio, etc. — au cours de cette réception, donc, il y eut un mot de bienvenue par le R. P. Bélanger, auquel répondit M. Léo Gagné, chef du secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et représentant de la Vie Française. Le Dr Beaudoing fit ensuite une courte allocution et le reste de la soirée se passa en causerie amicale entre nos paroissiens et nos visiteurs, visiblement intéressés à nos luttes minoritaires et à nos problèmes scolaires.

Un deuxième groupe (le 4e de cet été) nous rendit visite le 8 août. Il s'agit des 240 voyageurs de la Chambre de Commerce des Jeunes. Au retour de la visite de la ville en autocars, nous avons eu le plaisir de saluer au passage, en face de notre école, nos distingués visiteurs. Le R. P. Lemire monta dans chacun des six autobus souhaiter aux voyageurs la bienvenue au nom des paroissiens de St-Sacrement et des Pères de la communauté.

Le samedi 10 août, le R. P. Bélanger est allé également saluer au passage les voyageurs du 5e groupe, en route vers l'Alaska, sous la direction de Mgr Paul-Emile Gosselin, P.D., secrétaire de la Vie française. Ces voyageurs doivent nous revenir et seront reçus en notre salle, en même temps que les congressistes du récent congrès de l'ACELF.

Baptêmes

Le 26 mai: Gregory-Joseph, fils de George Speakman et d'Irma Lacerte, baptisé par le R. P. Z. Bélanger.

Le 9 juin: Triplettes, Claudette, Colleen et Colette, filles de S.-Georges Gratton et de Madeleine St-Laurent, baptisées par le R. P. J.-L. Lemire.

Le 9 juin: Marie-Rose-Suzanne, fille d'Anton Faust et de Corona Leduc, baptisée par le R. P. Lemire.

Le 9 juin: Marie-Claude-Louise-Françoise, fille de Claude Lusseau et de Thérèse Gariépy, baptisée par le R. P. Lemire.

Le 16 juin: Jacqueline-Marie, fille de Marc Praplan et de Gladys Dupuis, baptisée par le R. P. Mercier.

Le 16 juin: Ezio-Joseph, fils de Mario Faraone et d'Elsa Friscioni, baptisé par le R. P. Lemire.

Le 16 juin: Marie-Sharon et Marie-Diane, filles d'Arthur Krahn et de Claire Robert, baptisées par le R. P. Lemire.

Le 28 juin: Marie-Susie-Alexandrina-Muguette, fille de Jean Dion et de Réjeanne Plouffe, baptisée par le R. P. Bélanger.

Le 28 juin: Michael-Peter, fils d'Edouard-C. Péladeau et de Doris-V. Gaudry, baptisé par le R. P. Bélanger.

Le 1er juillet: Bernard-Roland-Francis, fils d'Edmond Bastarash et de Lorraine Léonard, baptisé par le R. P. Bélanger.

Le 6 juillet: Joseph-Paul-Emile-Gerry-Maurice, fils d'Ernest Angelo et de Thérèse Bélair, baptisé par le R. P. Robert Leclerc.

New Westminster

Un administrateur à New Westminster

La future paroisse de New Westminster, qui s'appelera la paroisse St-Jean-Baptiste, faisait un pas de plus vers sa réalisation, le dimanche 25 août, alors que M. l'abbé Albini Finnigan en devenait l'administrateur officiel,, par mandement de S. Exc. Mgr W. M. Duke, archevêque de Vancouver.

M. l'abbé Finnigan est en même temps vicaire à la paroisse voisine de St-François de Sales, paroisse de langue anglaise. Il officiait pour la première fois à la messe des Canadiens français de New Westminster, dimanche dernier. Une messe pour les Canadiens français de New Westminster avait été inaugurée, le 24 juin 1956.

Pique-nique

Le pique-nique international des Chevaliers de Colomb, au parc Peace Arch de Blaine, commença à 1 h. 30 p.m. par l'enregistrement des membres et de leurs familles.

Des artistes de grand talent nous ont entretenus durant une heure, accompagnés par la musique des Troubadours.

Ensuite vint le tirage au câble entre les dames du Canada et des Etats-Unis, les Américaines prenant le dessus.

Les hommes canadiens ont emporté les honneurs pour la troisième fois au tirage au câble entre les Américains et les Canadiens.

Il y eut aussi des courses pour garçons et filles de tout âge.

Pendant ce temps, au champ de balle au camp, les jeunes Canadiens remportèrent la victoire sur les jeunes Américains, mais l'équipe senior des Américains a battu l'équipe senior des Canadiens.

Voici les résultats du tirage: l'automobile, Jos. Doré, de Maillardville, C.-B., à présent au Chili: $500.00, Frank Leonard, de Bellingham, Wash.: $250.00, Ida Gunderson, d'Everett, Wash.: $100.00, F. Fajes, de New Westminster, C.-B.; le lieutenant J. T. Edwards, de Washington. Félicitations aux heureux gagnants.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Léon Poirier (Annette Lafrance) à l'occasion de la naissance de leur cinquième enfant, une fille, née à l'hôpital St. Mary de New Westminster.

Décès

Tous les Frères s'unissent pour offrir leurs sincères sympathies au Frère H. Rougeau et à sa famille à l'occasion de la mort de son enfant, âgé de sept mois.

Le scoutisme

Les scouts Jean Lambert, Noël Rougeau et Roger Bruneau, chefs de nos meutes de Louveteaux, suivent un cours sur le scoutisme à Montréal. Nous leur souhaitons succès et bon voyage.

Maillardville

Mariage Hacault-Arpin

Le samedi 10 août avait lieu la messe de mariage de M. Joseph-Marcel-Désiré Hacault, fils majeur de Joseph Hacault et de Berthe Lombart, de Notre-Dame de Fatima, avec Mlle Marie-Andrée-Gisèle Arpin, fille mineure de Valence Arpin et d'Alida Therrien. Les témoins étaient Mlle Anna Faucher et M. Léon Tougas. M. Valence Arpin accompagna sa fille à l'autel. Le R. P. Albéric Fréchette, O.F.M., curé, officiait. Mme Thérèse Desautels chanta, accompagnée à l'orgue par Mlle Thérèse Schwab. Le diner eut lieu à la salle Hollywood, à New Westminster. Le R. P. Curé bénissait la table.

Visiteurs

Le lundi 5 août, le R. P. Canisius Seiferling, O.F.M., d'Edmonton, chapelain d'été au camp des cadets à Vernon, C.-B., était en visite au presbytère; le mardi 6 août, le frère du V. F. Armand, O.F.M., et son épouse; le vendredi 8 août, un autre frère du Frère Armand, Omer, de San Francisco.

Le samedi 10 août, trois jeunes étudiants de Montréal s'arrêtaient visiter le "fameux Maillardville": Raymond Durocher, Michel Cléroux et Raymond Laforest.

Le même jour, Mgr Paul-Emile Gosselin, P.D., secrétaire du Conseil de la Vie française, de Québec, visitait aussi les curés et les religieuses de Maillardville, accompagné de plusieurs voyageurs de l'Est, en route pour l'Alaska.

Le dimanche 11 août, le R. P. Gérard-Raymond, O.F.M., de Montréal, s'arrêtait visiter nos prêtres en revenant d'une convention sur les "Vocations" à Santa Barbara.

La question scolaire est réglée à Maillardville

Comme les journaux anglais de la province l'ont déjà déclaré, S .Exc. Mgr W. M. Duke, archevêque de Vancouver, a commandé à la Commission scolaire Catholique de Maillardville de payer ses taxes pour 1953, 1954 et 1955, soit la somme de $10,790.25.

Par conséquent, le lundi soir 26 août, un chèque accompagnant une lettre ainsi conçue fut présenté au Conseil municipal réuni en assemblée régulière: "Après consultation avec les autorités ecclésiastiques, la Commission scolaire de Maillardville a consenti à coopérer et à rencontrer la taxe scolaire afin d'ouvrir ses écoles pour la nouvelle année scolaire. Cette décision fut prise dans les intérêts de tous et pour le bien commun". C'est tout ce qu'il nous est permis de dire.

Une école bilingue à Whalley

Le dimanche 25 août, les RR. PP. Philibert Paré et Sigismond Lajoie, O.F.M., assistaient à la bénédiction d'une nouvelle école moderne dont le gymnase immense servira d'église temporaire pour la population de la paroisse Notre-Dame de la Consolation qui s'est doublée au cours des deux dernières années. Cette paroisse est sous la direction de M. l'abbé Joseph Fouquette, ancien curé de Notre-Dame de Lourdes de Maillardville et enfant de la paroisse.

Les religieuses du Bon-Pasteur de Québec prendront, en septembre, la direction de cette école bilingue dans une paroisse de langue anglaise.

S. Exc. Mgr Martin Johnson, archevêque coadjuteur de Vancouver, présidait à la cérémonie qui eut lieu à 11 h. a.m. L'école fut ouverte tout l'après-midi aux visiteurs. Il y eut banquet à 5 h. Les RR. PP. Albéric Fréchette, O.F.M., curé de Notre-Dame de Lourdes, et P. Paré, O.F.M., y prenaient part.

Baptêmes

Gisèle-Edna-Marie, fille de Roger Bruneau et de Lucille Sénécal. Parrain et marraine, Georges Alain et Edna Sénécal.

Lorraine-Marguerite-Yvonne, fille de Wilfrid Bénard et de Lucille Beaulieu. Parrain et marraine, Sylvio Beaulieu, représenté par Léopold Bénard, et Yvonne Beaulieu.

Léanne-Jeanne-Marie, fille de Louis Tisserand et de Denise Poirier. Parrain et marraine, Eustache et Léanne Poirier.

Le 18 août: Hélène-Anne-Marie, fille d'Albert Gaudet et de Marguerite Chénier. Parrain et marraine, Arthur et Léona Fouquette.

Le 18 août: Jean-Robert, fils de Richard Bonin et de Gadys Hoisington. Parrain et marraine, Marcel Grimard et Louise Laporte.

Le 25 août: Léa-Annette-Marie, fille de Léon Poirier et d'Annette Lafrance. Parrain et marraine, Omer et Marie Poirier.

Le 25 août: Aimé-Joseph, fils de Paul-Emile Beaulieu et de Marie Letendre. Parrain et marraine, Aimé Tisserand et Jeanne Beaulieu.

Dale-William-Alfred, fils d'Alfred Crossland et d'Olga Lracz. Parrain et marraine, William et Marguerite Lavin.

Mlle Carmen Hudon, de Zenon Park, a épousé M. J. Haudegand, de Vonda

ZENON PARK — Le 10 juillet, en l'église de Notre-Dame de la Nativité de Zenon Park, avait lieu le mariage de Carmen, fille de M. et Mme Marcel Hudon, avec Julien, fils de feu M. Jules Haudegand et de Mme Haudegand, de Vonda. M. l'abbé H. Renaud leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la sainte messe. M. l'abbé A. Arès, curé, assistait au choeur. MM. Paul et André Lalonde, cousins de la mariée, servaient la messe.

La mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle portait une longue robe blanche en dentelle et tulle de nylon sur taffetas. Son voile court était retenu par un diadème orné de paillettes et de perles. Elle tenait un bouquet de roses et de lilas roses.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Roseline Hudon, soeur de la mariée, et Aline Sirois, cousine de la mariée. Chacune était revêtue d'une robe trois-quarts bleue et rose respectivement et tenait un bouquet de "apple blossoms" de couleur assortie à sa toilette.

M. Georges Haudegand servait de témoin à son frère. Les garçons d'honneur étaient MM. Gérard Haudegand, frère du marié, et Laurent Loiselle, son neveu.

Durant la communion, M. Henri Mercier chanta un cantique. Pendant l'action de grâces, Mme Julien Haudegand lut une consécration à la sainte Vierge, ensuite Mmes Georges Pelletier et Gérard Leblanc firent entendre le cantique "Mère de Dieu, bénissez nous".

Une centaine d'invités prirent part à la réception qui eut lieu à la salle paroissiale. M. l'abbé A. Arès porta le toast à la mariée. Un souper froid genre buffet fut également servi à la salle après que M. Evariste Blais eut lu des télégrammes de félicitations reçus de North Battleford, Unity et Régina.

Après la veillée où un grand nombre de parents et amis vinrent offrir leurs voeux aux nouveaux époux, M. et Mme Haudegand partirent pour un voyage à Banff, Jasper et Edmonton. Ils résideront à Vonda.

25e anniversaire

M. et Mme Marcel Hudon eurent une heureuse surprise quand leurs enfants et proches parents voulurent leur faire jouir plus intimement du bonheur des nouveaux époux. Après le diner, leur fille, Roseline, lut une adresse de félicitations à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Leur nièce, Madeleine, fille de M. et Mme Evariste Blais, leur présenta un bouquet d'oeillets au nom de ses parents. Plusieurs jolis cadeaux furent aussi offerts par les enfants et proches parents des jubilaires.

Va-et-vient

Etaient de passage à l'occasion du mariage Hudon-Haudegand: Mme Jules Haudegand, MM. Georges et Gérard Haudegand, M. et Mme Rosaire Bussière, Lucille, Laurent et Lilianne; M. et Mme Félix Loiselle; MM. Laurent et Paul Loiselle; MM. et Mmes Louis Lepage, Clotaire Denis, Maurice Haudegand, Léon Denis, Ligouri Leblanc et André Bussière, et Mlle Léa Bussière, tous de Vonda et de St-Denis; M. et Mme Maurice Denis, de Carrot River; Mme Wilfrid Brunelle et Lucie, de St-Pamphile, P.Q.; M. et Mme Evariste Blais, Raymond et Madeleine, de Delmas; M. et Mme Georges Pelletier et Marielle, de Wakaw; M. et Mme Guy Pelletier et Suzanne, et Mme J. Turgeon, de Duck Lake; M. et Mme Raymond Pelletier, David, Bobby et Kim, de Biggar.

Etaient en visite ici dernièrement: M. et Mme Maurice Sirois et leurs enfants, de Violet Grove, Alta, chez M. Jos. Sirois et Mme Y. Poulin; M. et Mme André Sirois, de Pennant, Sask., chez MM. Jos. Sirois et Maurice Courteau; M. Guy Sirois, de Swift Current, chez M. Joseph Sirois; M. et Mme Robert Hudon, d'Edmonton, Alta, chez MM. Auguste Hudon et Louis Renaud; Mlle Angeline Willick, de Marcelin, chez M. Louis Renaud; M. et Mme Charles Soucy, Mlle L. Soucy et M. Robert Soucy, de St-Boniface, chez M. Xavier Soucy et M. et Mme Roch Fortier; M. Raymond Hudon, d'Edmonton, chez M. Marcel Hudon; le R. P. Bujold et M. Léonce Durette, de Debden, chez Mme J. Hudon; M. et Mme Henri Goulet, de New Westminster, C.-B., chez M. et Mme Onésime April.

Storthoaks

Va-et-vient

Mme F. Bérard et sa fille, Ida, de Port Arthur, Ont., M. et Mme Pierre Lavoie et M. Goulet, de Letellier, Man., vinrent rendre visite à M. et Mme Albert Bérard.

M. et Mme Fernand Cop recevaient la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Arthur Corriveau, de St-Boniface.

Mlle Lucienne Gofflot est revenue de Portage-la-Prairie et est maintenant employée à Redvers.

M. et Mme Camille Carrière, accompagnés de leurs deux fillettes, Jeannette et Odile, de Mmes Marie Carrière et Jeanne Sobry, de M. Bazil Carrière et de Mlle Jeanne Carrière, assistèrent à la profession annuelle de leur fille, la Rév. Sr Irène-Lucille, ainsi qu'à l'entrée de leur autre fille, Gilberte, chez les Filles de la Croix, à St-Boniface.

M. et Mme Alphonse Paradis, de Régina, revenus de leur voyage en Colombie-Britannique, vinrent chercher leurs filles, Juliette et Yvette, qui passaient leurs vacances chez leurs grands-parents, M. et Mme Jean Paradis.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Arthur Handfield qui dut être transporté d'urgence à l'hôpital de Régina pour opération d'appendicite.

Baptême

Le 18 août: Sheila-Faye-Mary, née le 18 juillet, fille de M. et Mme Morley Orsted (Adeline Kress). Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Salut.

Mariages

Le 21 août, à 10 h. 30, M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, bénissait le mariage de M. Anthony Gaetz, fils de M. et Mme Joseph Gaetz, de Langenburg, avec Mlle Lorraine Demas, fille de M. et Mme Redmond Demas.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche de tulle de nylon et dentelle. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème perlé.

La fille d'honneur, Mlle Thérèse Demas, soeur de la mariée, portait une longue robe de tulle de nylon vert pâle avec couronne.

Le garçon d'honneur était M. Jérôme Gaetz, frère du marié.

Après la cérémonie de mariage, il y eut réception chez les parents de la mariée et le soir, une veillée eut lieu dans la salle d'Alida.

• • •

Le samedi 24 août, à 10 h., M. Auguste Brisebois, fils de M. et Mme Killien Brisebois, de Bellegarde, unissait sa destinée à celle de Mlle Lucy Monastersky, fille de feu M. Antone Monastersky et de Mme Laszchuk. M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, bénit le mariage.

La mariée portait une longue robe blanche de tulle de nylon avec boléro en dentelle. Un diadème garni de perles retenait son voile court.

La fille d'honneur était Mlle Lana Laszchuk, soeur de la mariée. Elle portait une robe de tulle de nylon vert pâle avec couronne de même nuance.

M. Laurent Brisebois, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception et, le soir, veillée à la salle paroissiale.

Diner de famille

Le samedi 17 août, Mme H. Millette offrait un diner à sa demeure en l'honneur de son fils, M. le Dr Honorius Millette, et de son épouse (née Gervaise Nadeau) dont le mariage avait eu lieu à Valley Junction, comté de Beauce, P.Q., le 3 août.

Dumas

M. et Mme André Bauche et leur bébé, de Redvers, étaient en visite chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

Mme Rose Vail, de Sedley, est en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Henri Filteau.

M. et Mme Léo Dumont et leurs enfants, de Régina, visitaient leurs parents, M. et Mme O. Legault.

La rentrée des classes était le 27 août. Mme Arthur Charles est l'institutrice.

M. et Mme R. Lalande, accompagnés de leurs parents, M. et Mme Alphonse Lamontagne, sont allés rendre visite à leurs fils et belle-fille, M. et Mme Arthur Lamontagne, de Veillardville.

Mlle Thérèse Boulet est en promenade chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Roland Boulet.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, MM. et Mmes André Baudu, de Vandura, Maurice Zébière et R. Jacques ont rendu visite à M. et Mme R. Zébière. M. et Mme Jacques se rendirent ensuite chez leurs enfants à Fairlight.

Mme G. Lemoine est en visite chez M. et Mme R. Zébière.

Régina

Départ prochain

A l'occasion du départ prochain du capitaine A. Monette et de sa famille, plusieurs paroissiens se réunissaient à la salle paroissiale St-Jean-Baptiste, le dimanche 18 août, pour exprimer au capitaine Armand Monette leur gratitude pour le bon travail qu'il a accompli à la direction de la chorale de la paroisse de 1954 à 1957.

La soirée fut très intime; après quelques chants, le R. P. Curé rappela le rôle et l'importance du maître de chapelle et fit remarquer comment il sut s'acquitter de sa fonction avec tact et dévouement et qu'en conséquence il méritait la reconnaissance de la paroisse. C'est alors que M. Napoléon Gilbert, premier syndic, présenta au capitaine Monette un ensemble de crayon et plume avec plaque portant le nom et les années de service.

Le capitaine Monette adressa la parole. Il remercia la paroisse du beau cadeau, exprima sa surprise et sa satisfaction d'être l'objet de cette soirée intime et affirma qu'il garderait de la paroisse française et de la chorale un souvenir fidèle.

Le R. P. Gérard-Raymond Turgeon, O.F.M., de l'externat classique de Longueuil, P.Q., nous honorait de sa présence.

La soirée termina par un succulent goûter préparé par les dames de l'Autel.

Le capitaine Monette habitera à Winnipeg. Nous lui souhaitons bonheur dans sa nouvelle demeure.

Bienvenue

Bienvenue à M. et Mme Joseph Braconnier et à leur famille qui vinrent s'établir à Régina.

Baptême

Le 4 août: Roch-Gérard-Joseph, fils de M. et Mme Roger Poissant (née Rita Biegler). Parrain et marraine, M. et Mme Léonard Béchard, de Sedley.

Va-et-vient

Les RR. PP. Gérald Labossière et Alain Piché, O.M.I., tous deux professeurs au collège de Gravelbourg, étaient de passage dans la paroisse pour faire le recrutement des élèves pour le collège de Gravelbourg.

M. et Mme Raoul Langlois, accompagnés de leur fille, Gloria, sont de retour parmi nous, après avoir visité des parents dans l'Est.

Jackfish

Décès et funérailles

Encore un de nos citoyens bien connu et très estimé, M. Gaston L'Heureux, est mort subitement d'une maladie de coeur à Rocky Mountain House, Alta, lors qu'il était allé visiter son beau-père à l'hôpital.

A son retour de l'armée, il avait eu une position comme instructeur des Indiens dans les Territoires du Nord-Ouest, là où il demeurait avec sa famille depuis un an. Il était en vacances parmi ses parents lors de son décès. Il n'était âgé que de 32 ans.

Lui survivent: son épouse (née Claire Cadrain); deux fils, Guy et Blair; son père et sa mère, M. et Mme Georges L'Heureux, de North Battleford; trois frères, Marcel et Conrad, de New Westminster, C.-B., et Henri, de Jackfish, et une soeur, Réjeanne (Mme Frank Reber), de Coeur-d'Alene, E.-U. Tous assistèrent aux funérailles, excepté son père alité à la maison.

Les funérailles auxquelles assistaient beaucoup de parents et d'amis eurent lieu le samedi 17 août. Le R. P. L. Ouellet, O.M.I., curé, chanta la messe de Requiem. Le défunt fut inhumé dans le cimetière St-Léon, à Jackfish.

Les porteurs étaient trois frères du défunt, Marcel, Conrad et Henri, et ses trois beaux-frères, MM. Ovide et Joseph Cadrain et Dave Hamel.

Va-et-vient

M. et Mme F. Cyr, de Windsor, Ont., en route pour la Colombie-Britannique, sont en visite ici pour quelques jours.

M. et Mme Joseph Gérard et leur famille et M. et Mme Joseph Cadrain étaient en visite chez Mme E. Gérard et autres parents, ces jours derniers, ainsi que M. Ovide Cadrain.

M. et Mme Alphonse Baillargeon, accompagnés de leur fille, la Rév. Sr Alphonse-Eugène, et de leur fils, d'Edmonton, étaient de passage parmi nous.

Les religieuses de l'Enfant-Jésus passèrent quelque temps à Jackfish pour la préparation des classes.

M. et Mme Etchevery et leurs quatre garçonnets, de St. Walburg, étaient de passage pour quelques jours.

Plusieurs paroissiens se sont rendus à St-Paul, Alta, pour assister aux funérailles de M. Albert Côté.

Mme Joseph L'Heureux s'est rendue à Meadow Lake chez ses fille et gendre, M. et Mme Pete Lavoie, et de là au Lac Vert, Dorentosh Greig Lake et Jeannotte.

Nos malades

Prompt rétablissement à M. Pat. Delainey et à Mme René Bru, tous deux patients à l'hôpital.

Titanic

Va-et-vient

Mlle Suzanne Rio, de Grimshaw, Alta, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme B. Rio. Durant son séjour, elle visita aussi son frère, Joseph, et sa famille, à Saskatoon, accompagnée de ses parents.

M. et Mme Marcel Laprairie et leurs filles, de Sudbury, Ont., sont actuellement en visite chez leur nombreuse parenté dans la paroisse et les environs.

Mme Annette Arcand est de retour chez son fils, Berchmans, après avoir passé quelques mois chez une de ses filles, Mme C. Krack, de St-Louis.

Dames de l'Autel

Lors de l'assemblée mensuelle des Dames de l'Autel, il fut décidé que le souper et le bazar annuels pour la paroisse auraient lieu le dimanche 13 octobre.



Un enregistrement à long fil d'un progamme radiophonique "Ave Maria" est présenté au vice-président des Etats-Unis, **Richard Nixon**, par le **R. P. Alcuin F. Egan**, S.A., réalisateur du programme. L'émission, intitulée "Voice in the Wilderness", rendait un hommage spécial à S. E. le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie. En acceptant le disque, M. Nixon fit remarquer l'intérêt spécial que comportait pour lui ce programme à cause de la lutte incessante qu'il livre au communisme comme sénateur et comme vice-président. M. Nixon accepta aussi un enregistrement pour présenter au président Eisenhower. (NC)

Progrès sur tous les fronts au village de St-Victor

ST-VICTOR — Le village et la paroisse de St-Victor ont connu, cette année, une activité inaccoutumée, tant en raison de l'accroissement du nombre des foyers qui abritent leur population qu'en raison des améliorations qui s'y sont effectuées et des entreprises récréatives qui ont singulièrement agrémenté plusieurs de nos dimanches d'été.

Depuis un an, neuf familles et jeunes ménages sont venus grossir notre population. Ce sont, dans l'ordre de leur installation parmi nous: au village, M. et Mme Laurent Bissonnette, M. et Mme Denis Lalonde, M. et Mme Roger Legault et leur fils, M. et Mme Léopold Therrien et leur famille, Mme Marie Lafontaine et ses enfants, M. et Mme Maurice Langlois et leur famille, M. et Mme Roger Lalonde et M. et Mme Laurent O'Reilly; à la campagne, M. et Mme Léo O'Reilly et M. et Mme Léonard Kissner.

Au village, deux splendides résidences, dont les fiers propriétaires sont M. et Mme Denis Lalonde et M. et Mme Roger Lalonde, ont été érigées. Une troisième, celle de M. Amédée Belisle, est en voie de reconstruction.

Mais la plus étonnante et la plus audacieuse des améliorations, c'est l'installation d'un aqueduc. Les travaux sont en cours depuis le 5 août. Cette entreprise, financée par la "St. Victor Waterworks Co. Ltd." s'effectue par "Olynyk Construction Ltd." et "Western Excavating Co. Ltd." de Régina.

Une dernière innovation, qui nous a valu les plus aimables commentaires, c'est le terrain de balle qui a été aménagé tout à côté du site de notre pique-nique annuel. La seule idée de transformer une terre en friche en terrain de balle n'a manqué ni de hardiesse ni de courage. Les résultats, qui ont dépassé nos meilleures espérances, sont un véritable monument à l'esprit d'initiative et d'équipe de la population entière.

Ce parc a été le théâtre de trois pique-niques et d'un tournoi athlétique: le 14 juillet avait lieu le pique-nique paroissial annuel magnifiquement organisé par le comité paroissial; le 21 juillet, les Elks d'Assiniboia y tenaient leur pique-nique annuel; le 11 août, un tournoi réunissant six équipes de balle avait été organisé par l'équipe de St-Victor; le 18 août avait lieu le pique-nique des enfants de choeur.

Ecoles et institutrices

Notre école du village a ouvert ses portes le 26 août. Mlle Yolande Faucher en est la titulaire.

L'école Montcalm sera désormais fermée. Un autobus transportera les enfants de ce district à Assiniboia. C'est un précieux avantage pour les élèves catholiques qui bénéficieront ainsi des bienfaits de l'enseignement catholique donné par les Missionnaires Oblates à l'école séparée d'Assiniboia.

Mlle Janine Collin, de la dernière promotion du "Teachers' College" à Moose Jaw et fille de M. et Mme Laurent Collin, enseignera cette année à l'école de Willow-Bunch.

Mlle Jeannine O'Reilly, de la même promotion et fille de M. et Mme Willie O'Reilly, enseignera à Courval.

Vacances

Plusieurs paroissiens sont allés en vacances, cette année: M. et Mme Henri Bissonnette, à Vancouver et chez leur fils, Denis, à Penticton, C.-B.; M. et Mme Lorenzo Beaubien, à Calgary, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Gérard Rodrigue; M. et Mme Marcel Vaudrin, à Vancouver; MM. et Mmes Dosithée et Denis Lalonde, à Clear Lake, Man.: M. Paul Nadeau, dans la province de Québec; M. et Mme Léo Delorme, en Colombie-Britannique; M. et Mme Roger Legault, à B-Say-Tah Point; M. et Mme Wilbert Farwell, aux Etats-Unis.

De passage

M. et Mme Joe Grill et leur petit garçon étaient en vacances chez M. et Mme Théodore Lalonde, dernièrement.

M. et Mme Raymond Gaudry, de Vancouver, sont venus chez M. Willie Gaudry au début du mois d'août.

Mme Clarence Streggere, de Régina, a visité ses parents, M. et Mme Henri Bissonnette.

M. et Mme Raymond Cantin, de Régina, ont rendu visite à M. et Mme Willie Chrétien. Mme Cantin est la fille de ces derniers.

Mlles Aline et Noëlla Fontaine ont passé quelque temps chez leur père, M. Rémi Fontaine, et chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Marcel Laberge.

M. H. Beauregard, de Noranda, P.Q., était l'hôte de ses frères, soeurs, beaux-frères et belles soeurs, MM. et Mmes Louis et Eudore Beauregard et Willie O'Reilly, en juillet.

Mme Laplante, de Montréal, et M. Leduc, des Etats-Unis, ont passé une partie de l'été chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Léo Delorme. Ils ont assisté aux mariages Chevrier-Delorme et Delorme-Bourassa, le 16 juillet.

Le lieutenant Giuseppe Caiaffa, de l'aviation italienne et stationné à Moose Jaw avec les forces aériennes du Pacte de l'Atlantique Nord, était en congé chez M. et Mme Laurent Collin, le 18 août.

M. Jules Legault et Mme M. Carles étaient à St-Victor le 18 août, chez M. et Mme Laurent O'Reilly et M. et Mme Roger Legault.

M. Gérard Rodrique, de Calgary, était de passage au presbytère le 8 août. Il était accompagné de ses parents, M. et Mme François Rodrigue, de Willow-Bunch.

Les Rév. Soeurs St-Donat, supérieure de l'hospice de Berthierville, et Marie-Rita, du couvent de Laval-les-Rapides, toutes deux religieuses du S.-C. de Marie, étaient chez M. et Mme Roland Ducharme, en fin de juillet. La première est la tante et la seconde la soeur de Mme Ducharme. Mlle Cécile Poirier, de Joliette, une autre soeur de Mme Ducharme, les accompagnait dans l'Ouest.

M. et Mme Gérald Lalonde, de Charleswood, Man., ont passé leurs vacances chez M. et Mme J.-D. Lalonde.

M. et Mme T. Moynahan, de Régina, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Conrad Ducharme, en fin de juillet.

M. et Mme E. Balcaen, de Winnipeg, ont passé une semaine chez leurs fille et gendre, M. et Mme Roger Lalonde.

M. Arthur Vaudrin, de l'Ontario, a été l'hôte de son père, M. E.-E. Vaudrin, les 10, 11 et 12 août.

Les RR. PP. M. Robitaille et Alain Piché, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient en tournée de recrutement dans la région, le dimanche 18 août.

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé de Coderre, et Mgr P. Santha, curé de Stockholm, Sask., visitaient les réfugiés hongrois employés dans l'arrondissement. Ils se sont arrêtés au presbytère, le 20 août.

M. et Mme Arthur Bathurst, de Montréal, ont passé une semaine chez M. et Mme Pascal Lalonde, au début d'août. Mme Bathurst, née Jeannine Charbonneau, est la soeur de Mme Lalonde.

Çà et là

M. et Mme Léon Isabelle sont rentrés d'un voyage de trois semaines à Ottawa et à Montréal. A Montréal, le 15 août, ils ont assisté à la profession perpétuelle de leur fille, Thérèse, religieuse chez les Soeurs Grises de Montréal. Le 17, ils assistaient au mariage de leur fils aîné, Laurent, avec Mlle Elaine Leblanc, à Ottawa.

M. et Mme Sanford Mulvihill et leurs enfants, de Winnipeg, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Hervé Boutin, en fin de juillet. Mme Mulvihill, née Yvonne Guay, est la soeur de Mme H. Boutin. Egalement chez M. H. Boutin, pour trois semaines, Mme Eugène Dubord, née Lorraine Guay, et ses deux enfants.

M. Marcel Fontaine nous a quittés le mercredi 21 août pour Régina.

Mlles Denise et Monique Ducharme ont passé une semaine de vacances chez leurs oncle et tante, M. et Mme T. Moynahan, de Régina.

Baptêmes

Le 16 juin: Alain-Jules-Joseph, fils de M. et Mme Armand Simard. Parrain et marraine, ses frère et soeur, Maurice et Valérie Simard.

Le 4 août: Joseph-Raoul-Claude, enfant de M. et Mme Léo O'Reilly. Parrain et marraine, M. et Mme Willie O'Reilly, grands-parents de l'enfant.

Le 18 août: Joseph-Edouard-Richard, fils de M. et Mme Ovila Lespérance. Parrain et marraine, M. Ernest Lespérance, oncle de l'enfant, et Mme Louis Balaux, sa grand-mère.

Prince-Albert

Funérailles

Le samedi 10 août, dans l'église St-Jacques d'Albertville, avaient lieu les funérailles de M. Léo-Joseph Brassard, mort des suites d'un accident fâcheux survenu le mardi 6 août sur la route no 55, trois milles à l'est de Meath Park. M. Brassard était employé comme conducteur de tracteur à chenille dans la construction des chemins. Ecrasé entre une puissante pelle mécanique et un tracteur à chenille, il souffrait spécialement de cruelles blessures au dos.

L'absoute fut faite par M. l'abbé J.-A. Coursol et M. l'abbé R. Beaulac, curé, chanta la messe, assisté de M. l'abbé J. Plante, de Prince-Albert. L'église était littéralement remplie et un grand nombre de personnes de Prince-Albert et des environs suivaient le cortège funèbre conduit par la Maison funéraire de Prince-Albert jusqu'à Albertville.

Exposition agricole

Le vendredi 9 août eut lieu, à Prince-Albert, l'ouverture officielle de la 74e exposition agricole annuelle par le premier ministre du Canada, l'hon. John G. Diefenbaker, qui, après la cérémonie d'ouverture, reçut son certificat de membre honoraire à vie de la part de la Société d'Agriculture de Prince-Albert. Cette société fut organisée en 1883 et est par conséquent la plus vieille société de ce genre de toute la province.

Environ 3,000 personnes étaient présentes à cette cérémonie dans l'estrade du Pavillon. Le premier ministre déclara qu'une des raisons majeures pour l'existence de telles institutions est de poser les fondations pour une meilleure et plus forte agriculture dans les années à venir. Il ajouta que les fermiers contribuent à la paix mondiale puisqu'ils sont des remparts contre le communisme dans d'autres parties du monde. Puis, Mme Louis Boileau, présidente de la Société (branche féminine), s'avança et présenta à Mme Diefenbaker un très joli bouquet.

S. H. le maire D. G. Steuart et le maire adjoint W. I. Dier, représentaient la ville de Prince-Albert, tandis que l'hon. L. F. McIntosh, ministre des Affaires municipales et membre de l'assemblée législative pour Prince-Albert, représentait la Saskatchewan. M. G. A. Anderson, président de la société, officiait à cette cérémonie d'ouverture. "C'était, dit-il, la première fois qu'un premier ministre canadien en faisait l'ouverture officielle depuis la fondation de cette société".

Le premier ministre profita de cette occasion pour louanger le record enviable atteint par cette ville de plus de 20,000 âmes qui n'enregistrait aucune fatalité durant 1,006 jours consécutifs et la citait comme un exemple de ce qu'un public à l'âme citoyenne peut faire de concert avec l'aide des autorités policières pour réduire les mortalités tragiques qui surviennent dans des accidents du trafic.

Çà et là

Le chef-cadet Rosaire Bernard, de Prince-Albert, fut choisi pour être l'un des 74 cadets de l'Ouest canadien qui suivront un cours d'entraînement de sept semaines à la Marine "Naden" à Esquimalt, C.-B.

Un total de 49,738 personnes visitèrent notre parc national durant le cours du mois de juillet, accusant une augmentation de 26 pour cent sur juillet 1956 et brisant tous les records à cette date. De ce nombre on comptait 1,793 Américains dans 512 voitures. Les visiteurs sont attirés par les beautés de Waskesiu, Lac-la-Ronge et autres points plus au nord, le paradis des pêcheurs et nos ressources naturelles.

Va-et-vient

Mme J.-P. Pfeiffer et Mlle Annette Houle, accompagnées de Mme Anatole Houle et de ses deux fils, Michel et Rodrigue, sont de retour d'un voyage d'un mois dans l'Est où elles visitèrent Québec, Notre-Dame-du-Cap, Montréal, Drummondville et Huntingdon, P.Q., Tous sont très enchantés de leur voyage.

Mme L. Parent, de Prince-Albert, se rendait à Montréal où elle rendit visite à une de ses soeurs, Mme G. Favreau. Elle eut le bonheur d'y rencontrer son fils, André, de l'Aviation canadienne. Puis, accompagnée de M. et Mme Adrien Roberge, de Montréal, elle partait pour une randonnée de 1,930 milles en auto à travers les Etats-Unis, visitant entre autres villes: Baltimore, Washington, Richamond, St. Petersburg, Norfolk et Virginia Beach, où ensemble ils passèrent dix jours en villégiature. Ils prirent ensuite le bateau à Chesapeake pour se rendre à Kitopeke Beach. Le retour se fit par Salisbury, Harrisburg, Plattsburg et Montréal. Le reste du trajet de Montréal à Prince-Albert se fit par train. Mme L. Parent fut absente durant cinq semaines, au cours desquelles sa santé s'est beaucoup améliorée.

M. et Mme J.-M. Gaudet et leur petite fille, Liza, et M. Emmanuel Gaudet, tous de Victoria, C.-B., sont de passage chez leurs parents, M. et Mme Jos. Gaudet. Partis le 16 août pour un voyage de deux semaines, ils se rendirent à Anna-Cortis, puis Everett et Spokane, Wash. Le retour se fit par Kingsgate, Lethbridge, Medecine Hat, Saskatoon, Bellevue et Prince-Albert. Ils retourneront bientôt à Victoria, après avoir rendu visite à d'autres parents et amis. Jusqu'ici, leur voyage fut des plus agréables, et espérons qu'il en sera ainsi jusqu'à destination, à Victoria.

Moins de pages pour les journaux de France

PARIS — Les journaux français doivent se limiter à un maximum de 10 pages au cours du mois présent, par suite des restrictions frappant le papier-journal et ayant pour but d'épargner les devises étrangères.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Un jeune homme de Paris, nouvellement arrivé à Saskatoon pour étudier à l'Université, s'offre à donner des cours de français, aux jeunes ou aux vieux. Il est déjà bilingue. Les intéressés peuvent communiquer avec le poste ou demander M. de Layssac, en appelant le numéro 24-129.

A la reprise de l'horaire d'automne, nous aurons sur nos ondes une petite prière matinale, dès l'ouverture, et un angélus.

C'est la dernière semaine de "Témoignages". Jean Papen retourne dans l'Est le 1er septembre. Durant ses quelques semaines de "vacances" à CFNS, Jean a fourni une aide notoire et, par moments, indispensable. Nous lui savons gré surtout d'avoir mis sur nos ondes, cinq fois la semaine, un quart d'heure de réflexions sur le Christ et son message. La formule échappait à tout académisme, ce n'était pas du tout cuit, c'était sincère et ça plaisait.

Notre ami Jean-Marie Bandet se dirige vers d'autres destinées, après un essai loyal de deux mois et demi à CFNS. Cette fois, il vise plus haut, physiquement parlant . . . C'est tout ce que je puis dire pour le moment. Bonne chance!

La Liaison française

Une sale température, en fin de semaine, a "accueilli" les derniers voyageurs de la Liaison française. Ce groupe s'est déclaré enchanté de la réception faite à Prince-Albert, samedi. A Saskatoon, il a eu le privilège — car c'en est un — d'être reçu par un représentant de la ville et de la Chambre de Commerce et même par deux guides de CFNS.

Mgr Gosselin, secrétaire de la Liaison, et M. C.-E. Couture ont daigné se rendre à nos studios pour une interview, après une soirée un peu ébouriffante, ainsi que Mlle Yvette Mayrand, que nous aurions aimée plus loquace. Ces voyageurs étaient ravis par le Pacifique et l'Alaska, où ils ont goûté une température de 83 degrés!

Concluons avec Mgr Gosselin que les voyages de la Liaison française, qui n'ont cessé de se multiplier, sont une expérience qui encourage et suscite l'enthousiasme tant sur le plan personnel — et nous avons pu nous en rendre compte — que sur le plan collectif. Ils font partie désormais de cette "action immédiate et très large du Québec" sans laquelle nos groupes minoritaires "sont promis à une lente disparition". Je cite J.-Marc Léger (Le Devoir, 15 août 1957), et combien sont justes les observations que celui-ci a recueillies à Edmonton à l'occasion du récent congrès des éducateurs canadiens-français.

Il souhaite la réalisation d'un centre français à Edmonton et dit à ce propos: "Il ne faut pas oublier qu'un facteur psychologique joue puissamment: c'est en anglais que le jeune Canadien français d'ici accède à la vie moderne, sous tous ses aspects. Peu à peu, le fait français s'identifie pour lui à quelque chose de dépassé, de lointain, de vieillot. L'illustration du Canada français moderne et, par-delà, de la présence française dans le monde contemporain, aurait une extraordinaire valeur de stimulant". A méditer.

Coderre

Funérailles

Les funérailles de M. Edward James Laughlin ont eu lieu en l'église St-Charles de Coderre le 22 août. La messe a été célébrée par M. l'abbé Fernand Ducharme, curé. Au choeur de chant, M. l'abbé Roger Ducharme et trois petites Soeurs de la Ste-Famille, de l'évêché, prêtaient leur concours aux chantres.

Les porteurs étaient MM. L. McNeil, P. Munns, E. Henry, G. Spence, R. Lebrun et Emile Gaucher. La quête fut faite par MM. Césaire Caron et Maurice Beaudette.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères, Stephen, de Summerside, I.-P.-E., Léo, de New Westminster, C.-B., et Peter, de Moose Jaw, et quatre soeurs, Helen (Mme C. Noonan), de Halifax, Emma (Mme Ray Noonan), de Summerside, I.-P.-E., Annie (Mme E. McDonald) et Lita (Mme A. McDonald), toutes deux de Shamrock.

M. Laughlin est né à Miscouche, I.-P.-E., le 25 septembre 1900 et vint s'établir à Shamrock il y a plusieurs années. Il fut un citoyen d'une grande charité. Il remplissait la charge de marguillier à sa mort.

Va-et-vient

La Rév. Sr St-Siméon, m.o., de la maison-chapelle de St-Boniface, a visité ses parents, M. et Mme Siméon Ducharme, et son frère, M. l'abbé Fernand Ducharme, curé.

Mme Arthur Turcotte, de St-Boniface, fille de M. Jos. Cossette, prend deux semaines de vacances chez ses parents.

M. David Monette, de Lac Pelletier, MM. et Mmes Lucien St-Jacques et Charlemagne Monette étaient en visite chez MM. Fred Beaudette et Aurèle Roy et Mme B. Perras.

Thé

Mmes E.-B. Coderre et Oscar Desnoyers ont reçu à un thé sur la terrace, le 22 août, de 2 h. à 6 h., au profit de la Ligue des Dames Catholiques de la paroisse. Six petites filles étaient serveuses. Jane Nelson, habillée en garde, prenait soin des jeunes enfants pendant que leurs mères prenaient le thé. Ces membres de la Ligue ont réalisé la jolie somme de $28.00 durant ces quelques heures.

Shower

Le vendredi soir 23 août, un groupe de dames et de demoiselles se sont réunies à la salle de l'hôtel en l'honneur de Mlle Marielle Roy en vue de son prochain mariage. Elle reçut de nombreux et utiles cadeaux. Ce fut une joyeuse petite fête pour toutes les assistantes et dont Marielle gardera un bon souvenir.

Accident

Le jeune Gilbert Desnoyers, fils de M. et Mme Oliva Desnoyers, est à l'hôpital de Moose Jaw, à la suite d'un accident sur un tracteur. Il prend du mieux et reviendra pour l'ouverture des classes la semaine prochaine.

Affiliation

M. Gérard Poisson vient d'annoncer son affiliation avec les magasins Clover Farm Stores du Canada. Il y a maintenant 3,500 magasins de cette catégorie au Canada et aux Etats-Unis et c'est l'avantage de leur nombre qui leur permet de vendre leurs marchandises à très bas prix.

J'AIMAIS UN VAGABOND

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par CLAUDE JAUNIÈRE

NUMERO 24

"J'utilisai la journée à convaincre mon voisin de la bonne action qu'il ferait en cédant ses papiers, dorénavant sans objet, à mon ami. Le bateau quittait Le Havre le surlendemain à destination de Québec. Outre le passeport en règle de ce pauvre homme, il y avait un permis de travail. L'âge et le physique portés sur les documents s'adaptaient médiocrement à Luc, mais c'était une chance à tenter.

"Quand Luc revint le lendemain, je lui fis part de notre entente avec mon voisin. Il n'hésita pas une seconde. Un seul scrupule le retenait. Il n'avait pas d'argent pour récompenser le malheureux qui, selon lui, lui sauvait la vie. Je l'engageai à accepter sans faire d'histoires. Il ne lui faisait aucun tort et ce don ne le privait de rien.

"— Alors, me dit Luc, prends ceci et vends-le pour lui acheter quelques douceurs avant la fin.

"Il me glissa dans la main une montre en or. Devant ma surprise, il ajouta, avec un triste sourire:

"— Rassure-toi, elle est bien à moi.

"Cet objet me confirmait ce que j'avais supposé, à savoir qu'il avait occupé une situation supérieure à celle qu'il avait présentement. Sacha lui a remis les papiers. Il est parti. Je ne l'ai plus revu et, sauf une carte, reçue quelques semaines plus tard et qui portait seulement ces mots: "Merci. SACHA", je n'ai eu aucune nouvelle. Savez-vous quelque chose de lui?"

Brièvement, Larry lui expliqua comment Luc avait pu gagner le Canada, y trouver du travail, et comment, de nouveau, au moment où il aurait pu se fixer, il avait fui.

Paul Arnaud hocha la tête.

— C'est un brave gars, mais la ligne de son existence a été déviée. Tout le blesse et il part. Il fuit toujours quelque chose... ou quelqu'un.

— A moins que ce ne soit lui-même, murmura Larry.

— Le sentiment de ce meurtre, même involontaire, qu'il gardait sur la conscience, devait le harceler.

— La femme n'est pas morte, je l'ai vue tout à l'heure.

— Il faudrait qu'il le sache, dit l'excellent homme. Je pense souvent à lui. J'ai des regrets parfois de ne pas l'avoir questionné. J'aurais pu être son père. Est-ce qu'on peut faire quelque chose pour lui?

— Oui, une seule: s'il vous donne de ses nouvelles, me les communiquer. Il a, en fuyant une fois de plus, perdu sa meilleure chance de bonheur. Il faudrait essayer de la lui rendre.

— Il ne m'a jamais écrit, depuis cette carte qui venait de Québec. Je suis un peu déçu de savoir qu'il n'a pas eu une seule pensée amicale. Il n'y a pas de raison pour qu'il se rappelle maintenant de moi.

— Sait-on jamais?

• • •

Revenant vers Paris, après avoir reconduit chez lui Paul Arnaud, Larry se réjouissait de la rapidité avec laquelle il avait réuni tout le faisceau des renseignements se rapportant à Luc Eterval.

Ainsi se reconstituaient, bribe par bribe, les événements qui avaient fait de ce garçon choyé, heureux, promis semblait-il à une existence facile, cet être déchu, qui avait si fortement impressionné Doralice.

Tout s'enchainait. Après avoir été protégé, pendant une jeunesse prolongée trop tard, il avait été mis brutalement en face des difficultés de tous ordres, mais ce n'étaient pas les complications matérielles qui avaient eu prise sur lui; bien davantage les heurts d'ordre moral et sentimental l'avaient accablé. La série des malchances avait été trop rapide et quand une promesse de bonheur lui était venue, par l'amour de Doralice, il ne s'était pas cru digne de la saisir. Après s'être enfui devant les déceptions, il était parti de la même manière devant la chance inespérée d'être heureux.

Le problème s'avérait difficile à résoudre pour le jeune Américain. S'il avait en main les données, il comprenait mal ces subtilités, ces nuances, ces incertitudes. Il aurait pu admettre à la rigueur l'attitude dernière de Luc, sa terreur d'avoir pu d'un geste violent causer un meurtre, mais pourquoi cette panique devant ses responsabilités?

En admettant que Doralice rejoignît un jour celui qu'elle aimait, quelle chance aurait-elle d'être heureuse auprès d'un garçon qui paraissait bien instable, qui n'avait pas assez de force morale pour faire front, directement, dans l'adversité?

La nature combative de Larry, sa formation sportive, son bel équilibre d'athlète, l'absence de complication de son esprit se rebellaient en face de ce qu'il était tenté de considérer comme autant d'absurdités.

Il hésitait sur la conduite à tenir. En se taisant, en laissant croire à Doralice que Luc marié était inaccessible pour elle, ne ferait-il pas une meilleure oeuvre qu'en lui rendant un espoir fallacieux? Il eut peur, en procédant ainsi, de servir ses propres désirs et il n'hésita pas longtemps.

Dès les premiers mots de la relation qu'il fit, la lumière éclairant le visage de la jeune fille lui donna la conviction qu'il agissait bien. Même si plus tard elle ne trouvait pas auprès de cet homme le bonheur paisible tel que lui, Larry, le concevait, il lui apporterait une somme de joie qui compenserait largement ses larmes.

Quand il eut achevé, elle demanda:

— Que faire à présent?

— Il ne semble pas que votre Sacha, dans la situation où il était, ait pu rentrer en France. Cette crainte d'être accusé de meurtre, jointe à sa volonté d'oublier, de renier le passé, lui ont certainement interdit le retour dans son pays. A mon avis, il n'a pas dû quitter le Canada où il se trouve à l'abri derrière une identité qu'on ne vérifiera pas tant qu'il ne passera pas une frontière.

— Est-il admissible de croire qu'il me reviendra un jour?

— Si je raisonnais pour moi, je penserais qu'il cherche à refaire, par son travail, sa place et qu'il reviendra vers vous en disant: "Voilà ce que j'ai fait. Jugez-moi".

— Réellement, vous pensez cela?

— Oui. Moi, j'agirais ainsi, mais lui?

— Le courage certainement ne lui manque pas, mais un an sans donner signe de vie!

— Un an, c'est peu, quand il faut tout recommencer.

— Pourquoi n'a-t-il pas accepté que je l'aide?

— Parce qu'il doit avoir beaucoup d'orgueil. Il ne veut rien devoir à personne, et surtout pas à la femme qu'il aime. C'est sur ce point qu'il m'est sympathique et que je le comprends.

— Cette faute, ce meurtre dont il se croit coupable, comment lui faire savoir qu'il en est innocent?

— Je ne vois qu'un moyen. Il vaut ce qu'il vaut, mais vous ne risquez rien à l'utiliser. Si, comme je le suppose, votre Sacha est resté au Canada, faites passer, à différentes reprises, et dans plusieurs journaux, une annonce qui pourrait être ainsi conçue: "Luc Eterval est informé que Mme Verrier est en excellente santé". Si la nouvelle lui parvient, elle calmera en lui une angoisse, une obsession.

A nouveau Doralice se sentait découragée. Trop mince était la chance de retrouver celui qu'elle aimait et Larry eut un moment l'impression qu'elle allait renoncer. Il se garda d'aventurer un mot, de chercher à l'influencer, et elle lui sourit avec douceur, appréciant sa réserve.

— Je ne crois pas à ce moyen, pourtant je ferai la tentative que vous me conseillez... Et puis, j'attendrai.

Comme il ébauchait un geste de protestation, elle ajouta:

— J'ai l'impression que j'attendrai toujours.

• • •

Le beau voyage était achevé. Sur le quai de la gare, au départ du train transatlantique, où ceux qui restaient à Paris étaient venus accompagner ceux qui s'en allaient, les adieux se prolongeaient encore quelques minutes avant la grande séparation.

M. Hemphill, déjà monté dans le wagon, regardait ses deux enfants qu'il laissait derrière lui: Betty avait son beau visage, d'ordinaire si rieur, anxieusement tourné vers Jacques Le Marois. Ils se quittaient fiancés et pour eux la séparation serait courte. La jeune fille, qui demeurerait quelques semaines auprès de sa future belle-mère, regagnerait bientôt pour épouser le jeune Français. Près de Doralice, Larry était grave. L'entente entre ces deux-là restait tout amicale et M. et Mme Brazeau qui les regardaient aussi regrettaient que la gentillesse du jeune Américain n'eût pas ôté du coeur de leur fille un impossible amour. Dans quelques mois, Larry viendrait à Montréal, il avait promis sa visite, mais il y avait peu de chances pour que ce fût comme fiancé.

On versa quelques larmes, on s'efforça de rire en songeant aux prochains au revoir, mais les coeurs étaient gros, une période heureuse s'achevait, des semaines de vie proche, d'affectueuse compréhension.

Les employés pressaient les voyageurs de monter dans le train. On s'embrassait de nouveau, on riait un peu trop fort, on essuyait les pleurs.

Le train lentement s'ébranla. Sur le quai, Mme Le Marois et les jeunes Hemphill agitaient leurs mains, puis toutes les silhouettes se fondirent dans le recul.

Doralice repartait avec une espérance nouvelle, celle d'apporter peut-être à Sacha des raisons de faire confiance à la vie, à leur amour.

CHAPITRE XVI

L'automne à nouveau dorait les pentes des Laurentides. A Saint-Servais, c'était le flamboiement des rouges, des violets et des ors, allumé aux arbres de la forêt.

Doralice avait retrouvé son pays avec bonheur. Les yeux pleins encore des émerveillements du vieux monde, elle goûtait comme un repos d'avoir repris ses habitudes dans l'appartement de la Côte des Neiges, au chalet.

Rien n'était venu en son absence donner quelque indication se rapportant à Sacha. Sur les instances de sa fille, Thelma Brazeau avait consenti à faire passer dans les journaux la série des annonces dont Larry avait suggéré l'idée, mais plus d'un mois s'était écoulé depuis leur parution et rien ne permettait de supposer qu'elles avaient touché l'intéressé.

Tout au long de son voyage en France, les différentes étapes de sa connaissance du passé de Sacha avaient renforcé sa tendresse pour lui, car elle avait découvert ses faiblesses. Raidi dans sa souffrance, il avait essayé de cacher une sensibilité extrême derrière ce masque d'indifférence. Il lui avait fallu se constituer une personnalité nouvelle, faite de ses amertumes, de ses découragements, de ses chutes successives.

La mort de sa mère, la mésentente avec son père, ses déboires, la découverte de vils calculs, puis la misère auraient eu raison d'une âme mieux trempée que la sienne.

Il s'était laissé couler à pic, à peine arrivé dans ce Canada, où il avait cru qu'en changeant de pays, d'identité, on peut aussi changer d'âme.

Puis leur rencontre s'était produite et le naufragé qui n'attendait plus de secours avait saisi la main qui lui était tendue. Il avait remonté le courant, retrouvé une énergie, une force insoupçonnées.

Mais la violence même de son amour, contre lequel il avait loyalement essayé de lutter, faisait remonter un passé qu'il avait tenté d'oublier. Comment dire:

— Je suis un criminel. Si les lois de mon pays pouvaient m'atteindre, je serais jeté en prison.

Alors que ses premières fuites marquaient la panique, la dernière était au contraire celle d'un homme qui ne peut supporter duperie ou mensonge vis-à-vis de celle qu'il aime.

Et Doralice attendait, impuissante, ayant en main tout ce qu'il fallait pour apaiser ses scrupules, pour lui permettre de repartir, sans tourner la tête en arrière.

Régulièrement, elle recevait des lettres de Larry, toujours pleines d'amitié; elle le savait prêt à accourir au premier signe et parfois elle se demandait si la solution heureuse ne serait pas d'épouser ce garçon qui ne s'embarrassait pas de tant de complications et de scrupules d'âme.

Au début, ses parents s'étaient montrés respectueux de sa tristesse, mais ils commençaient à s'en irriter. On ne gâche pas toute une jeunesse pour un amour manqué. Les jours sont faits de réalités plus tangibles et s'accrocher à une chimère devient vite une absurdité.

Doralice admettait le raisonnement de son père, mais ne parvenait pas à vaincre son désarroi, à oublier Sacha.

— Ton existence est trop facile, près de nous, lui disait-il parfois, et tu passes ton temps à gémir sur toi-même.

Aucun travail, aucune obligation réelle, aucun intérêt pour quoi que ce soit, ne parvenaient à l'arracher à ses mditations moroses, quand Thelma Brazeau réussit à convaincre sa femme de la nécessité de laisser la jeune fille utiliser sa voix. Elle s'était naguère violemment refusée à la voir devenir actrice, à fréquenter ce monde du théâtre qui l'effrayait pour elle. L'important était, pour le moment, de lui donner un intérêt et elle reprit des leçons de chant.

(A suivre)



Elaine Bédard, de Montréal, le mannequin le plus en demande au Canada, porte une robe de crêpe de viscose bleu royal qui illustre la nouvelle silhouette souplement drapée! Le crêpe a repris toute sa popularité dans le domaine de la mode et cette robe de crêpe Geneva par Bruck est une création de Montréal. Le chapeau de plumes est par Irène, de Montréal.



La photo ci-haut, qui est une preuve tangible de cette vérité "Il y a toujours plus pauvre que soi", nous montre une mère hongroise et son enfant, cherchant quelque repos à leur arrivée à l'hôpital Rothschild à Vienne, Autriche, tandis que le père voit à leur enregistrement. Cet hôpital qui devait être démoli est maintenant surpleuplé depuis qu'il sert d'abri aux réfugiés hongrois. Notons en passant les secours apportés au peuple hongrois par des villages de réfugiés du Sud-Vietnam dont les besoins sont pourtant grands et par le diocèse de Kigoma, au Tanganyika. Suivons ce bel exemple et donnons généreusement à la quête pour les "Charités papales, les victimes de la guerre et les oeuvres d'assistance de l'épiscopat" qui aura lieu le 8 septembre prochain dans toutes les églises. (CCC)

L'antique tradition chrétienne de l'aumône s'étend au monde entier

OTTAWA — Jamais plus qu'en toute autre époque de l'histoire du monde, le sens de la fraternité et de l'entraide internationale a capté l'imagination des peuples, alors qu'il s'appuie sur les progrès modernes, notamment ceux des communications. Chez les chrétiens et catholiques il trouve par ailleurs un stimulant dans l'antique tradition chrétienne de l'aumône, plus ancienne que l'Eglise même et qui se traduit de nos jours dans sa manifestation la plus universelle par la collecte des Charités papales et des victimes de la guerre. Elle aura lieu dans nos églises cette année, le dimanche 8 septembre, à la demande de l'épiscopat canadien.

Les événements qui se seront succédé depuis un an, entraînant dans la tourmente des peuples entiers, tel le peuple hongrois, ont permis à la chrétienté de démontrer une fois de plus l'extraordinaire solidarité des catholiques; cet exemple leur est venu du Saint-Père lui-même qui, aux premières heures de difficultés politiques ou de cataclysmes, en quelque partie du monde, s'empresse d'y dépêcher les secours des Charités papales. Cet empressement la catholicité y a fait écho d'emblée généreusement, dès que parvint l'appel de Caritas Internationalis aux organisations membres.

Elles ont été nombreuses depuis un an les initiatives des Charités papales en faveur particulièrement des réfugiés hongrois, en plus des groupes qui en bénéficient habituellement: les enfants nécessiteux, les travailleurs agricoles immigrants, les pêcheurs, les anciens combattants invalides; le clergé pauvre et malade, les aumôniers qui doivent se déplacer en autos-chapelles. Qu'il suffise de mentionner les pays où les charités papales ont déployé depuis un an leur activité: l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, la Colombie, le Canada — surtout auprès des immigrants — la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Inde, le Liban, la Palestine, la Jordanie et autres pays au Moyen-Orient, la Hollande, l'Italie, où dans ce seul pays, plus de 8,000,000 de personnes ont bénéficié des Charités papales, tandis qu'en retour l'organisation des secours catholiques italiens expédiait à d'autres pays 12,146 paquets de nature diverse, de même qu'une somme équivalant à $40,424.

Le Saint-Siège n'a-t-il pas confié à un Canadien, le R. F. Eugène Bilodeau, O.F.M., l'administration de l'organisme de charité et de bienfaisance pour les réfugiés palestiniens au Proche-Orient? Cette Mission pontificale de secours exerce son activité depuis huit ans; la Jordanie, la Syrie, le Liban, l'Egypte et Israël bénéficient de cette action charitable, à laquelle chacun de nous pourra contribuer, à l'occasion de la collecte des Charités papales, dans nos églises, favorisant ainsi l'apostolat de l'un des nôtres.

L'angélus de midi récité par le pape

CITE DU VATICAN — A l'occasion de la fête de l'Assomption, le pape a récité l'angélus de midi au micro de la radio du Vatican, reliée par le réseau de la radiodiffusion italienne et par d'autres postes étrangers. A la fin de la prière, le Saint-Père a donné la bénédiction apostolique.



Des macarons aux flocons de maïs et une bonne cafetière de café fumant . . . et vous voilà prête à recevoir les amies qui vous arrivent pour un brin de causette dans l'après-midi. Café et goûter s'apprêtent en un maximum de quinze minutes. On ne saurait désirer plus simple façon de recevoir, n'est-ce pas?

Goûter peu banal pour l'heure du café

Lorsque des amies frappent à votre porte vers le milieu de l'après-midi pour une tasse de café et un brin de conversation, vous aimez bien avoir quelques friandises à leur servir avec le café. Les macarons aux flocons de maïs vous plairont, pour cette double raison qu'ils sont vite apprêtés et très attrayants. Ce sont des bouchées menues et légères; vous pourrez les faire cuire au four en une dizaine de minutes, pendant que votre café s'infuse.

En parlant de café, vous savez, n'est-ce pas, que pour faire un café qui donne tout son maximum de bon arôme il faut compter deux cuillerées à table rases de café moulu (ou une mesure à café standard) pour les trois quarts d'une tasse-mesure d'eau froide fraîchement tirée. Ces proportions vous donnent une tasse normale de café, ou de quoi servir une personne. Un bon café fumant, fraîchement fait et préparé à la force voulue sera toujours bien accueilli de vos hôtes, que vous le serviez seul, accompagné d'un goûter, ou au cours du repas.

Macarons aux flocons de maïs

- 2 blancs d'oeufs
- 1 tasse de sucre
- 2 tasses de flocons de maïs
- 1 tasse de noix de coco râpée
- 1/8 de cuillerée à thé de sel
- 1/2 cuillerée à thé d'essence d'amande

Battre les blancs d'oeufs en neige ferme mais sans qu'ils soient secs. Ajouter lentement le sucre sans cesser de battre. Introduire en pliant les ingrédients qui restent. Laisser tomber la pâte par cuillerées sur une plaque à biscuits graissée. Cuire à four modéré, 350° F., de 10 à 12 minutes. Rendement: environ 2 douzaines.

Le garçon qui s'enfuit

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")



Ce garçon avait une soeur et deux frères qui devinrent tous des saints. Il en devint un lui-même — saint Isidore de Séville. Quatre saints dans une famille! Essayez de battre ce record-là.

Isidore naquit en Espagne il y a 1400 ans. Un jour, alors qu'il ne marchait pas encore, sa bonne le laissa seul au jardin pour aller chercher quelque chose dans la maison. Quand elle revint, le bébé avait le visage couvert d'abeilles. Peut-être ses joues étaient-elles roses et si fraîches que les abeilles les prirent pour des roses! En tout cas, pas une seule ne piqua Isidore qui n'eut probablement pas peur, car il ne savait pas que les abeilles piquent.

Sa bonne ne le laissa jamais seul après cet incident. Elle se dit: "Peut-être que Dieu veut en faire un grand homme et un saint". Elle ne se trompait pas.

Isidore avait un grand frère, Léandre, qui était évêque de Séville. Même s'il était très occupé, Léandre se chargea d'enseigner à son cadet à lire et à écrire. Mais il était très sévère et Isidore, malgré toute sa bonne volonté, avait de la difficulté à retenir ses leçons. Il se découragea et s'enfuit.

Après une heure ou deux de marche, sentant la fatigue et la faim, il s'assit près d'un puits. Une femme qui venait remplir son seau d'eau l'aperçut. Il regardait tristement une grosse roche dans laquelle la pluie avait creusé un grand trou. Il demanda à la femme qu'elle était la cause du trou dans la pierre. Elle lui expliqua que la pluie tombant goutte à goutte avait fait cela.

Le fuyard se mit à réfléchir. Si de la pierre dure pouvait être usée par des petites gouttes d'eau, sûrement la pierre dure d'une cervelle pouvait être conquise par un travail sérieux et suivi à l'école. La leçon profita. Isidore était de retour pour souper et personne ne fut au courant de son escapade. Isidore pria pour la femme qui avait été la messagère de Dieu.

A partir de ce jour, il trouva que c'était beaucoup plus facile d'apprendre et de retenir. Durant les années suivantes, il gagna les honneurs en latin, en grec et en hébreu. L'évêque Léandre décida qu'il était temps que son jeune frère l'aide à sauver des âmes pour Dieu. En ce temps-là, un grand nombre de gens connus sous le nom d'Ariens croyaient et enseignaient que Jésus n'est pas vraiment le Fils de Dieu.

L'évêque et son frère, bien entendu, affirmèrent que Jésus n'est pas seulement le Fils de Marie mais aussi réellement le Fils de Dieu. N'allez pas croire que les Ariens baisaient les traces des pas d'Isidore. Au contraire, ils le détestaient et complotèrent pour le tuer. Mais Dieu rendit Isidore plus fin que les Ariens et il s'échappa de leurs mains. Plus tard, Isidore entra au monastère où il fut un modèle et une inspiration pour les moines.

Quand l'évêque Léandre mourut, ce fut Isidore qui le remplaça. Sa position ne l'enorgueillit pas, car il savait quel lourd fardeau c'était. Le peuple le réclamait comme chef spirituel et cette fois il ne s'enfuit point. Il accepta cette nouvelle charge avec courage et fit de son mieux avec la grâce de Dieu.

Isidore mourut le 4 avril 636 et l'Eglise le fête en ce jour. Quand vous le rencontrerez au ciel, demandez-lui s'il a jamais essayé de s'enfuir de là.

Etes-vous une vraie maman?

Il est souvent difficile aux grandes personnes de bien comprendre les agissements et les réactions des enfants. Elles ne parviennent que très difficilement, en effet, à savoir comment souffrent, sentent et réagissent les enfants.

Il faut essayer pourtant de comprendre leur langage au lieu de s'acharner à les mesurer à notre échelle. Et n'oublions pas que notre échelle correspond à notre maturité.

Souvent on entend dire les mamans: "Il est trop petit, il ne comprend pas". Croyez-vous? Les habitudes bonnes ou mauvaises se prennent dès le berceau. Si vous tardez, vous aurez affaire à un petit personnage ingouvernable, alors qu'il serait si simple de le dresser au fur et à mesure de son développement.

Ça me peine trop de l'entendre pleurer

Plus vous favorisez ses caprices, plus il en aura et plus il pleurera. D'ailleurs, est-il raisonnable de sacrifier son bien réel et durable au petit chagrin que lui cause un acte d'obéissance?

Je veux qu'il m'aime

Ce n'est pas le but de l'éducation! Et puis, ne nous figurons pas que l'enfant préfère aux autres ceux qui lui cèdent toujours. Il n'est pas si sot, allez! Il discerne fort bien la valeur des grandes personnes qui l'entourent, et celles qu'il aime sont celles qu'il estime.

Je veux qu'il soit heureux

Qu'entendez-vous par là? Quel bonheur avez-vous en vue? Son bonheur véritable? L'enfant auquel on accorde tout n'est pas heureux, car il ne se trouve pas dans l'ordre; et d'autre part, ses désirs et ses caprices s'amplifient sans cesse, on ne peut plus le satisfaire.

Je n'arrive pas à le faire obéir

Parce qu'il sait que vous finirez par y renoncer. Il faut commencer quand il est tout petit. Et si, pour quelque raison, maintenant il n'écoute rien ni personne, faites appel à sa raison, tâchez d'éveiller en lui le sens de sa responsabilité; confiez-le à un éducateur compétent, enrôlez-le dans un bon groupement de jeunes. Mais ne lui cédez pas.

Cela me fatigue de lutter

Evidemment, l'énergie faiblit quelquefois, surtout quand la maman a de multiples soucis, une santé déficiente. Mais ses concessions en amèneront fatalement d'autres, précédées de luttes, et elle se prépare des fatigues bien pires.

Sa liberté

Certaines mamans prétendent qu'il faut respecter la liberté de l'enfant. Certainement, et en ne le laissant pas, faible et inexpérimenté, choisir ce qui est mal. Développons la personnalité de l'enfant, son initiative, laissons-le libre de choisir quand il s'agit de choses peu importantes, mais n'abdiquons pas devant lui. Nous sommes responsables de son orientation.

Paroles imprudentes

Ne dites pas à l'enfant qui était puni: "Pour cette fois, je te fais grâce. Mais si tu recommences..." Il recommencera, s'attendant au même acquittement.

Ne répondez pas à celui qui vous harcèle pour obtenir une permission: "A la fin, tu m'ennuies! Fais ce que tu voudras". La méthode ayant réussi, il s'en servira à la prochaine occasion.

N'abusez pas de cette parole de complicité: "On ne le dira pas à ton père". Le père a le droit d'être tenu au courant.

Faut-il se servir de l'argument: "Tu me fais beaucoup de peine?" Oui, si l'enfant est sensible à cette sorte d'appel. Mais en général, faites appel à sa conscience plutôt qu'à sa sensibilité.

Bonne fée?

En gâtant votre enfant, vous croyez jouer le rôle de bonne fée? En réalité, vous ne le rendez ni heureux, ni bon, ni affectueux. Craignez de l'aimer pour vous, plus que lui. Peut-être vous reprochera-t-il un jour de l'avoir "gâté", au sens redoutable et irréparable du mot.

Gisèle de CHABANNES.

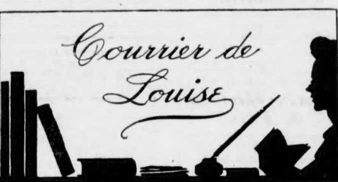
Court-vêtus bannis des rues de Rome

ROME — Au quartier général de la police, on a annoncé que les touristes "immodestement vêtus" ne seront plus tolérés dans les rues de Rome.

Les agents inviteront poliment les touristes, les femmes portant des shorts trop courts ou des blouses légères et sans manches et les hommes se promenant le torse nu, à regagner leurs hôtels pour endosser des vêtements plus modestes.

S'ils refusent de se rendre à cette invitation, les agents leur demanderont de s'identifier et ils pourront être accusés d'"outrage public à la pudeur"

Il faut parler au médecin de tout changement dans la grosseur ou la couleur d'une verrue ou d'un grain de beauté. Le cancer se développe souvent sur des cicatrices ou des taches cutanées.



Q. — Pourriez-vous me dire où m'adresser pour avoir des renseignements au sujet de timbres-postes qui portent des fautes d'imprimerie? J'aime beaucoup votre Courrier. FLEUR DE LIS.

R. — Je ne suis pas philateliste, mais je crois que ces timbres pourraient avoir une certaine valeur à cause de leur particularité. Vous pourriez les faire évaluer chez Merrihew's Book Store, 493, avenue Portage, à Winnipeg, qui font le commerce des timbres. Je vous remercie de votre intérêt et de vos bonnes remarques.

• • •

Q. — Nous désirons nous faire construire une maison à quatre logements. Des amis qui ont fait la même chose nous disent de faire attention, car leur entrepreneur leur a réclamé des sommes d'argent supplémentaires et le tout leur a coûté beaucoup plus cher qu'ils n'avaient prévu. Pourriez-vous nous dire comment nous pourrions nous éviter de tels inconvénients? Merci. NOVICES.

R. — Que vous soyez novices ou non, il n'y a qu'une chose à faire quand on entreprend des constructions: consulter un avocat qui rédigera un contrat en bonne et due forme afin que chacun soit protégé et satisfait. Ayez soin de lui donner tous les détails des plans et du devis et demandez-lui de bien vous expliquer toutes les conditions du contrat avant de le signer. Etudiez-le quelque temps au besoin. Il vous en coûtera quelques dollars de plus, mais pour une entreprise aussi considérable, il vaut la peine d'être assuré de la plus entière protection.

• • •

Q. — Comme mère catholique, ai-je la permission de permettre à mes jeunes filles de porter des "shorts" à la plage d'un petit lac où tous se connaissent? Il me semble que nos mamans catholiques se montrent parfois trop larges dans les permissions qu'elles accordent à leurs adolescentes quant aux fréquentations, l'assistance aux danses publiques, le déshabillé, etc. Je vous serais très reconnaissante de votre opinion. — J'ADMIRE LE BEAU.

R. — Je partage votre goût, chère madame, et quand il s'agit des vêtements d'été, shorts et pantalons de tous genres, il me semble qu'après en avoir considéré la modestie, c'est le beau qu'on doit rechercher. Dernièrement, l'un des couturiers les mieux connus du monde, Christian Dior, disait que le déshabillé n'est jamais beau. Ces demoiselles devraient songer à cette opinion d'un expert masculin de la mode féminine. Quant aux "shorts", disons tout de suite qu'il y en a de toutes les formes. Certains sont convenables pour le tennis, pour quelques autres sports et pour la plage. D'autres sont franchement indécents et ne doivent pas être portés par des jeunes filles chrétiennes et bien élevées. Jamais, au grand jamais, on ne devrait les voir dans les rues des villes et des villages, même ceux des endroits de villégiatures. Vos filles pourraient en porter de décents au petit lac où vous allez. La tâche des mères est très difficile de nos jours, mais si elles savent, dès l'enfance de leurs filles et garçons, s'assurer leur confiance, et surtout, si, en leur demandant d'agir de certaines façons, elles leur expliquent les raisons de cette demande, plutôt que d'exiger une obéissance sans réplique, genre obtenu par un sergent-major, elles auront moins de difficulté à leur faire comprendre le bon sens lorsqu'ils auront atteint l'adolescence et la première jeunesse. L'assistance aux danses publiques est à déconseiller à nos jeunes, car elles sont sans surveillance et les rencontres qu'ils peuvent y faire ne sont pas toujours bonnes. Les fréquentations doivent, autant que possible, être surveillées par les parents, même si ceux-ci doivent s'imposer des sacrifices pour l'exercer. Notre Saint-Père le pape a parlé assez souvent de la mode pour que les parents sachent à quoi s'en tenir sur ce qui est permis aux catholiques. Malgré les difficultés qui se présentent, ils doivent voir à ce que leurs enfants, tout en la suivant selon le bon goût, soient vêtus modestement.

• • •

Q. — Une jeune fille de 18 ans peut-elle quitter la maison pour aller travailler sans le consentement de ses parents? Je n'en puis plus. Je travaille sans cesse et jamais je n'ai un sou et je suis vêtue comme une véritable cendrillon. Merci. — PAS AU BAL.

R. — Tant qu'une jeune fille n'a pas atteint l'âge de 21 ans, elle reste soumise à la tutelle de ses parents, ou de son tuteur, si elle est orpheline. Si elle se conduit bien et si l'emploi qu'elle désire accepter est convenable, ceux-ci pourraient peut-être se laisser convaincre. Si on vous fait subir des mauvais traitements, adressez-vous à votre curé qui saura vous aider ou avertir les autorités protectrices de la jeunesse. En parlant avec votre mère, ne pouvez-vous pas la faire intervenir pour qu'elle obtienne plus de bonté de votre père? Vous avez toute ma sympathie, ma chère enfant.

LOUISE.

S. E. le cardinal Giovanni Mercati, bibliothécaire de l'Eglise catholique et l'un des plus vieux cardinaux, est décédé d'une attaque cardiaque, le 22 août, dans son appartement du Vatican. Le prélat avait été élevé au cardinalat par S. S. le pape Pie XI, le 15 juin 1936.

Programme d'inoculation projeté pour l'automne

Le vaccin contre la fièvre asiatique, récemment manufacturé à Toronto, sera disponible au Manitoba tôt cet automne, a annoncé le Dr Morley Elliott, sous-ministre provincial de la Santé.

Il a dit que le gouvernement manitobain a accepté de participer à un programme national d'inoculation, partageant le coût avec le gouvernement fédéral.

Le vaccin, qui est produit ici pour combattre la propagation possible d'une nouvelle variété d'influenza qui a sévi dans toute l'Asie, sera distribué aux provinces sur un plan per capita, a-t-il ajouté. Le Manitoba s'attend à recevoir 20,000 doses vers la fin de septembre.

Les personnes travaillant à des services essentiels, tels que hôpitaux, centres médicaux et de santé, départements d'incendie et de police, seront les premières à recevoir le vaccin.

Le Dr Elliott dit que les officiers de la santé de la province ont été avertis et élaborent maintenant des plans pour un programme d'inoculation.

Fort Garry

Anniversaire de mariage

Le mercredi 21 août, un groupe d'amis, enfants et petits-enfans se réunirent à la demeure de M. André Frey, de 25, rue Mager, St-Vital, à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme J.-E. Frey.

La soirée se passa agréablement. Un corsage et des cadeaux furent offerts aux heureux jubilaires. Le tout se termina par un succulent goûter.

Pique-nique

Le mardi 27 août devait avoir lieu au parc Assiniboine, le pique-nique en faveur des enfants de la paroisse St-Vital de Fort Garry, organisé par la Société des Dames et la Ligue des Femmes Catholiques. Mme Léo Perreault en était l'organisatrice principale. Il faudra remettre à plus tard ce jour d'amusement.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur,

Le Conseil de la Vie française en Amérique a été très sensible à l'aide publicitaire que vous nous avez accordée lors de notre congrès de refrancisation tenu à Québec en juin dernier.

Nous avons grandement apprécié votre geste généreux, de même que la compréhension et la courtoisie de votre personnel.

Nous vous en remercions infiniment et nous vous prions d'agréer, avec toute notre considération, l'expression de nos sentiments distingués.

Sincèrement vôtre,
Mme Reine MALOUIN,
directrice du Conseil
de la Vie française.

Le congrès du CTC sera tenu à Winnipeg

OTTAWA — Le Congrès du travail du Canada a décidé de tenir son deuxième congrès biennal à Winnipeg du 21 au 26 avril prochain.

Collège canadien des instituteurs créé d'ici 1 an

EDMONTON — La création d'un organisme officiel destiné à rehausser le prestige des instituteurs canadiens a été approuvée ici au congrès annuel de la Fédération des instituteurs canadiens. Ce nouveau corps portera le nom de Collège des instituteurs du Canada.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of AUGUST JENSSENS, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Retired Millwright, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed at the office of the undersigned, at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 30th of September, A.D. 1957.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 26th day of August, A.D. 1957.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

COMMIS DE BUREAUX pour le Département de la Défense nationale à Fort Churchill; salaires initiaux, $205-$285, selon qualifications. On peut se procurer les détails et formules de demande aux bureaux de poste, du Service national de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. 57-W704.

OFFRES D'EMPLOI
Service Civil du Canada

Technicien pour installation de communications, $272-$310, pour le Département de la Défense nationale à Winnipeg.

Douanier et employé de la régie, $200-$262, pour le Département du Revenu national à Winnipeg.

On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste et du Service national de Placement ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg 1, Manitoba. 57-W703.

THE LIQUOR CONTROL ACT

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned Marcel Roch and Meinrad Roch, of the Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a RESTAURANT BEER AND WINE LICENCE AND BEVERAGE ROOM LICENCE, for the premises described as follows:

Being part lot one (1) in Block seven (7) as shown on a Plan of Survey of a part of the Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, registered in the Carman Land Titles Office as Plan No. 786, better known as the Notre Dame Hotel, situated at Notre Dame Avenue, Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, and FURTHER TAKE NOTICE that objections to this applications should be made forthwith to The Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section one (1) of "The Liquor Control Act" provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of THE MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the licence; and The Commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which The Licencing Board will hear evidence with regard to the application and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the commission of the hearing and of the time and place so fixed."

Dated at the Village of Notre Dame de Lourdes, in the Province of Manitoba, this 23rd day of August 1957.

Marcel ROCH
Meinrad ROCH

Au Sacré-Coeur

Arrivée du R. P. Lafrenière comme curé

Mercredi dernier, le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., arrivait au Sacré-Coeur pour prendre charge de la paroisse en qualité de curé. A cette occasion, un souper intime groupait au presbytère ses confrères oblats supérieurs et directeurs des diverses maisons des alentours. Présidait à ce repas de famille: le T. R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial.

Le R. P. Lafrenière devient le 7e curé du Sacré-Coeur succédant au R. P. Isidore Joyal, O.M.I., arrivé au terme de son office. Le Père Lafrenière est natif de St-Boniface. Il fit ses études à l'école Provencher, au Juniorat de la Ste-Famille et au collège de St-Boniface. En 1940, il prenait l'habit religieux au noviciat des Pères Oblats, alors à St-Laurent. L'année suivante, il s'acheminait vers le scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret, Sask., pour y faire ses études philosophiques et théologiques. Il fut ordonné prêtre en 1946.

Depuis le R. P. Lafrenière fut attaché au ministère paroissial: tout d'abord à Kenora durant 4 ans comme vicaire, puis au Sacré-Coeur à Winnipeg jusqu'en 1954 alors qu'il fut nommé curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Lebret, Sask. Le Père Lafrenière revient donc à Winnipeg avec une précieuse expérience du ministère paroissial et une bonne connaissance de la paroisse.

En outre, grâce à l'intérêt que le R. P. Lafrenière a toujours porté à la liturgie et à l'apostolat d'Action Catholique, à l'entraînement qu'il a reçu à cet effet, aux diverses semaines d'études suivies en ces deux domaines et à sa parfaite connaissance des programmes et de l'organisation de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne, le R. P. Lafrenière est tout préparé pour diriger la paroisse selon les plus récents enseignements des derniers Souverains Pontifes et les directives de Mgr l'archevêque.

En arrivant au Sacré-Coeur, le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., peut être assuré de la plus cordiale bienvenue de la part de tous les paroissiens et peut compter en tout sur les prières et la collaboration de tous.

Décès

M. E.-J. Lussier

M. Ernest-Joseph Lussier, âgé de 57 ans, de 457, avenue Jarvis, est décédé le mardi 20 août à sa demeure. Né à Montréal il vint à Richer, Man., en 1927 et déménagea à Winnipeg en 1951. Il était employé de Fort Garry Tire and Auto Supplies.

Lui survivent: son épouse, Bertha; trois fils, Neil, Robert et Roland; quatre filles, Délia, Mmes L. Cook, Y. Ducharme et E. Cocotovich; 13 petits-enfants; six soeurs et un frère.

Les prières furent récitées le jeudi 22 août à la chapelle Thomas D. McGee et les funérailles eurent lieu le lendemain dans l'église du Sacré-Coeur. Le R. P. I. Joyal, O.M.I., curé, officiait. L'enterrement se fit au Chapel Lawn Memorial Gardens.

PETITE NOTE

M. Georges-Edouard LaFlèche, du poste de télévision de Québec, est en visite chez ses parents, M. le docteur et Mme G.-M. LaFlèche.